

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES

COOPERATION ET RESEAUX DE
BIBLIOTHEQUES AUX ETATS-UNIS

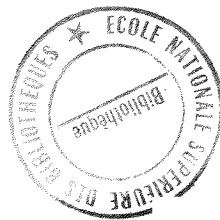
NOTE DE SYNTHESE PRESENTEE PAR

FRANCIS AGOSTINI

CATHERINE LUPOVICI

SOUS LA DIRECTION DE

MONSIEUR COMTE



1977

13° PROMOTION

Nous tenons à remercier tout particulièrement :

Monsieur PALLIER, Chef du Bureau de la coopération qui nous a suggéré ce travail,

Mademoiselle CARPENTIER, Chef de la Division des Etudes et de l'Information,

Monsieur CHAUVEINC, Conservateur en chef au Centre bibliographique national,

Mademoiselle POUDEROUX, Conservateur chargé du CEDICA,

pour leurs conseils et le prêt libéral de documents qu'ils nous ont accordé.

AVANT - PROPOS.

Le foisonnement de la littérature sur la coopération interbibliothèques et sur les réseaux de bibliothèques aux Etats-Unis nécessitait une première approche de clarification et de synthèse.

C'est ce que nous avons tenté de faire en présentant le cadre administratif, les fonctions de coopération, une étude plus détaillée de quatre réseaux qui nous ont parus importants pour l'avenir, soit par les fonctions qu'ils remplissent, soit par leur organisation, et enfin les organismes publics et privés qui participent à l'élaboration de la politique de coopération et au financement des activités et de la recherche. Nous présentons selon le même plan une bibliographie sélective suffisante pour une étude plus approfondie des différents thèmes abordés.

En ce qui concerne la méthodologie adoptée pour la documentation, nous avons utilisé les bibliographies suivantes :

Annual review of information science and technology et Advances in librarianship, qui passent en revue annuellement les monographies et articles de périodiques importants parus et permettent de faire le point sur une question. Malheureusement les derniers volumes que nous ayons pu consulter dataient de 1975.

Bulletin des bibliothèques de France, pour les analyses et le signalement des ouvrages reçus. Il présentait l'avantage de nous signaler des documents qui pourraient effectivement être consultés.

Nous avons dépouillé systématiquement des bibliographies courantes dans le domaine des bibliothèques et des sciences de l'information, française et américaines pour repérer la documentation la plus récente :

Bulletin signalétique du C.N.R.S. : section 101, de 1974 à 1977,

Information science abstracts, de 1975 et 1976;

Library literature.

Nous nous sommes trouvés en présence d'une très grande quantité de références. Peu de volumes faisant le point sur la question étaient parus depuis 1970, et la documentation était en grande partie constituée soit de descriptions très précises de recherches en cours, soit de généralisations contenant peu d'informations. D'autre part les références fournies par Information science abstracts, qui concernaient des publications officielles, des rapports, des thèses, des publications périodiques régionales, et qui auraient pu nous fournir les derniers développements en ce qui concerne en particulier certains réseaux de bibliothèques et la politique nationale de planification des réseaux, n'ont pu être localisés en France, compte-tenu du temps dont nous disposions et des difficultés rencontrées par les bibliothèques françaises pour se procurer ces documents. Il est impossible d'utiliser le Catalogue collectif des ouvrages étrangers pour des monographies récentes. Pour la littérature professionnelle périodique et les comptes-rendus de congrès, les bibliothèques de l'E.N.S.B., du Service des bibliothèques et le CEDICA offrent des ressources certaines, mais dispersées géographiquement, alors que le Centre de documentation

du C.N.R.S. possède pratiquement toutes les publications importantes en sciences de l'information, groupées en un seul endroit.

Pour la traduction des termes bibliothéconomiques et de la documentation nous avons utilisé :
Elsevier's dictionary of library science, information and documentation ...
- Amsterdam ; London ; New York : Elsevier scientific publ., 1976.

Nous avons aussi suivi les usages de l'Unesco, pratiqués dans le Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques. Ainsi nous avons toujours utilisé le terme "bibliothèque universitaire" pour "academic library".

Un sujet tel que la coopération aux Etats-Unis était trop vaste pour être traité par une seule personne, dans le temps imparti. Le dépouillement des bibliographies et de la documentation a ainsi été partagé et la mise en commun, pour la rédaction, a permis une fructueuse confrontation.

"La coopération, d'autres l'ont déjà dit, a tenu dans le monde de la bibliothéconomie la place des mythes de la maternité et du drapeau dans les sociétés traditionnelles et a été élevée au rang des concepts sacrés ... Mais beaucoup en même temps souhaitent que ces beaux sentiments ne mènent pas trop loin." (1)

INTRODUCTION.

L'idée de coopération est ancienne puisque l'on connaît des catalogues de manuscrits localisés dans plusieurs monastères datant de la première moitié du XIII^e siècle.

Mais si le concept a toujours été présent dans le monde des bibliothèques, on peut constater que les bibliothèques américaines, qui jouissent d'une administration totalement décentralisée, sont peu disposées à coopérer et sont jalouses de leur autonomie. Les pressions économiques ont été le facteur déterminant dans l'organisation de la coopération au niveau local, régional ou national. Ainsi pendant la crise de 1929-1930 et les années qui l'ont suivie, les catalogues collectifs se sont multipliés, tant au niveau régional qu'au niveau national, puisque c'est de cette époque que date l'idée d'un catalogue collectif national permettant la localisation des documents. C'est la deuxième guerre mondiale qui a fait naître le besoin de programmes d'acquisitions pour les ouvrages étrangers. L'explosion documentaire, conjuguée aux restrictions de crédits, a obligé les bibliothèques américaines, depuis les années 70, à reconnaître qu'elles ne pouvaient répondre seules aux besoins des usagers et devaient mettre en commun leurs ressources documentaires, qu'elles devaient partager les coûts de gestion, en particulier de la gestion automatisée.

Le terme de coopération recouvre donc des réalités différentes selon les époques. Vers les années 40 il s'agit d'une coordination plus ou moins grande des ressources des bibliothèques, accompagnée d'un respect des autonomies administratives : réalisation de catalogues collectifs destinés à faciliter le prêt interbibliothèques, tentatives timides de spécialisation pour éviter le double emploi, partage des coûts dans certains domaines et centralisation de services techniques, en particulier commandes et catalogage. Le terme en vient à désigner des "activités qui supposent une plus large délégation de pouvoirs : création de centres bibliographiques et de pivots documentaires régionaux coordonnant le développement des collections, les échanges de doubles, centralisant les services de photocopie et de microfilmage et permettant une utilisation en temps partagé des ordinateurs."

Les partenaires de la coopération ont aussi changé. La coopération est d'abord une relation de bibliothèque à bibliothèque, généralement une bibliothèque du même type. Dans les dix dernières années les contacts entre bibliothèques de différents types ont augmenté et la relation de

(1) LEBLANC (Jean Jacques). Coopérer ... ou périr ? In : Documentation et bibliothèques, (1976), 22, n° 3, p. 121.

coopération est entre une bibliothèque et la communauté des bibliothèques, et même une communauté d'intérêts pouvant dépasser le cadre des bibliothèques : communauté de l'information scientifique et technique pour les bibliothèques universitaires, spécialisées et de recherche, communautés locales, urbaines et régionales pour les bibliothèques publiques.

L'idéologie de l'information qui s'est développée après la seconde guerre mondiale est un élément du contexte de l'évolution de la coopération. Le droit à l'information est reconnu pour tous. Les ressources documentaires, qu'elles appartiennent à des organismes publics ou privés, sont des biens collectifs nationaux et un plan doit organiser ces ressources pour les rendre accessibles à tous, telles sont les idées directrices de la National commission on libraries and information science. Ceci est d'ailleurs en accord avec les engagements pris au niveau international dans le cadre de l'UNESCO pour le développement des Systèmes nationaux d'information (NATIS).

L'évolution de la technologie est fondamentale pour l'organisation actuelle de la coopération. Avant les problèmes financiers des années 70, les bibliothèques pouvaient encore espérer s'automatiser de façon individuelle, mais cela n'est plus guère possible que pour les très grandes bibliothèques. Les bibliothèques adhèrent à un ou plusieurs réseaux mettant à leur disposition des ordinateurs qu'elles utilisent en temps partagé. Cette organisation permet non seulement de partager le temps d'ordinateur, mais aussi de gérer de façon scientifique les fonctions traditionnelles de la coopération.

On assiste en quelques années à une croissance anarchique des réseaux de bibliothèques. Ces réseaux sont fondés sur un contrat alors que la coopération traditionnelle se faisait sur la base d'accords non écrits et de réciprocité des services rendus. Ils utilisent une technologie de pointe et la communication entre les membres se déroule selon des protocoles préétablis.

Le Gouvernement fédéral est intervenu, par des mesures d'ordre fiscal, à partir de 1956, pour stimuler la coopération entre les bibliothèques. Il joue aussi un rôle important dans le développement de services nationaux de bibliothèques par l'intermédiaire de la Bibliothèque du Congrès. Par la création en 1970 de la National commission on libraries and information science, il reconnaît que la coordination des réseaux de bibliothèques existants et leur organisation en un système cohérent sont de sa compétence. Mais le fait de parler de planification nationale et d'intervention du Gouvernement fédéral pose beaucoup de problèmes aux Etats-Unis.

Afin de mieux comprendre la situation actuelle de la coopération et le problème posé par le développement des réseaux, nous étudierons successivement :

Le cadre administratif de la coopération.

Les fonctions de coopération.

Les réseaux de bibliothèques.

Les moyens mis en oeuvre pour rendre la coopération plus efficace.

R. 12551e

I

LE CADRE ADMINISTRATIF DE LA COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES AUX
ETATS-UNIS.

Les Etats-Unis d'Amérique sont une république fédérale regroupant 50 Etats et le District fédéral de Columbia qui est administré directement par le Congrès et où se trouve la capitale fédérale Washington.

Conformément à la Constitution de 1787, le Gouvernement fédéral comprend trois pouvoirs séparés : l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

Le pouvoir exécutif appartient au Président. Il est assisté par un Cabinet composé des secrétaires (chefs des départements exécutifs) nommés par lui, sous réserve de l'approbation du Sénat. Le Président peut prendre des executive orders (des décrets) ou émet des proclamations, les secrétaires édictent des rules and regulations (des arrêtés). Ce pouvoir réglementaire est soumis aux lois votées par le Congrès.

A côté de l'administration traditionnelle il existe des "offices" comme en France, indépendants, chargés de prendre des mesures sur un problème permanent. Ce sont des Offices, Boards, Commissions, Bureaus, Agencies. Tous peuvent, comme un ministère édicter des rules qui concernent tous ceux qui relèvent de leur juridiction.

En plus existent des grandes commissions indépendantes à pouvoir réglementaire, qui édictent des rules. Par exemple l'Interstate commerce commission.

Le pouvoir législatif appartient au Congrès, composé de la Chambre des représentants et du Sénat. Un texte devient loi quand il est voté dans les mêmes termes par les deux chambres et signé par le Président.

Dans chacune des deux chambres les projets de lois sont examinés par des commissions permanentes spécialisées et ne sont votés que lorsque les commissions les ont examinés. Les présidents de ces commissions sont tous puissants et peuvent empêcher le vote d'une loi en n'en discutant pas. Les commissions s'opposent généralement à ce qui peut renforcer le Gouvernement fédéral, donc à tout ce qui permettrait de résoudre les problèmes nationaux. La Chambre des représentants est la plus importante car c'est devant elle que passent d'abord les projets de lois.

Le programme présidentiel est exposé chaque année dans le Message que le Président adresse au Congrès. Le Président charge les membres de son parti de déposer les projets de lois correspondants.

La compétence du Gouvernement fédéral ne s'exerce que dans les domaines d'intérêt national. Toutes les autres fonctions sont du ressort des Etats.

Dans chaque Etat le pouvoir exécutif appartient au président qui prend des executive orders appelés aussi ordnances. Il est assisté de collaborateurs généralement élus directement, ou de commissions élues, ou d'un directeur et d'une commission, qui édictent des rules.

Le pouvoir législatif appartient généralement à deux chambres. Certains Etats n'en ont qu'une. Chaque législature doit prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement des tâches publiques.

Les Etats sont responsables de la création des circonscriptions administratives locales. Il n'existe pas de hiérarchie entre les divers échelons administratifs (administration locale, Etat, administration fédérale).

"L'organisation des collectivités locales ne diffère pas seulement d'un Etat à un autre, mais aussi à l'intérieur d'un même Etat. Il existe d'innombrables différences de structure, de nomenclature et d'échelle d'activités qui font que toute généralisation ou presque appelle des réserves ..." (1).

Il existe donc une multitude de collectivités locales de toutes sortes : comtés, communes, municipalités et districts spéciaux (plus de 90.000 unités de gouvernement local), et pratiquement ces collectivités sont libres d'administrer les activités locales comme elles l'entendent, sauf en ce qui concerne l'enseignement qui est soumis à un contrôle plus rigoureux. De plus les fonctions de l'administration locale sont souvent assurées par des conseils, des commissions indépendantes dont les membres sont désignés en fonction de leur compétence ou de l'intérêt qu'ils portent au sujet : il existe ainsi des comités de bibliothèques qui ne sont pas forcément responsables devant la municipalité. En matière d'enseignement, le pouvoir est délégué par les Etats aux districts scolaires. Il en existe plus de 30.000.

Les bibliothèques publiques sont administrées par cette multitude de collectivités locales. Les services et ressources qu'elles offrent sont donc tout aussi disparates, de même que leurs ressources financières qui viennent pour l'essentiel de la collectivité locale par l'intermédiaire de l'impôt local, dont le taux est voté par les administrés. Afin d'améliorer leur service et d'augmenter leurs ressources elles ont commencé à coopérer à partir de 1900, en organisant des services communs au niveau du Comté, puis de plusieurs comtés, ces organisations étant autorisées par des lois des Etats. Ainsi sont nés des systèmes de bibliothèques dépendant de plusieurs juridictions.

La situation est différente dans les zones métropolitaines, où il n'y a pas eu de systèmes de bibliothèques pendant longtemps. C'est aussi dans ces métropoles que sont concentrées les ressources en bibliothèques de la nation, tant au point de vue du nombre de bibliothèques que de la richesse des collections. La zone périphérique est administrée par une multitude d'unités locales qui tiennent à conserver leur autonomie vis à vis de la métropole (dans la zone métropolitaine de Chicago il y a 900 bibliothèques de toutes dimensions et 1.100 unités locales de gouvernement). Les bibliothèques anciennes et importantes du centre desservent

(1) GARDNER (F.M.). -- Législation relative aux bibliothèques publiques ...
 - Paris : Unesco, 1972. - p. 208, citation de MARSHALL (A. H.). -- Local government administration abrégé. - London : HMSO, 1967.

des lecteurs qui ne participent pas à leur financement puisqu'ils résident et payent leurs impôts locaux dans les zones périphériques. Détroit et New York ont établi des systèmes de bibliothèques urbaines qui sont administrés par des Commissions de bibliothèques indépendantes des villes et qui sont autorisées par les Etats à recevoir le produit des impôts locaux correspondant à la zone desservie. Le système METRO (New York metropolitan reference and research agency) a été créé en 1964.

Tous les Etats aident les bibliothèques publiques et stimulent la création de systèmes de bibliothèques, mais la législation a un caractère d'incitation à une coopération volontaire. La seule exception est l'Etat d'Hawaii qui a voté en 1955 une loi sur les bibliothèques, révisée en 1961, organisant un service de bibliothèques centralisé.

La législation concernant la coordination des services et la coopération au niveau d'un Etat est récente. Elle peut être attribuée à la politique menée par le Gouvernement fédéral.

Dès 1946 l'American library association avait demandé au Congrès une législation fédérale concernant les bibliothèques en faisant déposer un projet de loi. Ses efforts ont abouti en 1956 par la promulgation du Library services act, Public law 84-597. C'est un plan de 5 ans permettant l'octroi de subventions, par l'intermédiaire des Etats, pour le développement des bibliothèques publiques en milieu rural. Les Etats pour toucher ces subventions doivent présenter des programmes répondant aux objectifs de la loi, ces programmes pouvant être réalisés en coopération entre différentes collectivités locales.

- . en Californie est créé un centre commun de traitement pour 16 bibliothèques, localisé à la Bibliothèque de l'Etat
- . l'accroissement des demandes de livres fait augmenter le prêt interbibliothèques de 32% en Floride et 47% dans le New Hampshire.

Etant donné les résultats obtenus et le travail restant à accomplir, le Library services act (LSA) est renouvelé jusqu'en 1966, Public law 86-679. Mais cette législation ne touchait que les milieux ruraux, et dès 1963 on pense à une nouvelle loi qui toucherait l'ensemble des bibliothèques publiques. En 1964 est voté le Library services and construction act (LSCA), Public law 88-269, qui permet de subventionner aussi des constructions nouvelles.

En 1966, le Library services and construction act subit une extension, Public law 89-511. En particulier est ajouté un titre III concernant la coopération interbibliothèques.

" Pour être approuvé aux fins du présent titre, les plans de coopération entre bibliothèques établis par les Etats doivent : a) prescrire des principes et des objectifs pour la coordination systématique et efficace des ressources des bibliothèques scolaires, publiques, universitaires et spéciales, et des centres d'information spéciaux, en vue d'améliorer les services supplémentaires fournis à la clientèle particulière desservie par chaque type de bibliothèque ou de centre ; b) prescrire une répartition appropriée entre les organismes participants des coûts totaux du système ; c) fournir l'assurance qu'il sera donné à tout organisme public de l'Etat, local ou autre, la possibilité de participer au système ; d) prescrire les critères qui seront utilisés par l'agence d'Etat pour

évaluer les demandes de fonds présentés en application du présent titre et pour attribuer un rang de priorité aux projets présentés ; e) créer, à l'échelle de l'Etat, un Conseil qui soit largement représentatif des groupements professionnels de bibliothécaires, qui jouera auprès de l'Etat un rôle consultatif". (1)

Les Etats sont encouragés à avoir une politique cohérente non seulement pour les bibliothèques publiques, mais pour l'ensemble des services de bibliothèques du secteur public et du secteur privé.

En 1970, le Library services and construction act est voté avec de nouveaux amendements, Public law 91-600, pour une période de cinq ans qui s'est terminée le 30 juin 1976. Parmi les nouveaux objectifs figure le renforcement des bibliothèques publiques de zone urbaine qui servent de centres de ressources nationaux ou régionaux.

Mais nous verrons dans la quatrième partie de cette étude que si le cadre législatif a prévu une augmentation constante de l'aide du Gouvernement fédéral, les crédits effectivement alloués ne correspondent pas aux intentions des législateurs.

Les bibliothèques universitaires, de recherche et spécialisées ont été plus longues que les bibliothèques publiques à créer un cadre administratif à leurs activités de coopération. Elles coopéraient sur la base d'accords non formalisés. L'intervention du gouvernement fédéral, par le Higher education act (HEA) de 1965 a favorisé la coopération entre les bibliothèques universitaires. Le titre II concerne les bibliothèques : le titre II A autorise l'attribution de subventions pour aider les bibliothèques à acheter des ouvrages, le titre II B concerne l'enseignement et la recherche en bibliothéconomie, le titre II C permet de subventionner les grandes bibliothèques pour qu'elles puissent fournir des services de bibliothèques pour la nation ou pour une région et est destiné à promouvoir l'utilisation de matériel en commun (c'est à ce titre que la Bibliothèque du Congrès a pris en charge le National program of acquisition and cataloging (NPAC)). Les bibliothèques universitaires ont eu conscience d'appartenir à la même communauté d'intérêts et si les principaux consortiums se sont créés entre 1960 et 1970, la majeure partie des créations est consécutive au Higher education act. Il a été amendé en 1968 pour ajouter un titre VIII : les réseaux d'information.

Les bibliothèques d'un consortium signent des accords écrits, des contrats, ou se constituent en association avec des statuts, sur un programme de coopération plus ou moins poussé. Pour les bibliothèques appartenant à des universités ayant déjà formé un consortium, elles se trouvent de fait avec un statut légal de coopération.

Les consortiums indépendants ont cherché le statut légal le plus intéressant. Lorsque les bibliothèques contractantes dépendent du même Etat, le consortium prend souvent la forme de société anonyme, et si cela est possible, avec un statut de société à but non lucratif. Si

(1) GARDNER (F.M.). - Législation relative aux bibliothèques publiques ...
- Paris : Unesco, 1972. - p. 226-227.

les bibliothèques dépendent de plusieurs Etats, la reconnaissance de la société anonyme peut être plus difficile car la législation concernant ces organismes peut différer d'un Etat à un autre. Les statuts les plus intéressants peuvent se révéler être contraignants en empêchant l'adhésion, avec les mêmes droits, de bibliothèques d'un type différent ou situées dans un autre Etat. Un consortium qui a servi de modèle à beaucoup d'autres est l'Ohio college library center (OCLC). L'OCLC est constitué en société anonyme à but non lucratif, statut qui lui a été accordé par l'Etat en juillet 1967. Le statut de membre est réservé aux bibliothèques universitaires et aux organismes de l'enseignement supérieur de l'Etat. Une nouvelle réglementation a permis d'étendre cet avantage aux autres bibliothèques de l'Etat. Les membres élisent le Conseil d'administration qui, lui-même, élit le bureau. Un directeur est rétribué par le Conseil d'administration. Les recettes sont constituées des cotisations des membres, des droits d'inscription des bibliothèques extérieures à l'Etat qui participent au réseau, des droits payés pour les services, de subventions spéciales et de donations. En 1971, le système de catalogage on-line est devenu opérationnel et l'OCLC est aujourd'hui un réseau de plus de 1.000 bibliothèques participantes. Mais seules les bibliothèques de l'Ohio qui ont le statut de membre (84) ont un pouvoir de décision dans la gestion du consortium. Une solution serait d'élargir le consortium à d'autres Etats, mais il n'est pas possible de reproduire cette structure administrative dans tous les Etats. Une commission étudie les possibilités légales d'extension de l'OCLC en dehors des limites de l'Etat, sans perdre le bénéfice d'un statut juridique avantageux.

Le Research library group (RLG) est un consortium de quatre grandes bibliothèques : Harvard, Yale, Columbia university et New York public library. C'est le premier consortium à avoir rencontré une opposition à sa constitution en société anonyme, les éditeurs se sentant menacés par le programme d'acquisitions en coopération et le programme de prêt par photocopie.

Le développement anarchique de tous ces systèmes de coopération (il existe une bibliothèque universitaire qui appartient à 15 systèmes) nécessite la création d'une organisation administrative cohérente, dotée d'un instrument légal d'efficacité identique dans chaque Etat. Deux alternatives se présentent :

- une autorité de contrôle émanant du Gouvernement fédéral,
- les Etats passent des conventions pour créer des autorités inter-Etats.

La région n'a pas d'existence institutionnelle, et une activité régionale peut dépendre du Gouvernement fédéral, être le résultat d'un accord entre les Etats ou d'une action conjuguée entre le Gouvernement fédéral et les Etats.

Il y a actuellement une tendance au régionalisme pour résoudre certains problèmes. En 1972, le Président Nixon a créé un Conseil fédéral régional pour chacune des 10 régions fédérales, composé des directeurs régionaux des ministères. C'est cette tendance qui s'est exprimée dans la création du Regional medical library program (RMLP), par le Medical library assistance act de 1965.

La création de commissions comme l'Interstate commerce commission marque un transfert de responsabilités, dans certains secteurs, des Etats au niveau fédéral, et les Etats conscients de cette centralisation

réagissent en organisant une décentralisation régionale. Ils utilisent généralement pour cela le biais légal de l'"inter-state compact". C'est à dire qu'ils passent des conventions, sur un sujet, comme des Etats souverains, ces conventions devant avoir l'accord du Congrès, d'après la Constitution, article I, section 10. Actuellement 150 de ces conventions existent, et cette procédure est utilisée depuis 15 ans environ pour établir des programmes en commun, en particulier en ce qui concerne les ressources qui dépendent de plusieurs Etats. Plus de 35 Etats sont déjà signataires d'un "inter-state library compact". Des réseaux régionaux de bibliothèques peuvent aussi être créés par des organismes résultant de conventions inter-Etats dans le domaine de l'éducation : NELINET (New England library network) est un programme réalisé à l'initiative du New England board of higher education créé par le New England higher education compact, et dans ce cas la participation de bibliothèques qui n'appartiennent pas au secteur de l'éducation pose des problèmes.

Il commence à exister des "federal-interstate compacts" qui permettent de canaliser les subventions fédérales pour des services inter-Etats.

La National commission on library and information science, qui a élaboré un programme national pour la constitution d'un réseau national de bibliothèques, pense que le découpage administratif actuel est une gêne, les réseaux qui se sont constitués traversant les frontières des Etats. Elle demande des mesures législatives qui permettent la réalisation du réseau national, non seulement technologique mais aussi organisationnel, en tenant compte des autonomies locales et des Etats.

Il existe aussi des bibliothèques qui dépendent directement du Gouvernement fédéral. Elles sont de toutes sortes, depuis les trois bibliothèques nationales : Bibliothèque du Congrès, National library of medicine, National agricultural library, bibliothèques de recherche par exemple de l'armée, jusqu'aux bibliothèques destinées aux familles des militaires dans les bases à l'étranger. En 1965 a été créé le Federal library committee chargé d'étudier les problèmes particuliers des bibliothèques fédérales et de promouvoir la coopération entre elles et avec les autres bibliothèques de la nation. Ce Comité a son siège à la Bibliothèque du Congrès et administre le Federal experiment in cooperative cataloging (FLECC) qui participe à l'OCLC.

L'organe fédéral des bibliothèques, pour les problèmes nationaux, est l'Office of libraries and learning resources, au sein de l'Office of education, lui même dépendant du Department of health, education and welfare. Il a changé plusieurs fois de nom : "Section" en 1936, puis "Branch", "Division", "Bureau" et enfin "Office" depuis 1974. Les subventions qu'il accorde sont réparties dans les secteurs suivants :

- . library research and demonstration branch
- . state and public library services branch
- . library education and postsecondary resources branch
- . school media resources branch.

I I

LES FONCTIONS DE COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES AUX ETATS-UNIS.

La coopération permet aux bibliothèques de fournir de meilleurs services aux usagers, tout en améliorant la gestion de ces services. Elle permet d'augmenter les ressources documentaires disponibles. On peut distinguer trois fonctions qui font l'objet de coopération :

. la bibliothèque doit remplir des fonctions bibliographiques en permettant la connaissance bibliographique des documents et leur localisation,

. elle doit remplir des fonctions d'acquisition des documents, en coordonnant ses actions avec d'autres bibliothèques pour éviter des achats en double et des lacunes dans l'ensemble des collections des bibliothèques du pays,

. elle doit : permettre l'accès à ses ressources documentaires, aux autres bibliothèques,

pouvoir utiliser les ressources des autres bibliothèques, en pratiquant le prêt interbibliothèques.

La coopération au niveau de ces trois fonctions se traduit par l'organisation de systèmes bibliographiques, de programmes d'acquisitions en coopération, du prêt interbibliothèques.

I. LES SYSTEMES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. Les catalogues collectifs.

Les bibliothèques américaines ont depuis toujours fait des efforts pour diffuser le signalement bibliographique de leurs collections. Ceci se traduit par un grand nombre de catalogues imprimés de bibliothèques, de répertoires collectifs de livres et de périodiques, de descriptions de collections spécialisées, d'études des collections, de catalogues d'expositions, etc ... : 11.800 titres de tels répertoires sont recensés en 1970 (1).

Le premier répertoire au niveau régional date de 1876 et au niveau national de 1885 : Catalogue of scientific and technical periodicals, publié par la Smithsonian institution. 25 répertoires collectifs sont publiés entre 1864 et 1899 (2). La période 1930-1941 est marquée par le grand développement des catalogues collectifs régionaux (il en existe 49 en 1940) et c'est pendant cette période que se développe l'idée d'un catalogue collectif national. Il se constitue à partir du catalogue sur fiches de la Bibliothèque du Congrès, qui avait été imprimé une première

(1) DOWNS (R.). - American library resources : a bibliographical guide. - Chicago : A.L.A., 1951-1972. - 3 vol.

(2) KRAUS (J.E.). Prologue to library cooperation. In : Library trends, (1975), 24, n° 2, p. 173.

fois en 1940, en y ajoutant des localisations dans d'autres bibliothèques des Etats-Unis. Ainsi naît le National union catalog : an author list representing Library of Congress printed cards and titles reported by other american libraries, dont la première édition couvre la période 1953-1957. Il est publié régulièrement depuis par la Bibliothèque du Congrès et est mis à jour par le Register of additional locations qui signale périodiquement des localisations supplémentaires pour des ouvrages parus depuis 1956. Actuellement cela représente 3 millions de fiches nouvelles par an, et des localisations dans 2.500 bibliothèques des Etats-Unis et du Canada.

En plus du catalogue pour les documents en alphabet latin, d'autres catalogues collectifs sont publiés pour les documents en chinois, japonais, coréen, hébreux, en langues slaves, de l'Asie du sud, de l'Asie du sud-est, du Moyen-Orient.

Une édition rétrospective est en cours pour les ouvrages parus avant 1956 : National union catalog pre-1956 imprints. Il est prévu 13 millions d'entrées et 610 volumes.

La Bibliothèque du Congrès publie des catalogues collectifs nationaux pour les non-livres :

- . National union catalog of manuscript collections, 1962 →, qui décrit 40.000 collections.
- . National register of microform masters, 1965.

Pour le signalement des monographies il existe beaucoup de catalogues collectifs locaux, régionaux, généraux ou spécialisés, mais le catalogue collectif imprimé cède la place à la création de centres bibliographiques desservant les bibliothèques d'une zone : "Union library catalogue of the Philadelphia metropolitan area", "Bibliographic center for research for the Rocky Mountain region", "Pacific northwest bibliographic center and union catalog", etc...

Les répertoires collectifs de publications en série sont plus difficiles à réaliser, car la description bibliographique de ces publications est plus complexe que celle des monographies.

L'Union list of serials a été éditée en 1927 et recensait 75.000 titres localisés dans 225 bibliothèques.

La troisième édition, de 1965, de l'Union list of serials in the United States and Canada recense 156.000 titres localisés dans 956 bibliothèques.

La réédition de ces répertoires n'est plus faite et le signalement courant est assuré par la publication de New serials titles, depuis 1950, par la Bibliothèque du Congrès, qui couvre 700 bibliothèques des Etats-Unis et du Canada.

La Bibliothèque du Congrès publie également Newspapers on microfilm, 7ème édition en 1973, qui recense 34.000 journaux américains et 9.000 journaux étrangers, avec la localisation de ces reproductions dans plusieurs centaines de bibliothèques et firmes commerciales.

Pour la localisation des publications officielles, le Depository library act de 1962 établit un système régional d'environ 40 bibliothèques attributaires.

Des inventaires des fonds des bibliothèques sont effectués et servent de base pour la planification de la coopération et la localisation de documents qui ne sont pas recensés par ailleurs. Il en existe au niveau national :

DOWNS (R.). - American library resources ... - 1951-1972

ASH ..-Subject collections : a guide to special book collections and subject emphases ... in the United-States and Canada.

KRUZAS. - Directory of special libraries and information centers.

et au niveau régional, d'un Etat et local :

DOWNS(R.).-Guide to Illinois library resources.

DOWNS (R.). - Resources of southern libraries.

HOLLEY, HENDRICK. - Resources of Texas libraries, etc...

Mais l'absence de normes statistiques est un handicap pour évaluer les collections.

L'édition de ces catalogues collectifs, qui a d'abord été préparée de façon manuelle, a bénéficié des progrès de la technologie. Les données sont entrées en mémoire d'ordinateur et l'édition se fait soit par listing, soit par le procédé de photocomposition, soit par la production de microformes en sortie directed d'ordinateur (COM).

2. Le catalogage en coopération.

Les catalogues collectifs et le partage de certaines tâches techniques comme le catalogage, sont des fonctions coopératives que les bibliothèques américaines ont accepté tôt.

La coopération pour le catalogage nécessite l'utilisation de règles communes. L'histoire de la mise au point de ces règles de catalogage commence en 1852 et est marquée par les travaux du Comité spécialisé de l'American library association et les règles successives suivies par la Bibliothèque du Congrès. Les travaux continuent encore actuellement pour inclure la description bibliographique normalisée adoptée au niveau international (1).

Il y a d'abord eu la mise en place, au niveau national, d'un catalogage centralisé, effectué par la Bibliothèque du Congrès. En 1901 elle commence son service de production de fiches à l'usage des bibliothèques américaines, fiches établies d'après ses règles de catalogage et avec l'aide notices envoyées par des bibliothèques bénéficiant du service. Ce service prospère jusqu'en 1931-1932, date à laquelle le nombre de fiches fournies diminue, ce qui traduit l'augmentation des délais entre l'arrivée des ouvrages et la production des fiches (la Bibliothèque du Congrès connaît alors des problèmes de réduction budgétaire et des réductions de personnel qualifié). En 1932 est créée la Cooperative cataloging division, mais depuis l'organisation a changé et les bibliothèques envoient leurs fiches au National union catalog. En 1939 le retard pris dans le

(1) Pour l'histoire des règles de catalogage, consulter :
 HENDERSON (K.L.). "Treated with e degree of uniformity and common sans" : descriptive cataloging in the United States, 1876-1975. In : Library trends, (1976), 25, n° 1, 227-271, bibl. (178 réf.).
 HICKEY (D.J.). Subject analysis : an interpretative survey. In : Library trends, (1976), 25, n° 1, 273-291, bibl. (36 réf.).

traitement des ouvrages (1.670.161 volumes avec 30.000 retards supplémentaires par an) oblige la Bibliothèque du Congrès à séparer le catalogage descriptif du catalogage analytique qui étaient liés jusque là.

En 1965, une enquête faite par l'Association of research libraries révèle que malgré les différents systèmes qui existent, les bibliothèques de recherche continuent à assurer 50 % du catalogage localement. Elles obtiennent du Gouvernement fédéral un amendement du Higher education act, titre II-C qui autorise la Bibliothèque du Congrès à établir le National program for acquisition and cataloging (NPAC). Ce programme est aussi connu sous le nom de catalogage en coopération (shared cataloging). 89 bibliothèques participent à ce programme qui permet l'acquisition et le catalogage en coopération de monographies de 30 pays différents. Pour ce qui est du catalogage, la Bibliothèque du Congrès coopère avec les organismes chargés de la Bibliographie nationale de 22 pays et s'appuie sur des centres régionaux là où n'existe pas de bibliographie nationale. Partout où cela est possible les notices des bibliographies nationales étrangères sont utilisées et adaptées aux règles de catalogage de la Bibliothèque du Congrès. La diffusion des informations bibliographiques est assurée par la Bibliothèque du Congrès, par le canal du service de production des fiches. Les 89 bibliothèques qui participent au programme reçoivent un jeu complet des fiches produites et s'engagent, en les confrontant à leurs fichiers, à signaler tout ouvrage qu'elles possèdent et qui n'y figure pas. Le service de catalogage centralisé s'est donc transformé avec le NPAC en catalogage en coopération. La gestion de ce service est de plus en plus lourde :

- . en 1965, 47 millions de fiches vendues à 17.000 bibliothèques et qui ne couvraient que 50 % des besoins catalographiques des bibliothèques de recherche importantes.
- . en 1968-1969, 100 millions de fiches qui couvent 70 à 80 % des besoins des mêmes bibliothèques.
- . 600.000 demandes étaient reçues par jour en 1970.

Une partie des opérations de confection et de distribution des fiches est automatisée.

Le National program for acquisition and cataloging est l'objet d'évaluations permanentes par les bibliothèques participantes. L'intégration du programme dans la structure du catalogage de la Bibliothèque du Congrès pose quelques problèmes. Des dispositions ont été prises pour faire bénéficier les deux autres bibliothèques nationales (National library of medicine et National agricultural library) des avantages du programme.

pour l'année fiscale 1965,	110.000 livres étrangers catalogués
	1968, 179.000
	1969, 200.373

La gestion des fiches étant de plus en plus compliquée, la Bibliothèque du Congrès a fait des recherches depuis 1961 pour l'élaboration d'un catalogage sur bande magnétique, lisible en machine. De fin 1965 à fin 1968, le projet MARC a enregistré des notices bibliographiques

sur bandes magnétiques et le système a été testé avec 16 bibliothèques nord-américaines. MARC a été adopté comme format national en 1971. La Bibliothèque du Congrès fournit donc aussi des bandes magnétiques d'enregistrement de notices bibliographiques. L'accès on-line de la base de données MARC est en train d'être testée avec le Research library group (RLG).

Depuis 1974, le projet COMARC (Cooperative MARC) est en cours de réalisation. La Bibliothèque du Congrès reçoit des enregistrements faits localement par des bibliothèques sélectionnées. Ces enregistrements sont vérifiés et éventuellement corrigés par la Bibliothèque du Congrès et mis dans le circuit commercial par le MARC distribution service. Si le système se réalise, il aura été prouvé que l'on peut constituer une base de données bibliographiques avec des entrées décentralisées et une autorité bibliographique centrale. Les organismes qui participent à l'expérience sont : Boston theological institute, Cornell university library, Northwestern university library, 3 M Co library systems (anciennement Information dynamics corporation), University of Chicago, Washington state library.

En attendant que les bibliothèques soient toutes équipées pour utiliser les bandes MARC ou la base de données MARC, la Bibliothèque du Congrès participe à un catalogage à la source. Déjà en 1958 des recherches avaient été faites dans ce domaine, mais le "cataloging-in-source" avait été abandonné car il coûtait trop cher et les problèmes techniques étaient mal résolus. Pour le nouveau programme "cataloging-in-publication" (CIP), 1.100 éditeurs soumettent les épreuves des livres à la Bibliothèque du Congrès pour que des données catalographiques soient établies et imprimées dans l'ouvrage. 82.000 titres ont été traités de juillet 1971 à 1976.

Un autre service de catalogage d'importance nationale existe depuis 1965 pour les bibliothèques médicales. Il est assuré par la National library of medicine. CATLINE (CATalog on-LINE) est une base de données de plus de 150.000 références de monographies et publications en série. Elle est destinée à fournir les données catalographiques aux bibliothèques médicales appartenant au Biomedical communications network.

Au niveau des Etats, la formation de centres de coopération technique a été encouragée, depuis 1956, par le Library services act. En 1959, 21 Etats possédaient un ou plusieurs centres de traitement des ouvrages fonctionnant avec des fonds publics. Des firmes commerciales offrent aussi des services de catalogage, depuis 1938, essentiellement aux bibliothèques scolaires. On compte plus de 50 de ces firmes en 1968.

Les bibliothèques universitaires ont été plus lentes à pratiquer la coopération pour le traitement des documents. En 1969 est créé le Colorado academic library book processing center, qui travaille pour 9 institutions subventionnées par l'Etat. En 1967 les bibliothèques universitaires de l'Ohio forment l'Ohio college library center (OCLC). Le

fonctionnement de ce réseau étant expliqué de façon très détaillée dans la troisième partie de cette étude, nous indiquons seulement les grandes lignes de son activité concernant le catalogage en coopération. Il s'agit essentiellement d'un catalogage partagé entre les bibliothèques participantes, qui s'effectue en conversationnel à partir des terminaux situés dans chacune de ces bibliothèques. Les enregistrements sont stockés en mémoire d'ordinateur au siège du réseau. Les bandes MARC de la Bibliothèque du Congrès servent aussi à l'entrée des données. Le réseau a connu une croissance très rapide, prouvant que ce type d'organisation répondait à un besoin réel pour tous les types de bibliothèques. Il comprend maintenant tous les types de bibliothèques de l'Etat, il a dépassé les frontières de l'Ohio et colonise l'est des Etats-Unis. Le catalogage n'est pas scientifique, aucun niveau n'est exigé et aucune vérification n'est faite pour l'entrée des notices. Il n'existe pas de fichiers d'autorité pour les entrées et un même ouvrage peut faire l'objet de plusieurs notices. La base de données de l'OCLC est donc une base de données catalogographiques mais pas une base de données bibliographiques.

D'autres réseaux semblables existent au niveau d'autres Etats ou au niveau régional et beaucoup d'entre eux ont adhéré à l'OCLC. Aucun autre réseau de catalogage ne possède l'impact de l'OCLC.

Au niveau national, pour le catalogage, on trouve donc en présence la Bibliothèque du Congrès et l'OCLC et l'avenir se construira sur cette situation. Ceci ne convient pas aux bibliothèques publiques qui reprochent à ces deux organismes de servir surtout aux bibliothèques de recherche. Elles reprochent à la Bibliothèque du Congrès d'utiliser des vedettes matières inacceptables dans des bibliothèques publiques (vedettes anachroniques pour les problèmes d'actualité, et même racistes, sexistes et colonialistes). Elles trouvent que les fiches produites selon l'ISBD ont une ponctuation ésotérique qui déroute les lecteurs. Quant à l'OCLC, c'est un mauvais service à cause de l'absence de contrôle à l'entrée des données, et la majorité des ouvrages entrés concernent les bibliothèques de recherche. Certaines bibliothèques publiques souhaiteraient un centre bibliographique au niveau national, établissant des vedettes matières répondant à leurs besoins (1).

Il n'en reste pas moins que la base de données MARC, surtout avec la mise en place de COMARC constitue la base de données bibliographiques nationale pour les monographies.

Dès 1969 il avait été envisagé la conversion rétrospective des notices du fichier de la Bibliothèque du Congrès ainsi que celles des ouvrages en langue autre que l'anglais. Le projet RECON (REtrospECTIVE CONversion), après avoir été testé, a été abandonné à cause de son coût trop élevé. Mais cette perspective est de nouveau envisagée dans le cadre de COMARC, plusieurs bibliothèques participantes étant intéressées par une conversion rétrospective.

(1) FREDMAN (M.J.). Processing for the people. In : Library journal, (1976), 101, n°, 189-197, bibl. (28 réf.).

3. Catalogage et enregistrement des publications en série en coopération.

La coopération dans ce domaine est plus difficile que pour les monographies, car il faut identifier de manière unique les publications en série qui changent fréquemment de forme, de périodicité, de titre ... Cette identification unique est particulièrement importante pour le traitement automatisé de ces publications.

Il s'agit pour les bibliothèques qui coopèrent de remplacer les traditionnels catalogues collectifs de périodiques imprimés par des bases de données de publications en série, permettant la localisation, et éventuellement donnant l'état des collections, et qui soient à jour en permanence.

Des systèmes locaux ont été mis au point assez tôt, surtout dans le secteur médical.

Le Medical center of New-York a, en 1976, 40.000 enregistrements de publications en série biomédicales qui servent de base au Union catalog of medical periodicals.

La Washington school of medicine library utilise depuis 1963 le PHILSOM (Periodicals holdings in the libraries of schools of medicine). Le système comprend maintenant 5 bibliothèques du Medical library center of New York et une bibliothèque médicale du Wisconsin (Wisconsin state university at Stevens Point) qui constituent PHILSOM-east, et 8 bibliothèques médicales en tout. C'est un système un peu ancien, qui a du se moderniser au fur et à mesure des progrès de la technologie. Il est on-line seulement pour les bibliothèques qui ont accepté de payer la modernisation de leurs terminaux.

Dans le secteur médical il existe aussi l'UCLA (University of California Los Angeles) serials system, auquel est rattaché le consortium des Ecoles de médecine de l'Université de Californie (Irvin). Ce système devrait bientôt être reproduit à la Medical center library of the University of Alabama, Birmingham. Il est plus récent que PHILSOM, offre un accès on-line, des enregistrements à jour à tout moment et compatibles avec le format MARC.

La National library of medicine possède la base de données SERLINE (SERIALS on-LINE), complétée par un fichier d'autorité, pour les périodiques médicaux. La National library of medicine étudie la possibilité de participer à l'OCLC pour les monographies et les publications en série.

Dans le domaine non médical il existe par exemple le système de l'Université du Minnesota. La Minnesota union list of serials (MULS) est une base de données en format MARC.

L'OCLC espérait que son sous-système pour les publications en série serait opérationnel fin 1973. La réalisation de ce projet s'est faite finalement en coopération avec d'autres organismes travaillant au niveau national, dans la mise en place de CONSER (CONVersion of SERIALS).

Dès 1967, à l'initiative du Committee on scientific and technical information (COSATI) du Federal council for science and technology, des recherches sont faites à la Bibliothèque du Congrès sur la constitution d'une base de données contenant la description et la localisation de tous les périodiques connus aux Etats-Unis. C'est le National serials data program (NSDP).

En 1969, il est décidé que les bibliothèques nationales (LC, NLM, NAL) devront constituer un système de publications en série. A cette époque l'application de MARC aux publications en série est au point, c'est le format MARC/s. La base de données initiale choisie est celle de l'Union list of scientific serials in canadian libraries ; elle est transférée en format MARC/s. Après avoir résolu une partie des problèmes de normalisation de la description des publications en série, le programme est opérationnel en janvier 1973.

Les problèmes rencontrés pour l'adoption de règles de catalogage étaient les mêmes que pour l'International serials data system (ISDS). Le NSDP devint le centre national des Etats-Unis pour l'ISDS, responsable de l'attribution de l'ISSN (Numérotation normalisée internationale des publications en série) et du titre-clé des publications en série des Etats-Unis.

Les délais de réalisation du National serials data program s'annonçaient beaucoup plus longs que prévu. Beaucoup de professionnels attendaient, pour mettre sur pied des systèmes locaux, qu'il soit en action. Des bases de données se créaient et si une solution n'était pas trouvée au niveau national, les programmes de conversion nécessaires pour les rendre compatibles coûteraient très cher.

En 1973 des bibliothécaires se sont réunis et ont décidé de coopérer pour constituer une base de données d'enregistrements bibliographiques sur les publications en série, utilisable pour produire des répertoires collectifs de publications en série. Cette base de données devra être utilisable au niveau local, régional, national et international. Le Council on library resources accepte de gérer ce système CONSER (CONVERSION OF SERIALS) et passe un contrat avec l'OCLC pour la première phase du programme CONSER I, qui doit se dérouler jusqu'en novembre 1977.

L'objectif était d'avoir une base de données de 200.000 à 300.000 titres en deux ou trois ans, accessible on-line par l'OCLC. La base de données initiale est constituée de 75.000 titres de la Minnesota union list of serials (MULS), enregistrée en format MARC/S, 30.000 titres de la Bibliothèque du Congrès provenant du National serials data program et d'autres participants. Neuf organismes participent à cette phase initiale : La Bibliothèque du Congrès, la National library of medicine, la National agricultural library, State university of New York-New York state library, les bibliothèques des universités de Californie et du Minnesota, Yale et Cornell university. (pour l'organisation de CONSER I, voir la pl. p. 19)

La planification est élaborée par les institutions qui participent et les discussions sont couvertes très largement à des personnalités intéressées ou choisies comme experts. Les organismes ont été choisis, pour participer à l'expérience, en fonction de la dimension de leurs collections, de leur niveau de catalogage et de leurs possibilités financières pour une participation au coût local.

Deux démarches étaient possibles pour un tel programme : soit réaliser des notices parfaites sans fixer de délai, soit réaliser des notices moins parfaites avec un système opérationnel à court terme. C'est la seconde solution qui a été retenue, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de normalisation. Les notices doivent être validées par deux centres spécialisés : la Bibliothèque du Congrès et la Bibliothèque nationale du Canada qui sont les centres nationaux, pour les Etats-Unis et le Canada de l'ISDS. Les notices validées comportent le titre-clé et l'ISSN.

CONSER Inter-Relationships

The following statements are keyed to the diagram in the Chart:

- (1) The interim responsibility for the management of the CONSER project rests with the Council on Library Resources. The Council also provides partial funding for the project. During the project, a more permanent arrangement will be made.
- (2) There is two-way communication between the CONSER Advisory Group and the CONSER management staff at the Council on Library Resources.
- (3) It is the responsibility of the CONSER Advisory Group to inform the U. S. and Canadian library communities, the publishers, and the abstracting and indexing communities in both countries. The Advisory Group is also responsible for informing CONSER management of the reactions to CONSER from these communities.
- (4) The Ohio College Library Center's system is the interim host site for the CONSER data base. OCLC's staff and management work closely with the CONSER management, Centers of Responsibility, and the Advisory Group to implement the project.
- (5) The initial files are loaded from magnetic tape in a batch mode. Shown are the Minnesota Union List of Serials, the LC MARC serials, and the Canadian MARC serials. There may be other initial files.
- (6) After the initial files are loaded from tape, the CONSER participants shown in the left semicircle begin their input on-line.
- (7) Periodically, on prior arrangement with OCLC, each user institution may get tapes of its own records from OCLC. These may differ from other CONSER records in that they contain local data.
- (8) This shows that Yale is also a member of the Research Library Group and NELINET. Cornell University is a CONSER representative of the Five Associated University Libraries system.
- (9) Other OCLC users who are not CONSER participants also input serials records to the data base and have on-line access to these records.
- (10) After the initial files are loaded, there is a constant interaction between, on the one hand, OCLC and, on the other, the Library of Congress and the National Library of Canada. These two libraries input their own serials records;

they receive separate tapes of their MARC serials records for MARC distribution. They also act as Centers of Responsibility for certain bibliographic content of the records.

(11) Periodically during the project and at its end, the Library of Congress and the National Library of Canada will receive the CONSER files and distribute them as they do their MARC serials.

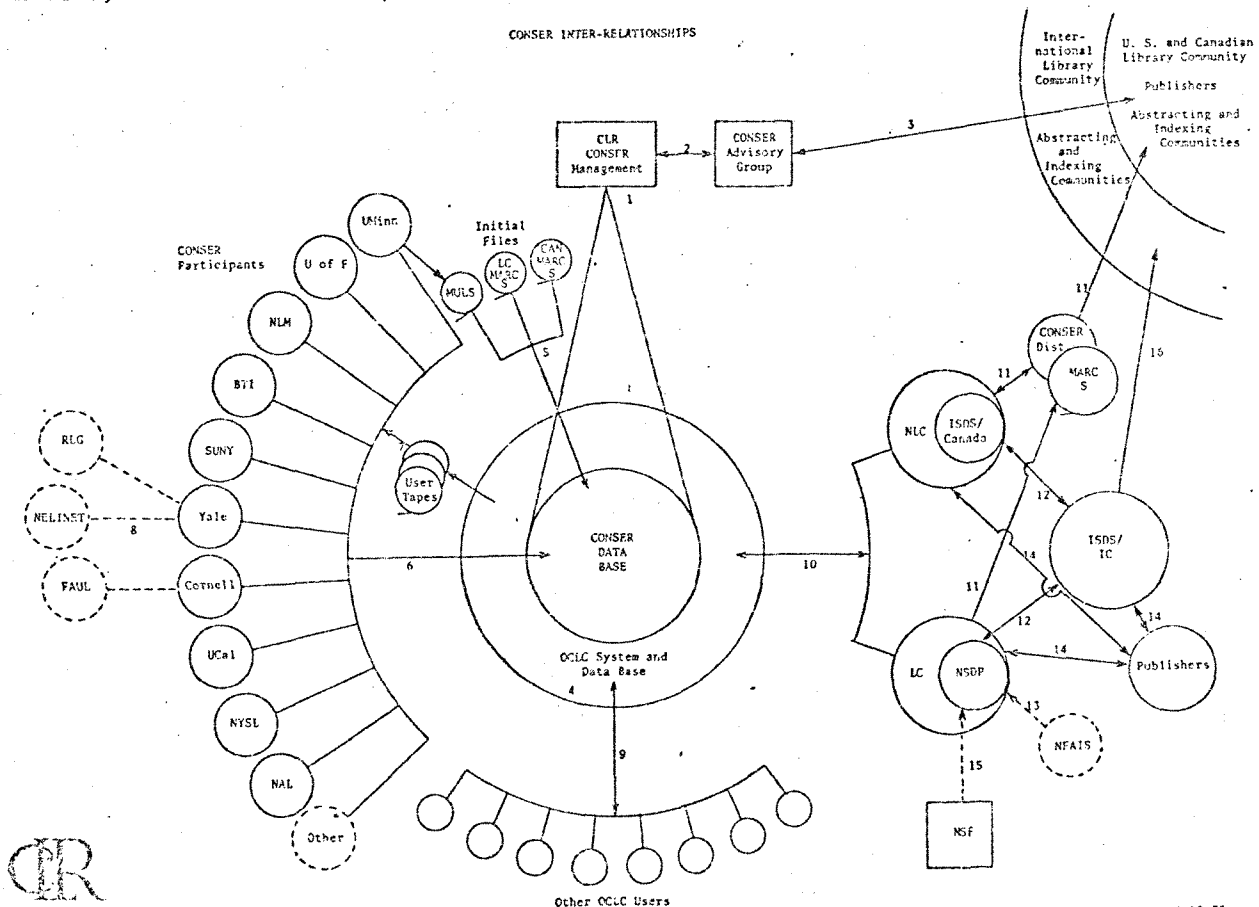
(12) The National Serials Data Program (NSDP) within the Library of Congress, and the ISDS/Canada within the National Library of Canada, provide records from CONSER to the International Center in Paris. In addition, these two activities receive from the ISDS records prepared by other national centers and by the ISDS Center itself. These records become part of CONSER. The NSDP and the ISDS/Canada have the responsibility for providing the ISSN and Key Titles to CONSER records for serials published in the two countries, and for authenticating and locking these data elements. These two centers also provide to the CONSER records additional data elements required by the international system.

(13) The National Federation of Abstracting and Indexing Services provides input to CONSER by way of the National Serials Data Program, and receives CONSER records in the national distribution system.

(14) The Library of Congress and the National Federation of Abstracting and Indexing Services inform U. S. publishers concerning CONSER and request their assistance in using the International Standard Serial Number. The National Library of Canada has the same relationship with Canadian publishers. The international Serials Data System in Paris and other National Centers perform this function for foreign publishers.

(15) The National Science Foundation provides some of the funds and guidance for the National Serials Data Program so that it may satisfy the requirements of the abstracting and indexing services primarily and of the scientific and technical community generally.

(16) The ISDS Center in Paris is responsible for communication with the international library and abstracting and indexing communities. It has other functions not related to CONSER.



COUNCIL ON LIBRARY RESOURCES, INC.

Actuellement la base de données comporte 160.000 titres, dont seulement 40.000 à 60.000 sont validés, ce qui permet de répondre à 40 % des interrogations alors que l'objectif est 90 %. Elle est accessible on-line en participant à l'OCLC ou en s'abonnant à Library of Congress' MARC distribution service-serials.

En novembre 1977, la base de données doit être transférée à la Bibliothèque du Congrès qui la gèrera de façon définitive. Ce sera la phase CONSER II. L'OCLC gardera une copie de la base de données qui sera tenue à jour. Une équipe est déjà en place à la Bibliothèque du Congrès pour planifier les activités de CONSER II conjointement avec les objectifs à long terme du traitement des publications en série. La production de fiches à partir des enregistrements est reportée à plus tard à cause de la complexité de la notice ISBD(s). La publication de New serials titles sera une diffusion imprimée des données de CONSER, ainsi qu'un medium pour la diffusion de l'ISSN et des titres-clés. La Bibliothèque du Congrès envisage la création de centres spéciaux de validation des entrées tels que le Government printing office, la National federation of abstracting and indexing services, etc... La National library of medicine sera centre de validation pour les publications en série médicales. La National federation of abstracting and indexing services pourra apporter des données supplémentaires telles que le CODEN, l'Indexation et l'analyse, en plus des localisations, et les abréviations des titres. Des organismes d'abonnement pour les publications en série, qui sont généralement automatisés, pourraient se lier au système et mettre à jour les informations qui se périment (comme le prix).

L'Union list of serials n'était pas un objectif de CONSER I, mais CONSER II a pour but d'améliorer le prêt interbibliothèques. Des agences régionales sont envisagées pour entrer l'état des collections.

Des produits imprimés sont projetés : signalement des nouveaux enregistrements et des changements importants apportés aux enregistrements existants ; des catalogues de publications en série, donnant des informations sur les nouvelles localisations ou les états des collections.

CONSER est l'élaboration en coopération de la base de données nationale pour les publications en série. C'est un système avec des entrées décentralisées et une autorité de contrôle centralisée. Le signalement des localisations et de l'état des collections sera un moyen d'améliorer le prêt interbibliothèques et le partage des ressources au niveau national. Elle aura aussi une portée internationale.

4. Le contrôle bibliographique national.

La Bibliothèque du Congrès est un élément très important pour la constitution d'un système national de traitement de l'information, puisqu'elle a accepté de jouer un rôle de coordination, pour la partie bibliothèque, d'un réseau national de services de bibliothèques et d'information. Les autres éléments sont les services d'analyse et d'indexation, les éditeurs, les libraires et d'autres professionnels.

En avril 1974, un meeting subventionné par le Council on library resources et la National science foundation a réuni 45 participants représentant les différents secteurs de l'information. Ils ont défini un programme d'action destiné à améliorer le système bibliographique national et ont créé un Committee for the coordination of national bibliographic control (CCNBC), rémunéré par des subventions du Council on library resources, de la National science foundation et de la National commission on library and information science. (Ce Comité s'est d'abord appelé Advisory group on national bibliographic control).

Les buts que ce Comité s'est fixé dans sa première réunion sont :

- . définir le minimum de données bibliographiques nécessaires à l'identification des unités bibliographiques,
- . étudier la nécessité de normes supplémentaires dans le domaine des bibliothèques, de la documentation, en relation avec les usages de l'édition, et recommander les actions à entreprendre par les organismes officiels,
- . promouvoir l'échange des enregistrements bibliographiques entre les bibliothèques, les systèmes et entre les diverses branches de la profession de l'information,
- . trouver un format d'enregistrement pour les documents, articles de périodiques, rapports techniques et autres, non couverts par le format MARC,
- . étudier le problème du couplage des représentations graphiques en caractères non alphabétiques et des enregistrements bibliographiques,
- . trouver un système national de vedettes d'autorités,
- . étudier l'accès par sujet.

Diverses actions ont été entreprises pour réaliser ces objectifs :

- Réunion de commissions de travail sur les thèmes "Format for journal articles and technical reports", "Bibliographic authority files".
- A partir de 1975, essai de mise au point de codes optiques qui permettraient la saisie automatique des livres, en accord avec les éditeurs et les autres partenaires de l'édition, de la distribution et de l'information.
- Favoriser l'utilisation, pour les opérations de commandes, de l'ISBN.
- Dans le domaine des normes, le Comité a saisi l'American national standard institute pour déterminer un format normalisé pour CONSER.

La Bibliothèque du Congrès a longtemps refusé d'être le centre bibliographique national. Mais les pressions exercées sur elle par les associations professionnelles, des organismes comme le Council on library resources, la National commission on library and information science, l'ont amenée à accepter de jouer le rôle d'une bibliothèque nationale et d'être plus que la bibliothèque du Congrès. Avec les projets COMARC et CONSER elle devient le centre bibliographique national qui gère les bases de données bibliographiques nationales de monographies et de publications en série, élaborées en coopération avec d'autres bibliothèques, sous son contrôle.

II. LES PROGRAMMES D'ACQUISITION EN COOPERATION.

Ces programmes sont nés des difficultés rencontrées, pendant la 2ème guerre mondiale, par la Bibliothèque du Congrès et les bibliothèques de recherche pour se procurer les ouvrages publiés en Europe.

1. Cooperative acquisition project for wartime publications.

Il s'est déroulé d'août 1945 à octobre 1947, et a permis le recensement et l'acquisition d'ouvrages publiés pendant les hostilités. La Bibliothèque du Congrès a été chargée de cette mission et les ouvrages ont été répartis selon les spécialités attribuées aux 113 bibliothèques participantes. 819.022 livres et volumes de périodiques ont ainsi été distribués avec l'aide du Gouvernement fédéral.

Les bibliothèques de recherche ont pris conscience des avantages offerts par un programme d'acquisitions en coopération et du rôle que pouvait jouer la Bibliothèque du Congrès, ce qui a entraîné un changement radical dans la politique d'acquisition des ouvrages étrangers.

2. Association of research libraries's Farmington plan.

Le but du plan était qu'un exemplaire au moins de toute nouvelle publication étrangère, d'un intérêt possible pour la recherche, soit acheté par une bibliothèque américaine, soit rapidement signalé dans le National union catalog et soit disponible pour le prêt interbibliothèques ou la reprographie.

Le plan est adopté en 1947 pour la couverture de l'Europe de l'ouest et en 1952 s'étend à l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et l'Europe de l'est. Il s'agit d'un accord volontaire entre un soixantaine de bibliothèques de recherche. Les activités sont coordonnées par le Farmington plan committee et la communication entre les bibliothèques est assurée par la publication de Foreign acquisitions newsletters. En 1972, l'Association of research libraries fusionne le Farmington plan committee avec son Foreign acquisition committee, et le plan cesse d'exister.

Les raisons de l'abandon du plan sont multiples : ouvrages en double (déjà acquis par un autre moyen) et beaucoup d'achats de documents inutiles ; en période de restriction de crédits il est plus difficile de demander aux bibliothèques d'acquérir des ouvrages qui n'intéressent pas leurs utilisateurs ; existence du National program for acquisition and cataloging, etc...

3. Latin american cooperative acquisition program (LACAP).

Commencé en 1959, il a été abandonné en 1975 essentiellement pour des raisons économiques. Il concernait 43 bibliothèques.

4. Public-law 480 program.

Il est né d'une loi autorisant la Bibliothèque du Congrès à utiliser des crédits américains existant dans certains pays, en monnaies locales, pour acquérir des ouvrages, les relier, les cataloguer et les envoyer aux bibliothèques américaines participant au programme.

Ce programme a commencé en 1961. En 1970 il avait permis d'acquérir 14 millions de documents.

5. National program for acquisition and cataloging (NPAC).

Il a été créé en 1965 à la Bibliothèque du Congrès par un amendement au Higher education act. C'est le premier programme national centralisé que les Etats-Unis connaissent pour les acquisitions en coopération. Les programmes antérieurs étaient des accords volontaires de coopération décidés de façon décentralisée.

Ce programme doit assurer l'acquisition et le catalogage d'ouvrages étrangers, par la Bibliothèque du Congrès, au profit de 89 bibliothèques de recherche participantes.

Des centres d'acquisition sont établis dans les régions où le commerce du livre est mal organisé. Dans les autres secteurs, des libraires procèdent au choix des ouvrages selon des critères préétablis, dans les limites du budget accordé. Sont exclus les périodiques, les livres de médecine, d'agriculture, les livres pour enfants, les publications officielles et des sociétés, les ouvrages onéreux. Les ouvrages sont traités et envoyés chaque semaine à la Bibliothèque du Congrès.

6. Le Center for research libraries.

Le Center for research libraries (CRL), à Chicago, a eu une approche particulière du problème des acquisitions en coopération.

Il s'appelait initialement Midwest interlibrary center, et est né en 1949 de la constatation que le faible taux d'utilisation de certains ouvrages devrait permettre leur mise en commun entre plusieurs bibliothèques. Les participants pensaient qu'ils devaient être un petit nombre, situés dans une même région géographique, afin d'éviter des conflits à propos d'ouvrages sortis et demandés par d'autres emprunteurs.

Dix grandes universités firent don au Centre des ouvrages peu utilisés de leurs collections. Ils furent stockés au Centre, en un seul exemplaire. Le Centre fit l'acquisition d'ouvrages ou de périodiques susceptibles d'être peu consultés, avec la participation de chaque bibliothèque adhérente.

Les premiers essais permirent de constater qu'il y avait peu de prêts, pas de conflits de demandes simultanées et il fut décidé une extension du système.

En 1961, il n'y eut plus de restriction géographique et peu après le Centre changea de nom. Il comprend 78 institutions membres aux Etats-Unis et au Canada et couvre une zone géographique allant de Cambridge (Harvard) à la Californie et aux Iles Hawaï.

En 1974, il stocke 3 millions de volumes imprimés, plusieurs centaines de millions de microfilms.

Des études ont été faites sur les ouvrages peu utilisés, et le Centre estime que des ouvrages utilisés une fois tous les cent ans peuvent constituer jusqu'à 25 % du fonds d'une bibliothèque de recherche. Le Centre pense donc qu'il existe certains types de documents pour lesquels un exemplaire suffit à l'échelle d'un pays pour répondre à la demande : les documents officiels provinciaux, les journaux provinciaux, les thèses de doctorat, certaines revues en cours, des documents d'archives, beaucoup de livres anciens.

Le Center for research libraries rassemble donc tous les documents officiels des 50 Etats, les microfilms de beaucoup de journaux provinciaux, des thèses de doctorat parues à l'étranger, des microfilms d'archives des Etats-Unis et de certains pays étrangers, etc...

Tous ces documents peuvent être demandés par n'importe quelle bibliothèque des Etats-Unis. Le Centre pourrait prêter dans le monde entier si des accords intervenaient au niveau international et permettaient des dons de publications étrangères peu utilisées.

6. Programmes locaux d'acquisition en coopération.

Il existe des programmes similaires à ceux décrits précédemment à un échelon local.

- Midwest universities consortium : quatre universités des Etats de l'Illinois, l'Indiana, du Michigan et du Wisconsin, ont organisé les acquisitions des documents étrangers qui ne pouvaient être faites de façon traditionnelle.
- Hampshire inter-library center à Amherst, Massachusetts. Il a été commencé en 1951. Quatre bibliothèques (Amherst, Mount Holyoke, Smith colleges and University of Massachusetts) rassemblent leurs collections de recherche et vendent les doubles pour acquérir des travaux de recherche importants qu'aucune ne possède. Ces établissements sont semblables et proches géographiquement.
- Research library group (RLG). Composé de New York public library, Harvard, Yale, Columbia et créé en 1974. Ces bibliothèques possèdent ensemble 25 millions de volumes. Elles ont décidé de n'acheter qu'un seul exemplaire pour les acquisitions onéreuses. Il y aura un centre d'information à Yale qui aura le signalement de tous les ouvrages et autres types de documents possédés par les quatre bibliothèques.

L'idée de spécialisation des domaines est ancienne, mais les universitaires apprécient peu cette politique et ce type de programme est peu encouragé.

III. LE PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES.

L'idée de prêt interbibliothèques a été suggérée dans Library journal, dès 1876, et le premier code de prêt inter, établi par le

Committee on coordination of college libraries de l'American library association date de 1917. Il a été révisé en 1940, 1952 et 1968. Le formulaire national normalisé de prêt interbibliothèques date de 1951.

Le prêt interbibliothèques connaît depuis une dizaine d'années une augmentation considérable (+ 50 % entre 1965 et 1970, + 50 % entre 1970 et 1975). Correspondant à l'élévation du niveau de scolarisation, la demande d'ouvrages spécialisés et souvent épuisés a augmenté. Le prêt a été facilité et encouragé par l'amélioration des systèmes bibliographiques, par le perfectionnement de la technologie de la communication entre les bibliothèques et des techniques de reproduction des documents. Le poids de cette augmentation s'est porté essentiellement sur les bibliothèques nationales et les grandes bibliothèques de recherche, qui n'empruntent pas, et pour lesquelles s'est posé le problème de la gratuité des services rendus. Les relations pour le prêt ont d'abord été de bibliothèque à bibliothèque, puis des systèmes et des réseaux de prêt interbibliothèques se sont constitués. Ces réseaux peuvent être uniquement destinés à assurer un meilleur prêt interbibliothèques ou compter le prêt parmi toute une gamme de services en coopération.

Dans ce domaine se retrouve le problème de l'organisation d'un système national cohérent, à partir des organismes qui se sont développés de façon anarchique et en tenant compte des besoins.

L'Association of research libraries (ARL), dont les adhérents sont particulièrement concernés par le problème, et la National commission on libraries and information science ont suscité des enquêtes afin de connaître ces besoins, et de définir une politique au niveau national.

Les bibliothèques nationales et les très grandes bibliothèques de recherche assurent 70 % des prêts interbibliothèques. La majorité des demandes sont satisfaites localement, et les 2/3 le sont au niveau des Etats. Plus de 50 % des demandes concernent des publications en série, dont la moitié en sciences et techniques.

Vers 1974, 6 à 7 millions de demandes circulent par an. Plus de 50 % viennent des bibliothèques publiques et d'Etat. Les bibliothèques universitaires envoient surtout des demandes à des bibliothèques éloignées, alors que les bibliothèques publiques les envoient dans leur zone géographique. Les bibliothèques publiques empruntent plus de monographies que de publications en série et inversement pour les bibliothèques universitaires et de recherche.

- . 20 % des demandes concernent des unités bibliographiques publiées dans les trois dernières années,
- . plus de 50 % des demandes concernent des unités bibliographiques publiées dans les dix dernières années,
- . toutes les demandes concernent des documents publiés depuis moins de 70 ans,
- . environ 86 % des demandes concernent des documents en langue anglaise.

Les 2/3 des demandes sont satisfaites d'après la première localisation. Des études locales donnent des délais allant de 5 à 30 jours. Les bibliothèques universitaires évaluent le coût d'un emprunt à 7,61 \$.

et le coût du prêt à 4,60 \$ (1).

Les progrès de la technologie affectent la nature du prêt interbibliothèques. La National library of medicine commence la reprographie en 1939 et fonde les services de prêt interbibliothèques et de reprographie en 1956 (à cette époque elle recevait 85.000 demandes de reprographie par an). A partir de 1948 le télex est utilisé pour la transmission des demandes de prêt. Actuellement 25 % des demandes des bibliothèques universitaires et 65 % des demandes des bibliothèques publiques sont transmises par ce moyen. 416 bibliothèques des Etats-Unis et du Canada utilisent le télex dans un réseau de télécommunications interbibliothèques (2). La télécopie est peu utilisée car elle est d'un coût relativement élevé (1,79 \$ par page) et peu pratique car pour transmettre un volume il faut passer par l'intermédiaire d'une photocopie. Un circuit interne de télévision est utilisé à l'Université de Californie pour la transmission des documents par écran, mais ce système est d'une lisibilité médiocre. L'ordinateur utilisé en temps partagé pourrait servir à gérer les demandes de prêt. Les expériences faites montrent que le nombre des demandes est généralement insuffisant pour justifier l'emploi de cette technique.

Il existe actuellement des systèmes et des réseaux de prêt au niveau national et au niveau régional.

A partir de 1936, la Bibliothèque du Congrès transmet les demandes de prêt interbibliothèques pour les ouvrages qu'elle ne possède pas et ajoute leur localisation au National union catalog lorsqu'ils ont été trouvés. Ainsi, en 1968, le National union catalog permet de localiser 82 % des demandes. Les autres circulent dans le Weekly list of unlocated research books. En 1969 la Bibliothèque du Congrès expérimente un système de prêt avec un centre régional d'orientation des demandes : le Bibliographical center for research, Rocky Mountain region. Ce Centre ne transmet au niveau national que les demandes qui n'ont pu être satisfaites localement.

Le Regional medical library program (RMLP) permet, entre autre, la circulation des demandes de prêt de façon hiérarchique en quatre niveaux. Le niveau le plus bas est constitué par les bibliothèques d'hôpitaux, ensuite les bibliothèques des Ecoles de médecine, puis 11 bibliothèques médicales régionales, enfin la National library of medicine. La circulation des demandes se fait en principe toujours d'un niveau au niveau supérieur. Ce système couvre l'ensemble du territoire des Etats-Unis pour le domaine biomédical. Les demandes de prêt sont transmises par télex, sauf au niveau le plus bas.

Le Council of research libraries, Chicago, tient lieu de bibliothèque nationale de prêt pour les documents peu utilisés, puisqu'il prête ces documents à toute bibliothèque américaine qui en fait la demande.

Il existe des systèmes régionaux basés sur une collection centrale :

-
- (1) STEVENS (R.E.). A Study of interlibrary loan. In : College and research libraries, (1974), 35, n° 5, 336-343. Il s'agit de statistiques nationales établies à partir de diverses statistiques locales, puisqu'il n'y a aucune coordination entre les Etats pour l'établissement de ces données.
- (2) Library telecommunications directory : Canada, United-States... -2nd ed. - Durham, N.C. : Duke university medical center library, 1968.

- MINITEX (Minnesota interlibrary teletype exchange). C'est un réseau télex, situé à l'Université du Minnesota et qui dessert tous les types de bibliothèques. En 1974 il a reçu 160.000 demandes, le taux de satisfaction est de 75 %, le délai moyen de 2 jours, 75 % des prêts sont effectués sous forme de photocopies. Le réseau est subventionné par l'Etat. Il offre d'autres services que le prêt interbibliothèques : le Minnesota union list of serials, qui a servi de base de données de départ pour le projet CONSER, et un service d'information bibliographique avec des recherches dans de grandes bases de données dont MEDLINE. Les demandes ne pouvant être satisfaites sont transmises à WILS (Wisconsin interlibrary loan service) ou à la Bibliothèque du Congrès.

- WILS (Wisconsin interlibrary loan service), situé à l'Université du Wisconsin, Madison. Ce réseau est plus centralisé que MINITEX. Ses services sont offerts à 350 bibliothèques de l'Etat, il est subventionné par l'Etat. Il est accessible par télex ou par la poste. Il a été raccordé à MEDLINE en 1973.

Il existe des systèmes régionaux s'appuyant sur un système de bibliothèques, donc sur des collections décentralisées :

- NYSILL (New York state interlibrary loan program). Ce réseau a été établi en 1967, sur la base géographique de l'Etat. Le réseau est hiérarchisé: des sites de transmission autorisent l'envoi des demandes à la Bibliothèque de l'Etat. Il comprend des bibliothèques publiques et des bibliothèques de recherche. L'interface a été réalisé avec le Regional medical library program en 1973. En 1973-74 il a reçu 160.166 demandes, le taux de satisfaction est de 63 %, le délai moyen de 3 jours pour 91 % des demandes satisfaites par la Bibliothèque de l'Etat. Le problème de ce réseau est qu'il n'était pas conçu pour traiter des demandes de prêt de documents généraux, alors qu'il en reçoit de plus en plus.

Les conclusions des différentes enquêtes suscitées par l'Association of research libraries, la National commission on libraries and information science et d'autres associations professionnelles, portent sur les points suivants :

- le principe de percevoir un droit pour le prêt interbibliothèques rencontre l'opposition des bibliothécaires américains, sauf dans le secteur privé des bibliothèques spécialisées qui ont tendance à faire payer leur clientèle. Cependant, étant donné la charge que représente le prêt inter pour certaines bibliothèques qui empruntent peu et prêtent beaucoup, une solution serait peut être de faire payer à la bibliothèque emprunteuse la moitié du coût du prêt, soit environ 3,50 \$ pour les dix premières photocopies, avec un tarif dégressif, le paiement étant effectué par un système de coupons. La solution à long terme paraît cependant être une subvention du Gouvernement fédéral pour ce service.

- la création d'un centre national de prêt pour les publications en série est une hypothèse séduisante. Il permettrait un service plus rapide puisqu'il n'aurait qu'à effectuer les photocopies et les envoyer. Il

pourrait être centralisé comme en Grande Bretagne ou partiellement centralisé comme le réseau médical. Mais ce système se heurte à la législation sur le copyright.

- la création d'un système national de communications interbibliothèques utilisé pour l'acheminement des demandes de prêt inter permettrait la gestion automatisée de ces prêts (statistiques, facturation, etc...). Un organisme existant ou à créer assurerait la gestion du System for interlibrary communication (SILC). Ce pourrait être la Bibliothèque du Congrès.

- une structure idéale d'organisation au niveau national devrait comporter :

- . des centres bibliographiques locaux, contrôlant les demandes de prêt interbibliothèques issues de leur zone,
- . des centres de ressources disposant de collections importantes dans un domaine pour répondre aux demandes non satisfaites localement, dans l'Etat ou dans la région,
- . des centres qui serviraient en dernier recours.

I I I

LES RESEAUX DE BIBLIOTHEQUES AUX ETATS-UNIS.

"Il semblerait pourtant en feuilletant simplement les bibliographies spécialisées, qu'une légion de bibliothécaires fébriles aient littéralement couvert l'Amérique d'une infinité de réseaux. Mais peu sont vraiment importants". (1)

Le concept de réseaux date des dix dernières années. Il implique une forme plus structurée de coopération que les différents types d'associations, de consortiums, que les bibliothèques américaines pratiquaient pour réglementer la coopération. Les bibliothèques d'un réseau agissent collectivement comme une organisation unique, avec un partage des responsabilités entre tous les membres.

"Le concept de réseau est séduisant parce qu'il suppose qu'on ouvrira à tout individu, où qu'il se trouve, l'accès à des ressources plus importantes que celles dont normalement il pourrait disposer sur place. La constitution d'un réseau n'est pas seulement une extension des formes classiques de coopération entre bibliothèques ; elle transforme une confédération aux liens fort lâches de bibliothèques ou de systèmes d'information en une organisation structurée et intégrée dont le potentiel de service est plus élevé que celui de la somme des parties." (2)

Si le terme de réseau se rencontre si fréquemment dans la littérature professionnelle actuelle, c'est que, au-delà d'une mode, il répond à un besoin réel ; mais son emploi dans ^{des} acceptions différentes et parfois contradictoires explique aussi ce foisonnement.

Si l'on se réfère à Annual review of information science and technology, on trouve en 1971 quelques pages se rapportant aux réseaux, dans le chapitre que H. Avram consacre à l'automatisation des bibliothèques. A partir de 1972, un chapitre traite régulièrement des réseaux d'information et de bibliothèques.

Selon Swank (3) il faut pour parler de réseau, que des ressources organisées intellectuellement, soient mises à la disposition d'utilisateurs par l'intermédiaire d'une triple organisation :

- . organisation formelle
- . système de communication
- . accès physique aux ressources.

Miller et Tighe (4) reprennent la définition donnée par

- (1) LEBLANC (J.J.). Coopérer ... ou périr ? In : Documentation et bibliothèques, (1976), 22, n° 3, 113-121.
- (2) BECKER (J.). Le Point sur la planification des réseaux de bibliothèques aux Etats-Unis d'Amérique. In : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1977), 31, n° 2, 87-97.
- (3) SWANK (R.C.). Interlibrary cooperation, interlibrary communications and information networks : explanation and definition. In : Interlibrary communications and information networks ... - Chicago : A.L.A., 1971. - p. 18-26, bibl. (32 réf.).
- (4) MILLER (R.F.), TIGHE (R.L.). Library and information networks. In : Annual review of information science and technology, (1974), 9, 173-219, bibl. (183 réf.).

Greenberger et Aronofsky (1). Ils précisent la technologie de transmission (lignes téléphoniques, câbles, ondes radio, micro-ondes), la procédure de communication (l'utilisateur doit respecter un ensemble de protocoles), et ils insistent sur la nécessité de définir clairement les buts fixés au réseau.

La distinction entre réseau d'information et réseau de bibliothèques doit aussi être faite. Les réseaux de bibliothèques constituent un sous-ensemble particulier des réseaux d'information, en ce sens que la coopération entre des institutions déterminées, les bibliothèques, est la raison d'être des premiers. Butler (2) fait précisément de la communication dans les deux sens (duplex) un des éléments de sa définition des réseaux. Nous le suivrons lorsqu'il limite l'acception du terme aux systèmes informatisés et quand il distingue réseau organisationnel (library network) de ressource de réseau (network resource) ou réseau fonctionnel.

Cheque organisation de coopération un peu structurée, et utilisant une technologie avancée, est un réseau en puissance, et nombre de ces organismes se donnent le titre de réseau. En tous cas dans la mesure où les bibliothèques participant à de tels organismes utilisent des ordinateurs en temps partagé, et sont reliées par un système de télécommunications structuré, elles constituent au moins un réseau physique, même si le réseau logique (liaisons administratives, échange de documents et d'information, partage des tâches, intégrés dans une structure unique) n'est pas toujours réalisé. Parmi les réseaux qui se constituent nous distinguerons, avec J. Becker (3), trois types :

. des réseaux organisationnels : qui se construisent à partir d'une organisation administrative, au niveau fédéral, d'une région, d'un Etat. Il s'est constitué un réseau des bibliothèques fédérales de recherche, FEDNET (FEDeral library NETwork). NELINET (New England Library NETwork), SLICE (Southeastern library Interstate Cooperative Endeavor), SOLINET (Southeastern Library NETwork) sont des réseaux constitués au niveau régional sur la base d'accords entre des Etats. Pratiquement tous les Etats ont constitué un système de bibliothèques publiques et les Etats de New York et de l'Illinois ont construit un réseau d'Etat associant un système de bibliothèques publiques et un système de bibliothèques de recherche.

. des réseaux spécialisés : par exemple le réseau des bibliothèques médicales créé à l'initiative de la National library of medicine pour constituer la base de données MEDLINE.

. des réseaux fonctionnels : ces réseaux se constituent pour remplir une ou plusieurs fonctions bibliothéconomiques. L'OCLC (Ohio college library center), BALLOTS (Bibliographic Automation of Large Library

(1) GREENBERGER (M.), ARONOFSKY (J.), MC KENNEY (J.L.). Computer and information network. In : Science, (1973), 182, n° 41.07, 29-35.

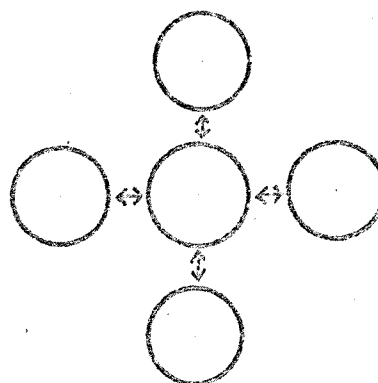
(2) BUTLER (B.). State of the nation in networking. In : Journal of library automation, (1975), 8, n° 3, 200-220, bibl. (19 réf.).

(3) BECKER (J.). op. cit.

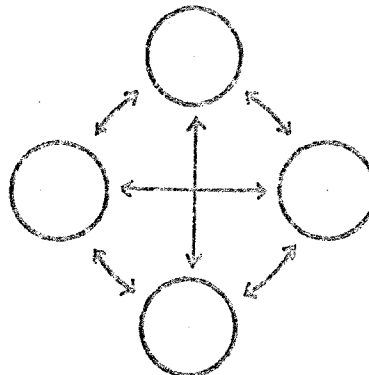
Operations using a Time-sharing System), WLN (Washington Library Network) sont des réseaux remplissant des fonctions bibliographiques et de catalogage.

Il existe des réseaux hiérarchisés et non hiérarchisés, c'est à dire qu'il peut exister plusieurs niveaux de responsabilité dans la structure du réseau. Le Regional medical library program, NYSILL (New York State Interlibrary Loan), ILLINET (Illinois Library NETWORK) sont des réseaux hiérarchisés. Les structures des réseaux peuvent aussi différer par la configuration. Schématiquement on rencontre :

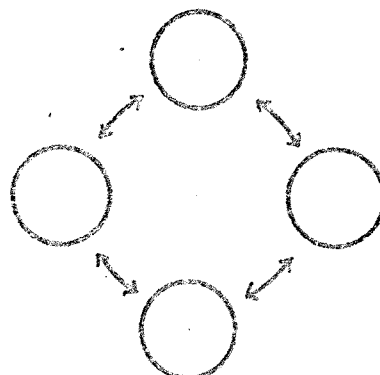
- . des réseaux centralisés ou en étoile



- . des réseaux totalement décentralisés



- . des réseaux en anneau



Beaucoup de réseaux ont évidemment des configurations intermédiaires, chaque niveau dans un réseau hiérarchisé pouvant avoir une configuration différente.

Enfin les réseaux peuvent comprendre un seul type de bibliothèques ou plusieurs, être ouverts ou fermés à de nouveaux membres. Dans certains réseaux organisationnels les bibliothèques sont membres de droit, dans d'autres réseaux les bibliothèques sont liées par des contrats, dont la durée dépend du type de financement, ce qui peut entraîner une base financière incertaine.

Etant donné la diversité de tous ces réseaux et la difficulté de généraliser à partir d'un cas, nous étudierons quatre réseaux : deux réseaux fonctionnels qui sont appelés à jouer un rôle important dans l'organisation nationale : l'OCLC et BALLOTS ; un réseau organisationnel spécialisé à vocation nationale : le Regional medical library program ; un réseau organisationnel d'Etat : NYSILL.

I. L'OHIO COLLEGE LIBRARY CENTER.

L'Ohio college library center (OCLC) a été créé par l'Etat d'Ohio le 6 juillet 1967 ; c'est un organisme privé, sans but lucratif. L'homme qui préside à sa destinée depuis lors, Frederick G. Kilgour, a coutume de le définir comme une "société de coopération" ; on peut ajouter "basée sur l'utilisation de l'ordinateur", en rappelant que pour Kilgour, l'ordinateur donne une nouvelle dimension à la coopération entre les bibliothèques. Réservé à l'origine aux bibliothèques de collèges et d'universités de l'Etat d'Ohio, l'OCLC se proposait d'élargir et de faciliter l'accès aux collections tout en réduisant la hausse des coûts de services par étudiant.

A l'époque, raconte Kilgour, dans une conférence prononcée à Paris (1), "il n'y avait aucune organisation semblable aux Etats-Unis et personne ne pensait que cela marcherait vraiment". En janvier 1970, le centre a reçu la première subvention ; la production de fiches en traitement par lots (batch) a commencé en juillet de la même année ; le système de catalogage on-line (en conversationnel ou en ligne) a démarré en août 1971. A partir de ce moment, le centre connaît un développement étonnant et, en 1973, l'accès à la qualité de membre du réseau est ouvert à toutes les bibliothèques de l'Ohio, quelque soit leur type.

Des chiffres permettent de mesurer le chemin parcouru au cours des dernières années :

(1) KILGOUR (F.G.). Premiers pas vers une nouvelle bibliothéconomie : l'Ohio College Library Center. In : Bulletin des bibliothèques de France, (1974), 19, n° 5, 245-256.

	1973	1976
nombre de bibliothèques membres	47	78
nombre de bibliothèques coopérantes	90	715
nombre de terminaux installés	100	1.300
personnel	40	130
budget	1.500.000 \$	15.000.000 \$
nombre total d'enregistrements	700.000	2.500.000
Nombre de livres catalogués par jour	4.000	200.000
nombre de fiches produites par jour	30.000	200.000

Ce succès a alimenté l'engouement dont l'OCLC et son président commençaient à être l'objet ; parfois il a suscité des craintes et développé des sentiments contradictoires. A. Plotnik rapporte qu'une véritable "mystique" s'est emparée des bibliothécaires et n'a pas épargné la presse professionnelle (1).

Le réseau OCLC a acquis une dimension nationale et envisage la coopération à l'échelle internationale. Cela explique peut-être que de nombreux auteurs n'hésitent pas à le qualifier de réseau bibliographique, alors qu'il reste avant tout un réseau de catalogue partagé on-line.

Organisation du réseau OCLC.

L'ensemble des bibliothèques coopérantes comprend d'une part des bibliothèques universitaires ou des bibliothèques publiques de l'Ohio, dites bibliothèques "membres" et dotées du droit de vote ; d'autre part des bibliothèques situées à l'extérieur de l'Ohio, qui passent un contrat avec l'OCLC. Un bureau constitué d'administrateurs élus parmi ceux des bibliothèques "membres" supervise la gestion de l'OCLC. Les autres bibliothèques coopérantes ont toutefois la possibilité de se faire entendre et il n'est pas exclu qu'elles deviennent éligibles sous peu. La plupart des échanges entre le Centre et les bibliothèques coopérantes à l'extérieur de l'Ohio se font par l'intermédiaire de réseaux régionaux ; celles d'entre elles qui ont passé leur contrat directement avec le centre sont dites "indépendantes".

(1) PLOTNIK (A.). OCLC for you-and me ? !... In : American libraries, (1976), 7, n5, 258-267.

Les six réseaux ayant réalisé le plus gros volume d'échanges avec l'OCLC au cours de l'année fiscale 1974-1975 sont :

- NELINET (New England library information network)
- AMIGOS bibliographic council (Etats du sud-ouest)
- State university of New York
- PALINET (Pennsylvania area library network)
- FAUL (Five associated university libraries New York State)
- SOLINET (Southeastern library network)

Les représentants des réseaux coopérants assistent aux réunions mensuelles du bureau comme observateurs et sans droit de vote. Sur le plan financier, le Centre doit s'autofinancer. Les subventions qu'il reçoit n'atteignent pas 5 % de son budget et il doit faire appel aux banques ; le montant de sa dette à long terme s'élevait à 5 300 000 \$ en février 1976.

Sur le plan bibliothéconomique, le Centre devait constituer un système complet comprenant six sous-systèmes. A l'heure actuelle, seuls les deux premiers sous-systèmes sont opérationnels. Les six sous-systèmes sont les suivants :

1. Catalogue collectif et catalogage partagé
2. Contrôle des publications en série
3. Acquisitions
4. Prêt interbibliothèques
5. Consultation bibliographique et prêt à distance
6. Interrogation du catalogue par sujets, par titres

On peut s'étonner de l'optimisme de Kilgour qui déclarait, en 1973, que le 2ème sous-système serait opérationnel incessamment (il a fallu attendre 1977), que le 3ème sous-système serait opérationnel en décembre 1974, et que les autres sous-systèmes seraient étudiés à partir de 1975. Il est apparu clairement que les priorités adoptées dans les faits par l'OCLC, reflétaient les préférences des utilisateurs ; ces choix ont conduit en l'occurrence à investir tous les efforts sur l'amélioration du catalogage plutôt qu'à étudier la mise en place d'autres sous-systèmes. Les problèmes financiers ont posé dans le même sens. Les subventions accordées à l'OCLC ne financent parfois que des études de développement à court terme ou d'applications du réseau en tirant partie de ses possibilités actuelles.

En ce qui concerne les subventions récentes on peut citer ainsi, celle destinée à la conversion rétrospective des collections des 7 plus importantes bibliothèques publiques de l'Ohio (550 000 \$) ; celle de la Kellog foundation, en mai 1976, en vue d'étudier comment l'OCLC pouvait être connecté à d'autres réseaux dans les domaines du droit, de la médecine, de la chimie et de la biologie (340 000 \$) ; celle enfin du Council on library resources (CLR), en février 1977, et consacrée à l'examen de la gestion du Centre (120 000 \$).

Fonctionnement du réseau.

Les moyens techniques d'OCLC sont à la mesure de ses ambitions actuelles. Installé sur un site de près de deux hectares et demi, à Columbus, le Centre dispose d'un ordinateur central, doté d'une mémoire secondaire puissante, à accès séquentiel. Le prix de l'ensemble du matériel réuni en salle machine s'élève à 10 000 000 \$. Dans chaque bibliothèque coopérante, se trouve implanté un terminal au moins, associé à un modem, et relié à l'ordinateur central par un réseau téléphonique ; le modem sert à convertir les bits en signaux téléphoniques et les signaux téléphoniques en bits. Jusqu'à 15 terminaux peuvent être reliés par une seule ligne et un seul modem à condition de les placer dans la même pièce. Un modèle spécial de terminal, l'OCLC 100, a été développé ; il s'agit d'un modèle à affichage sur écran cathodique, qui comporte un clavier non solidaire, à 160 caractères. Un tel modèle a l'avantage de la rapidité, de la souplesse et de la facilité d'utilisation. Cet équipement est à la charge du Centre. Si une bibliothèque coopérante désire imprimer des informations affichées, comme lors de l'édition des étiquettes des livres, elle peut acquérir une imprimante et la relier au terminal.

Les moyens en personnel connaissent actuellement un accroissement considérable : aux 130 personnes travaillant pour le centre en 1976 doivent venir s'ajouter 120 personnes en 1977.

L'objectif du catalogage partagé on-line est de fournir au catalogueur les informations dont il a besoin, au moment et à l'endroit où il doit les utiliser, tout en réduisant les coûts unitaires de catalogage. Les catalogues produits par le système sont les mêmes que ceux du système off-line (hors ligne), qui a produit 530 000 fiches de juillet 1970 à août 1971 au prix de 6,57 cents la fiche (0,0657 \$) ; mais en mettant à part les autres charges, ils reviennent deux fois moins cher : le prix de la fiche était de 2,79 cents en 1972 ; il est resté à 3,4 cents de 1973 à 1976 ; il a été fixé à 3,9 cents (0,039 \$) pour l'année fiscale 1976-1977.

Le système reçoit les enregistrements MARC II de la Bibliothèque du Congrès, mais plus des 3/4 de ses enregistrements proviennent des bibliothèques coopérantes. Supposons qu'avant d'effectuer une commande, on désire savoir si d'autres bibliothèques ont déjà acquis l'ouvrage, notamment à proximité, et lesquelles, ou que l'on veuille compléter ou encore contrôler une notice : toutes ces informations sont disponibles en quelques secondes sur l'écran du terminal. Lorsque la référence est affichée, le catalogueur a la possibilité d'effectuer des additions particulières à l'exemplaire de la bibliothèque et d'autres modifications. Ces modifications apparaissent sur les fiches mais ne seront pas mémorisées par le système ; les bibliothèques ne disposent donc pas de leur propre catalogue sous forme magnétique. En revanche, pour ce qui concerne le catalogue sur fiches, le système OCLC offre un grand nombre d'options (marge, place de la cote, entrée supplémentaire, signes indiquant les grands formats ...) si bien qu'il peut s'adapter aux habitudes de catalogage locales.

Les fiches arrivent par la poste, classées par ordre alphabétique et prêtes à être intercalées dans les différents catalogues de la bibliothèque. Dans 9 ou 10 % des cas la réponse donnée par le système à une interrogation est négative ; il s'agit d'ouvrages non encore entrés dans le système, par exemple des ouvrages un peu anciens ou publiés chez

un petit éditeur. Si l'on possède dans sa bibliothèque un tel ouvrage, on peut bien sûr le cataloguer suivant la méthode traditionnelle et envoyer la référence à l'OCLC, ou bien encore attendre qu'une autre bibliothèque le catalogue, notamment la Bibliothèque du Congrès ; mais on peut aussi cataloguer l'ouvrage on-line, en suivant les recommandations d'OCLC, auquel cas on bénéficie du service de production de fiches gratuitement. Lorsqu'une bibliothèque interroge le système ou lorsqu'elle crée une nouvelle notice, il ne lui en coûte rien ; lorsqu'elle catalogue un ouvrage déjà entré dans le système, cela est inscrit sur son compte, au titre de "first time use" (FTU) ou première utilisation. Le prix de FTU dépend du programme adopté : on distingue le programme de base (basic plan) qui couvre seulement l'utilisation du système et le programme complet (inclusive plan) qui inclut le coût du terminal et de sa maintenance ainsi que le coût des lignes de télécommunication. Le programme complet concerne les bibliothèques membres et certaines bibliothèques à l'extérieur de l'Ohio qui ne participent pas à des réseaux régionaux (bibliothèques indépendantes) ; le programme de base concerne la plupart des bibliothèques coopérantes. Le tableau suivant donne les prix pour l'année fiscale 1976-1977 :

FTU	plan complet	plan de base
Prix brut	2,09 \$	1,18 \$
Prix net	1,91 \$	1,11 \$

La différence entre prix brut et prix net correspond à une avance payée annuellement par les bibliothèques ; elle tient compte en outre d'une subvention de la Bibliothèque de l'Etat d'Ohio qui se traduit par une réduction de 5 cents pour les bibliothèques membres.

L'organisation des fichiers fait apparaître trois types de fichiers :

- les fichiers principaux
- les fichiers d'index
- le fichier de sauvegarde

Les fichiers d'index contiennent les clés d'interrogation réparties comme suit :

- Auteurs
- Auteur-titre
- Titre
- Numéro de la fiche de la Library of Congress
- ISBN
- ISSN
- CODEN

Le CODEN est un code alphabétique permettant de caractériser les périodiques scientifiques et qui a inspiré la mise au point de l'ISSN.

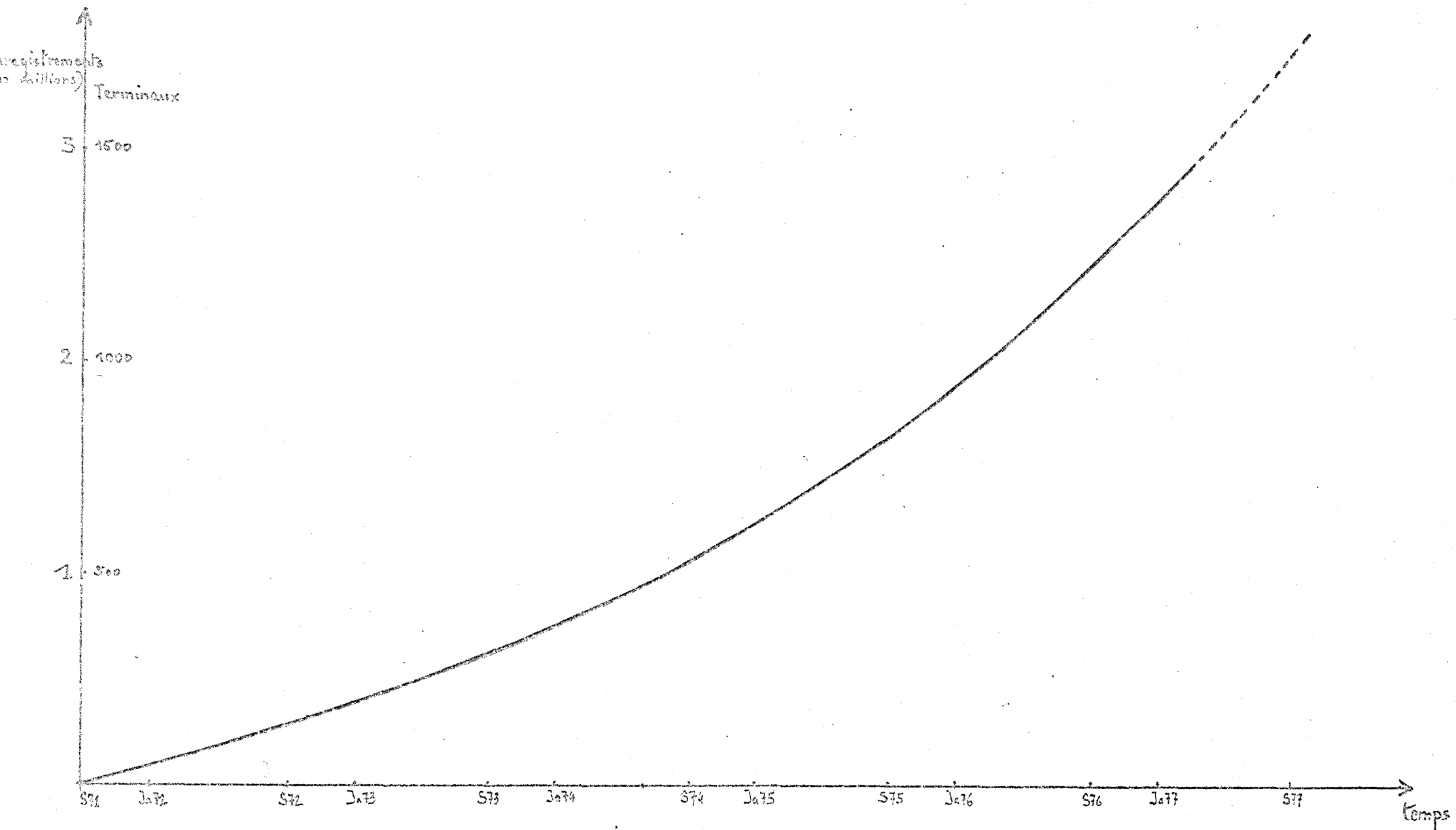
Il existe aussi un index des numéros OCLC donnés aux enregistrements selon l'ordre de leur création ; ce numéro est très utilisé par l'ordinateur. Les usagers se servent plutôt des clés d'interrogation citées. La longueur d'une clé détermine la précision de la recherche, mais ce que l'on gagne en finesse, on le perd en rapidité et en prix. Ainsi, de manière à réduire le nombre de réponses, on a utilisé, depuis février 1975, des clés plus longues qu'auparavant :

Index "titre"	Index "auteur-titre"	Index "auteurs"
3, 1, 1, 1	3, 3	
3, 2, 1, 1	3, 4	
3, 1, 2, 1	4, 3	
3, 2, 2, 1	4, 4	4, 3, 1

La clé "auteurs" a été ajoutée récemment. Dire qu'on interroge par la clé "titre" (3, 2, 2, 1) par exemple, signifie que l'on conserve les trois premières lettres du premier mot après l'article, les deux premières lettres du deuxième mot, les deux premières lettres du troisième mot et la première lettre du quatrième mot. En dehors de leur rapidité d'accès, les index magnétiques possèdent un avantage considérable sur les index traditionnels : au lieu d'être simplement linéaires, ils peuvent comporter plusieurs dimensions. C'est le cas des index "auteur-titre" (2), "auteurs" (3) et "titre" (4) de l'OCLC. Pour un index sur fiches de 1 000 positions, par exemple, on disposera ici respectivement de $(1\ 000)^2$, $(1\ 000)^3$ et $(1\ 000)^4$ positions ; c'est dire la capacité énorme des index. Le système OCLC utilise un enregistrement MARC de longueur variable ; en fonction des opérations à réaliser, on dispose de trois modes différents. Bien que l'enregistrement OCLC ne contienne que 78 % du nombre de caractères du format MARC II, le système est capable de générer des enregistrements MARC II à partir des siens propres. Les performances du système ont déjà été évoquées ; elles tiennent en quelques chiffres :

- 3 millions d'enregistrements dans la base de données
- plus de 10 millions de localisations au catalogue collectif on-line
- 1 million d'enregistrements nouveaux par an
- 10 millions de titres catalogués par an
- 60 millions de fiches produites par an

En réalité la croissance est beaucoup plus rapide qu'une croissance linéaire comme le montre la courbe du nombre des enregistrements (p. suivante) qui se confond - à l'échelle près - avec celle du nombre des terminaux. On peut toutefois prévoir que le taux de croissance du système finira par se stabiliser.



Croissance du nombre des enregistrements et du nombre des terminaux.

A titre indicatif, les statistiques d'activité du système ont été, pour la semaine du 17 au 21 janvier 1977 :

167 000	livres catalogués
13 000	nouveaux titres entrés aux terminaux
1 700	enregistrements MARC II ajoutés
11 200 000	fiches produites
87 H	durée pour laquelle le système a été planifié
97,3 %	pourcentage de disponibilité de la durée planifiée

Le temps de réponse moyen sur terminal est actuellement de 7 à 8 secondes, mais il arrive qu'il dépasse 1 minute. Ce temps de réponse augmente au fur et à mesure que de nouveaux terminaux sont installés. En juin 1976, le temps de réponse moyen qui avoisinait 11 secondes aux heures de pleine activité, se répartissait de la manière suivante :

- 5 secondes pour les recherches sur clé à une dimension (numéro de la fiche de la Library of Congress, ISBN, ISSN, CODEN)
- 30 secondes pour les recherches sur clé à plusieurs dimensions (auteurs, auteur-titre, titre).

Depuis le 1er janvier 1977, le contrôle des publications en série est opérationnel ; il comprend :

- la vérification on-line des états détaillés des collections
- le contrôle de l'arrivée du "prochain fascicule attendu"
- la mise à jour des états des collections

Ce sous-système représente donc également un catalogue collectif en conversationnel, de telle sorte qu'on peut très rapidement déterminer où tel périodique se trouve, et quel est l'état de la collection dans chaque bibliothèque. Toutefois, il ne comporte pas encore la réclamation automatique des fascicules non arrivés, ni le programme de reliure. Actuellement il contient 140 000 enregistrements de publications en série de provenances diverses :

- 80 000 du Minnesota union list of serials (MULS)
- 35 000 du Pittsburgh regional library center
- 19 000 enregistrements MARC auxquels s'ajoutent certains MARC canadiens

Les bibliothèques participant au projet CONSER ont commencé à modifier ces enregistrements et à entrer dans la base de données de nouveaux enregistrements CONSER. Le Council on library resources devrait disposer vers la fin de 1977 de 200 000 enregistrements au fichier OCLC.

Comme le fait apparaître le tableau de la page suivante, plusieurs sous-systèmes sont en cours de mise au point ; une subvention de l'U.S. Office of Education, en 1975, a permis au Centre, de mettre en chantier le système de prêt interbibliothèques automatisé ; le système d'acquisitions a pu commencer à être développé. Il rendra possible l'édition et la vérification automatique des ordres de commandes, gèrera les comptes de chaque bibliothèque et déclenchera la réclamation des livres non reçus.

LE POINT SUR LES SERVICES DE L'OCLC

1. Services opérationnels.

- Interrogation de la base de données pour les monographies et les publications en séries.
- Catalogage des monographies et publications en série à partir des enregistrements de la base de données
- Catalogage local des monographies et publications en série à partir de l'exemplaire
- Opération de reclassification et de conversion des collections
- Composition automatique de l'équipement du livre (étiquettes, fiches de prêt ...)
- Production de fiches de catalogues pour les monographies
- Production de listes de nouvelles acquisitions
- Production de bandes d'archive de notices entrées localement
- Mise à jour des enregistrements locaux entrés dans la base de données
- Contrôle de l'état des collections de publications en série

2. Services expérimentaux ou à l'étude.

- Catalogage et production de fiches pour les non-livres et les publications en série
- Réalisation de catalogues de fonds locaux pour les monographies
- Prêt interbibliothèques
- Interrogation au sujet dans la base de données
- recherche documentaire dans la base de données par l'intermédiaire de bases de données autres que celles de l'OCLC
- Réclamation et programme de reliure des publications en série
- Traitement des acquisitions

3. Services projetés.

- Réalisation d'un catalogue on-line contrôlé par des fichiers d'autorité
- Contrôle de la circulation des documents

Les résultats chiffrés cités plus haut, exprimant l'activité de l'OCLC, témoignent du succès et de l'efficacité du réseau de catalogage partagé on-line ; l'aide qu'il représente pour les bibliothèques, se mesure au fait que la base de données contient déjà 90 % des notices recherchées.

Le service de production de fiches, rapide, peu coûteux et de qualité, restera encore un certain temps apprécié des bibliothèques.

Une étude portant sur les coûts annuels de catalogage et de gestion des catalogues, dans les bibliothèques de l'Université de Cornell, a estimé que l'utilisation de l'OCLC permettrait de réduire ces coûts de 5 000 \$ par an. On ne peut affirmer cependant que les coûts de catalogage aient globalement diminué grâce à l'OCLC. Il n'en reste pas moins que le réseau a indiscutablement contribué à améliorer le service, et à introduire des innovations dans la façon d'exploiter les catalogues. Le réseau est utilisé pour 60 %, à d'autres fins que la production de fiches (1).

Il ne faudrait pas dissimuler les défauts de l'OCLC et les problèmes auxquels il est confronté ; certains ne manqueront pas d'être réglés à court terme ; d'autres liés à la nature même du réseau pourraient compromettre son avenir, ou tout au moins remettre en cause la place hégémonique qu'il occupe aujourd'hui, parmi les réseaux de bibliothèques américains.

Avenir du réseau OCLC et problèmes à résoudre.

L'avenir proche du réseau paraît tout tracé : au 30 juin 1977, le nombre de terminaux à écran cathodique - certaines des bibliothèques possèdent des terminaux d'un autre type - doit approcher 1 800 ; un an plus tard il atteindra 2 400. Depuis l'installation d'un quatrième ordinateur Sigma 9, l'OCLC peut virtuellement desservir 3 000 terminaux. Le réseau est connecté à TYMNET et compte se relier à d'autres réseaux de télécommunications.

Des réseaux continuent à se créer pour se joindre à l'OCLC, ainsi que des bibliothèques fédérales le font par l'intermédiaire du Federal library network (FEDLINK). Certains réseaux régionaux, comme SOLINET, ont décidé de dupliquer entièrement le système dans les régions qu'ils couvrent. D'autres comme NELINET, ont finalement préféré acquérir des ordinateurs pour améliorer les transmissions avec l'OCLC.

L'OCLC a acquis une envergure nationale - 1 072 bibliothèques réparties dans 45 Etats (voir carte p.47) - et il n'a pas attendu la mise en place d'un réseau national cohérent, pour proposer à certains pays des contrats de coopération.

On peut douter cependant que l'OCLC se métamorphose un jour en un tel réseau, ne serait-ce que par le rôle joué par la Bibliothèque du Congrès, dans le contrôle bibliographique national. La décision qu'elle a prise en avril 1976, de prendre en charge la création d'un réseau national de bibliothèques, confirme qu'il faut voir dans l'OCLC, non le père de ce réseau, mais une des pièces maîtresses. La base de données de

(1) BUTLER (B.). State of the nation in networking. In Journal of library automation, (1975), 8, n°3, 200-220.

l'OCLC serait dans ce cadre, l'une des grandes bases de données - peut-être au nombre de trois - sur lesquelles s'appuierait ce réseau national. Un consultant doit être désigné pour étudier la place que tiendrait l'OCLC dans un réseau national informatique de bibliothèques.

Dans cette perspective, les problèmes auxquels doit faire face l'OCLC prennent une acuité particulière ; ces problèmes se situent à des niveaux très divers et relèvent de différents domaines, quoique non indépendants. Parmi eux, certains se rapportent à la politique documentaire, d'autres à la gestion du Centre ou à sa direction, d'autres enfin, les moins ardues peut-être, à des aspects techniques.

Un problème technique inévitable est celui de l'obsolescence du matériel (hardware). Bien que l'OCLC soit actuellement autonome, aussi bien du point de vue du matériel que du logiciel (software), certains s'inquiètent de la décision prise par Xerox en 1975, d'interrompre la fabrication de ses ordinateurs ; ils se demandent de plus, si cela ne signifie pas que les ordinateurs actuellement en service au Centre, et notamment l'ordinateur central Sigma 7, sont périmés. Quoiqu'il en soit, l'OCLC devra tôt ou tard repenser l'ensemble du système en fonction des nouveaux matériels. D'autre part les incompatibilités techniques rendent malaisée la duplication du système.

Bien que dans l'ensemble la fiabilité du système soit reconnue, les utilisateurs ont eu à se plaindre à plusieurs reprises d'un fonctionnement défectueux :

- . à l'occasion de l'aménagement sur le nouveau site, une panne a empêché l'utilisation des terminaux pendant une durée de 17 h sur une semaine ;

- . l'installation d'un nouveau système d'ordinateurs couplés - en vue d'améliorer précisément la fiabilité - a ouvert une période de plusieurs semaines, au cours de laquelle les incidents se sont succédés et le temps de réponse a atteint un niveau inacceptable.

Le problème du temps de réponse s'aggrave à mesure que l'on complique les clés d'interrogation et que l'on accroît le nombre de terminaux en élargissant le réseau à un plus grand nombre de bibliothèques. C'est pourquoi le Centre a déposé le 1er décembre 1976, un moratoire, dans lequel il limite le rythme d'installation des terminaux :

- . 66 terminaux par mois en avril, mai, juin 1977
- . 55 terminaux par mois au cours de l'année fiscale 1977-1978

La question de la maintenance des terminaux est délicate pour les bibliothèques éloignées du Centre de maintenance et pour toutes celles qui ne disposent que d'un terminal.

Plusieurs problèmes ont trait au catalogage :

Le catalogage d'un nombre important d'exemplaires d'un même titre, mais répartis dans des sections différentes, exige l'amélioration d'une commande au terminal ; l'opération, réalisée couramment dans les grandes bibliothèques universitaires semble en effet assez fastidieuse. La mise au point d'une nouvelle commande, "ALL PRODUCE", est prévue à cette fin.

Le délai d'addition des enregistrements MARC atteint trois à quatre semaines.

Les collectivités sont actuellement entrées en anonymes, mais une entrée aux collectivités doit être créée.

L'absence de contrôle automatique au niveau de la qualité du catalogage, qui a suscité bien des critiques, représente probablement le point le plus noir du système. Mais peut-on raisonnablement attendre d'un réseau, qu'il joue à la fois le rôle d'un réseau de catalogage souple et rapide, et celui d'un réseau bibliographique ? L'OCLC a choisi la voie la moins contraignante pour les bibliothèques ; en cherchant à s'adapter à ce qu'elles considèrent comme leurs besoins locaux. Cette politique, dont les bibliothèques partagent la responsabilité, les a conduit à disposer d'une base de données peu fiable, aussi bien pour la recherche bibliographique que pour le catalogue collectif. Rien n'empêche en effet, que plusieurs enregistrements correspondent à la même référence, et rien ne permet de savoir si un enregistrement provient des bandes MARC ou d'une bibliothèque locale. L'absence de fichiers d'autorité cause aux bibliothèques de nombreuses difficultés d'intégration aux catalogues locaux ; elle doivent en effet harmoniser les diverses entrées avec leurs fichiers, particulièrement pour les fichiers auteurs et titres. Il faut mentionner toutefois les efforts du Centre pour développer le contrôle de la qualité du catalogage (1).

Les bibliothèques n'ont pas la possibilité de conserver leurs catalogues sous forme magnétique.

On sait que les catalogues sur fiches laisseront progressivement la place aux catalogues imprimés automatiquement, aux catalogues sur microfiches et aux catalogues on-line accessibles aux lecteurs. L'OCLC, tourné encore en grande partie vers la production des fiches, n'est pas prêt pour amorcer le tournant. Cette orientation a passé sur la mise en place des sous-systèmes projetés, constamment repoussée, et dont le retard dépasse trois ans dans certains cas.

Une question concerne directement la direction du Centre, celle de sa représentativité. Avec l'élargissement du réseau, l'ensemble des bibliothèques membres - qui disposent du droit de vote - ne représente aujourd'hui, qu'une très faible partie du réseau ; les bibliothèques membres sont en effet dans un rapport de un à treize avec les bibliothèques coopérantes ; en 1974-75, la part des droits payés par ces dernières dépassait 62 %. Or il apparaît très difficile, compte tenu du statut juridique particulier de l'OCLC au sein de l'Etat, d'accorder la qualité de membre à des bibliothèques situées en dehors de l'Ohio.

La diffusion de l'information a donné lieu à des reproches à l'intérieur du réseau. Pourtant, le Centre édite chaque semaine, une note de quatre pages, OCLC Newsletter ; ce bulletin d'information qui n'est pas destiné uniquement aux utilisateurs, présente l'état des services, leur fonctionnement, les statistiques d'activité, les finances, des nouvelles diverses, etc... ; le n° 97 donne par exemple les coûts des services, et

(1) OHIO COLLEGE LIBRARY CENTER. - Standards for input cataloging. - Columbus, Ohio : O.C.L.C., 1973.

l'on trouve dans le n° 94, le calcul du temps de réponse. L'OCLC publie tous les ans son Annual report, qui traite notamment de la situation financière du Centre.

Par ailleurs, le manuel d'utilisation du système ayant été critiqué, le Centre a décidé de le refondre, en s'inspirant du manuel d'utilisation de PALINET. Des stages enfin, sont organisés pour familiariser les utilisateurs au fonctionnement du système.

Bien que la réduction des coûts (voir le tableau p. suivante) reste une préoccupation essentielle du réseau, la question du prix des services commence à se poser ; alors qu'il avait prévu, en tirant parti des économies d'échelle, de rester à l'écart de la hausse du coût de la vie, l'OCLC a décidé dorénavant de répercuter l'inflation dans ses prix, à partir de 1976.

On a vu précédemment, que le réseau ne fournissait aucunement de remède miracle aux problèmes de la coopération entre les bibliothèques. L'adhésion à un réseau, en elle même, ne résoud fondamentalement aucune question. Les réactions, observées dans les bibliothèques locales, montrent bien que les obstacles à la coopération n'ont pas été supprimés : les bibliothèques, qui avant de participer à l'OCLC, voyaient plutôt avec satisfaction s'étendre le réseau, ont par la suite adopté une attitude beaucoup plus réservée ; la crainte, en partie justifiée, que l'extension du réseau se traduise par une baisse de la qualité du service, explique sans doute cette attitude.

Il apparaît plus que jamais indispensable, que les bibliothèques soient animées de la volonté de coopérer, et qu'elles ne repoussent pas les responsabilités. A cet égard, la différence de statut qui existe entre les bibliothèques du réseau, ne peut que renforcer certaines tendances : alors que les bibliothèques membres considèrent l'OCLC comme leur entreprise, les bibliothèques coopérantes le regardent simplement comme une ressource, dont elles se sentent déresponsabilisées. Ces tendances trouvent leur origine dans l'histoire du réseau,

DOMAINES DANS LESQUELS L'OCLC PEUT PERMETTRE UNE REDUCTION DES COÛTS.

1. Confection des fiches.

- frappe des fiches de base et report des vedettes
- commande des fiches (à la Bibliothèque du Congrès ou à d'autres organismes)
- production des fiches
 - . stock de fiches et autres fournitures
 - . location de matériel, achat, maintenance

2. Temps de recherche bibliographique.

- recherche préalable à la commande
- vérification après la commande
- recherche des notices entrées
- recherche de références bibliographiques
- recherche de localisation pour le prêt interbibliothèques

3. Etiquetage.

4. Intercalation.

- tri
- préintercalation

5. Préparation des listes de nouvelles acquisitions.

6. Instruments bibliographiques.

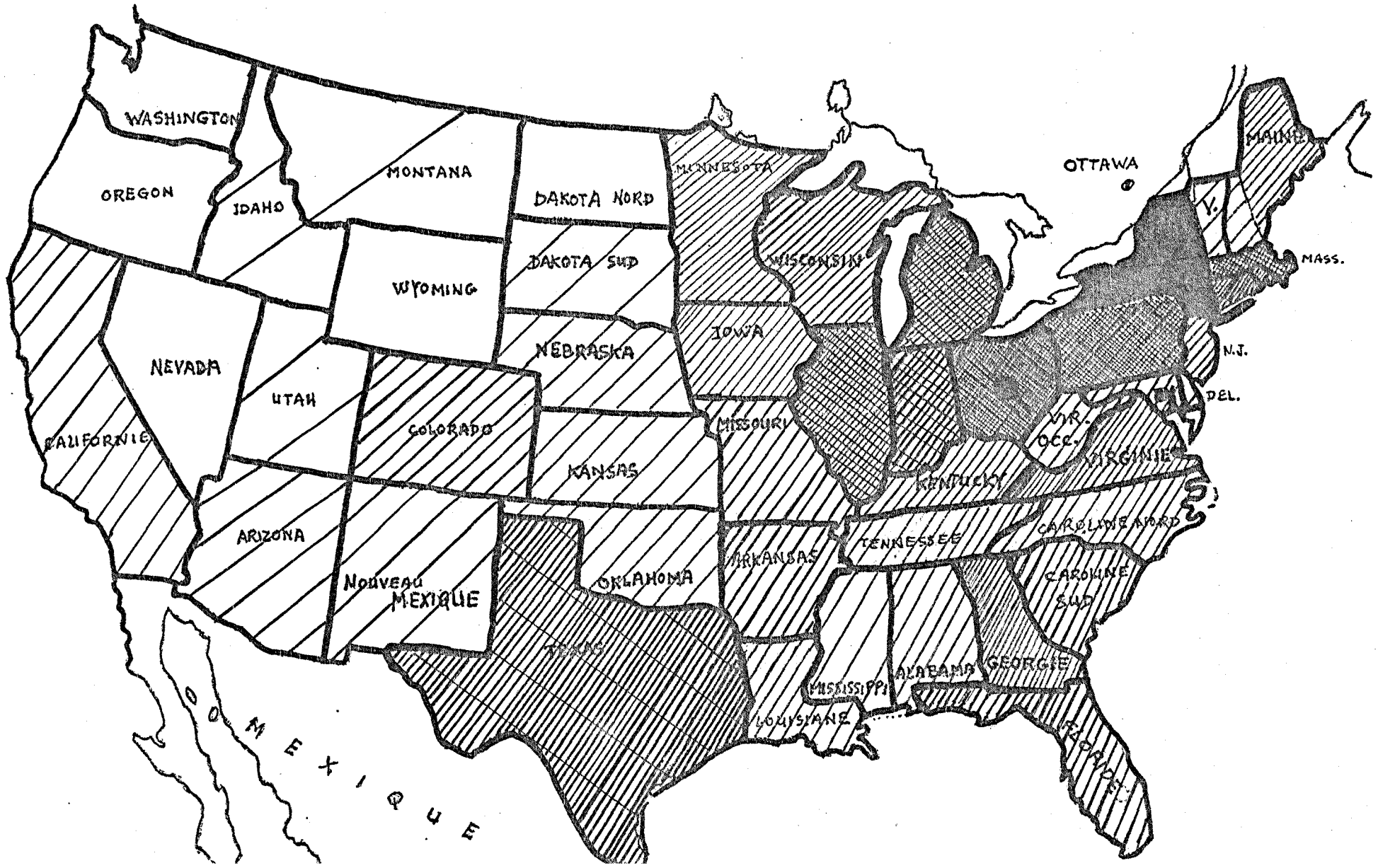
- mise à jour du fonds bibliographique
- enrichissement du fonds bibliographique
- coût de l'équipement annexe (appareils de lecture et reprographie, fichiers ...)

Source : MARKUSON (B.E.). The Ohio college library center system : a study of factors affecting the adaptation of libraries to on-line networks. In : Library technology reports, (1976), 12, n° 1, 11-129.

DENSITE DE REPARTITION DES BIBLIOTHEQUES PARTICIPANT A L' OCLC

(Le nombre de traits correspond au nombre de bibliothèques;
à New York = 113, correspond une plage noire.)

+ ALASKA = 1



II. BALLOTS.

C'est en 1967, comme l'OCLC, qu'est né BALLOTS (Bibliographic Automation of Large Library Operations using a Time-sharing System). Il s'agissait de mettre sur pied, un système bibliographique on-line, à la fois souple et fiable, mais ne desservant que les bibliothèques d'une université. L'U.S. Office of education avait en effet accordé une subvention à l'Université de Stanford, qu'il a par la suite renouvelée, pour développer le projet BALLOTS. Le système devait décharger les bibliothèques des travaux de traitement fastidieux et répétitifs, par l'emploi de l'ordinateur en temps partagé. Il était prévu d'étendre progressivement son champ d'action à d'autres activités que le catalogage et les acquisitions ; quant à celles-ci, on se proposait d'en réduire le coût unitaire.

Le projet BALLOTS est étroitement lié au projet SPIRES (Stanford Public Information Retrieval System), subventionné par la National science foundation ; la recherche interactive et la gestion de la base de données s'appuient d'ailleurs sur un logiciel commun aux deux systèmes.

Après avoir élaboré BALLOTS I en relation avec SPIRES, et après l'avoir expérimenté en 1969, un bilan en a été tiré, qui a servi de référence pour mettre au point BALLOTS II.

En 1972, une subvention sur deux ans, du Council on library resources et de la National endowment for the humanities, a permis de développer les dix "modules" de traitement que compte BALLOTS II. Le premier module a été opérationnel en avril 1973, le dernier en janvier 1975. Auparavant, le fichier on-line MARC et ses index avaient été créés indépendamment ; depuis novembre 1972, on pouvait l'interroger et s'en servir pour éditer automatiquement, les bons de commandes, les fiches et les étiquettes.

A l'heure actuelle, BALLOTS représente le système informatique le plus élaboré pour la gestion des bibliothèques. Toutes les fonctions bibliothéconomiques peuvent être assurées à partir des terminaux on-line, si l'on excepte la comptabilité et le contrôle des publications en série (voir p.49). Depuis 1977, BALLOTS peut desservir d'autres bibliothèques que celles de Stanford et constitue, comme l'OCLC, une ressource de réseau. Mais ce n'est qu'une unité administrative au sein du centre de traitement de l'information de l'université ; il ne possède en propre, à la différence de l'OCLC, ni matériel, ni personnel, et n'a guère la possibilité d'avoir une politique indépendante. Le réseau on-line n'utilise que 3 % des capacités de l'ordinateur de l'université ; la différence d'échelle s'exprime aussi dans la taille de la base de données : 700 000 enregistrements en 1977, selon une prévision, et un rythme de 175 000 enregistrements par an. Le coût annuel s'élèverait très approximativement à 400 000 \$.

L'originalité de BALLOTS ne réside pas seulement dans la variété des fonctions, mais aussi dans la puissance de recherche qu'il offre.

On distingue trois catégories de fichiers on-line :

- documents en traitement (in-process)
- données catalographiques (catalog data)
- renvois (reference)

Le fichier des documents en traitement (IPF), contient les références des documents commandés ou des documents reçus mais non encore catalogués ; il rappelle les informations figurant sur le bon de commande.

FONCTIONS ASSUREES PAR BALLOTS AU SEIN DES SERVICES DES BIBLIOTHEQUES DE

L'UNIVERSITE DE STANFORD

SERVICE DES ACQUISITIONS

<ul style="list-style-type: none"> . Commande . Réclamation . Annulation . Réception . Contrôle en cours de traitement 	des monographies, microformes, films, disques, bandes magnétiques, cartes, estampes, manuscrits, thèses, brochures, reçus à la suite de commandes normales ou en attente
<ul style="list-style-type: none"> . Réception et contrôle en cours de traitement 	de documents donnés ou échangés ou correspondant à un ordre en blanc
<ul style="list-style-type: none"> . Commande . Réclamation . Annulation 	de publications en série, collections des documents épuisés

SERVICE DE CATALOGAGE

<ul style="list-style-type: none"> . Contrôle en cours de traitement (répartition et contrôle des retards) . Catalogage . Gestion des enregistrements . Entrée et gestion des renvois 	de pratiquement toutes les catégories de documents catalogués en caractères latins, y compris les caractères cyrilliques translittérés
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RECAPITULATION DES FONCTIONS AUTOMATISEES

- Commande (commande, demande de renseignements au fournisseur)
- Réception (réception des ouvrages commandés et traitement si certains critères sont remplis)
- Réception des documents ne donnant pas lieu une commande nominale
- Réclamation / annulation des ouvrages commandés et enregistrement des renseignements donnés par le fournisseur
- Catalogage (enregistrement d'une nouvelle acquisition, confection de fiches et d'étiquettes)
- Répartition (entrée directe au fichier MARC, mise à jour ou complément d'un enregistrement IPF)
- Gestion des enregistrements catalographiques (mise à jour du CDF)
- Entrée et gestion des renvois
- Suppression d'une recherche en attente enregistrée au fichier SSR
- Réserve (recherche des titres à déposer à la réserve et confection de fiches destiné au catalogue de la réserve)
Cette fonction, qui est assurée à la bibliothèque Meyer, ne permet pas l'accès on-line du fichier.

Le fichier des données catalographiques (CDF), ou fichier principal, comprend les enregistrements entrés depuis le début, avec le nombre d'exemplaires et leur localisation sur les rayons.

Le fichier des renvois (REF) contient des renvois de trois types :

- "voir"
- "voir aussi"
- renvois explicatifs et historiques

Ces renvois permettent de localiser un titre dans le CDF.

A ces fichiers, s'ajoutent le fichier MARC, qui reçoit chaque semaine les bandes de la Library of Congress, et le fichier d'attente (Standing search request file ou SSR), qui permet d'effectuer régulièrement dans le fichier MARC, la recherche d'une référence attendue.

On peut recopier les enregistrements du fichier MARC dans l'IPF ou dans le CDF, mais ils restent inchangés dans ce fichier. Le remplacement d'un enregistrement MARC par un nouveau se fait automatiquement.

Lors de la commande d'un ouvrage, si l'on ne trouve la référence dans aucun fichier, on entre à l'IPF la meilleure description bibliographique possible, en indiquant la source de la référence. Si la référence se trouve dans le CDF, c'est cet enregistrement que l'on utilise pour la commande. Lorsque toutes les opérations concernant un titre de l'IPF ont été effectuées, on ne laisse subsister que l'enregistrement du CDF. Toutes les notices de ce fichier, qui ne proviennent pas des bandes MARC, peuvent être modifiées, conformément aux normes, pendant la phase de catalogage.

Ces fichiers possèdent différents index auxquels on a accès par l'intermédiaire des programmes de SPIRES. Il existe sept index, dont les relations avec le fichier sont précisées dans les tableaux des pages suivantes.

On mesure la puissance du système, comme instrument de recherche, au fait qu'on peut avoir accès à un enregistrement, pratiquement par tous les points : quasiment chaque mot, dans la plupart des zones, peut servir à l'interrogation, ainsi que n'importe quelle combinaison de mots ; un mécanisme de troncature permet d'utiliser, de la même manière, des mots ou des expressions abrégés (mots réduits à leurs racines etc...).

Cette capacité de recherche est exploitée tout particulièrement dans les grandes bibliothèques qui réalisent un volume d'acquisitions important ; BALLOTS se révèle un instrument de vérification puissant pour effectuer ces acquisitions.

On peut interroger plusieurs index à la fois à l'aide des opérations logiques (ET, OU, SAUF), et ainsi adapter la spécificité de la recherche à ses besoins. En fonction du volume des réponses, il est possible d'élargir ou de rétrécir le champ de l'interrogation (interactivité du système), ou encore de conserver le dernier résultat faisant apparaître une réponse au moins. Lorsqu'il affiche le résultat sur l'écran du terminal, l'utilisateur a toute latitude pour faire défiler les réponses, retourner en arrière ... Selon le format d'affichage choisi, il peut "butiner" au milieu d'informations de différents secteurs : recherche bibliographique, travail d'acquisition, catalogage. Chaque fonction bibliothéconomique donne lieu à l'utilisation du terminal suivant un protocole particulier ; à chaque protocole correspond deux modes, le mode "interrogation" et le mode "entrée/mise à jour d'enregistrement".

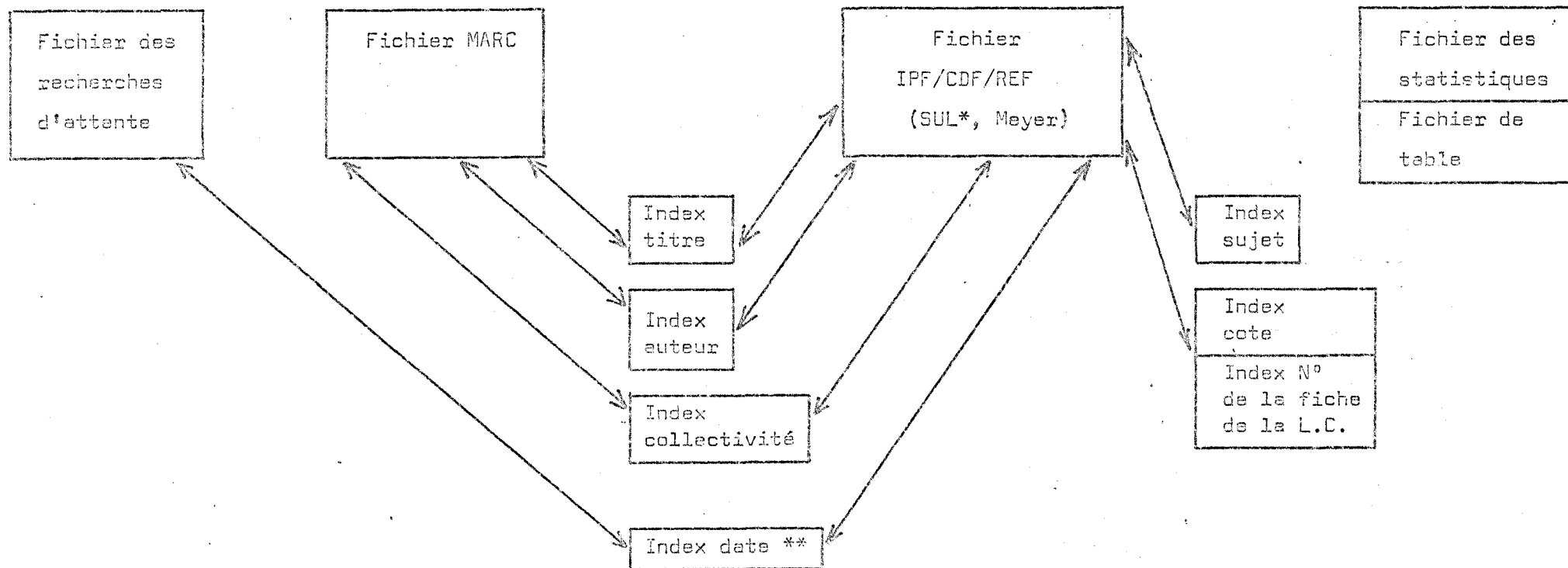
INDEX DES FICHIERS BALLOTS

Index	Fichiers	Fichier MARC	Fichier "en cours" (IFP)	Fichier catalographique (CDF)	Fichier des renvois (REF)
Auteur*		X	X	X	X
Mot d'intitulé de collectivité		X	X	X	X
Mot de titre**		X	X	X	X
N° de la fiche de la L.C.		x	X	X	
N° d'identification BALLOTS			x	x	x
Vedette matières de la L.C.				X	X
Cote				X	

x Entrée sous forme de clé, mais accès analogue aux autres

* Tout auteur mentionné dans la notice, y compris directeur de collection

** Titre, complément de titre, titre de collection



* Stanford University Libraries

** L'index date, qui sert au contrôle des dates dans différents fichiers, n'est pas accessible on-line

Ces protocoles sont une aide précieuse tout au long du travail, pour l'utilisateur : ils facilitent l'optimisation de la séquence des opérations, interdisent certaines opérations qui iraient à l'encontre des objectifs fixés et aident à résoudre les cas exceptionnels. Le système suggère les commandes à sélectionner ; il détecte les erreurs.

Les terminaux sont programmés de manière à assurer certaines fonctions sans intervention de l'ordinateur central ; un mini-ordinateur PDP-11/40 relie les ensembles terminaux-modem à l'ordinateur central, un IBM 360/67, par l'intermédiaire d'un adaptateur.

BALLOTS fonctionne selon deux modes de transmission :

- un système qui transmet les données en blocs, à la vitesse de 120 à 480 caractères par seconde ;
- un système qui transmet les données ligne par ligne, à la vitesse de 10 à 30 caractères par seconde (ou 120 par un arrangement spécial).

Le premier permet de traiter les acquisitions et le catalogage sur terminaux à console de visualisation. C'est ce système qui a servi à l'automatisation on-line des services des bibliothèques du campus de Stanford, et qui est en service depuis novembre 1972.

Le deuxième permet l'interrogation et le catalogage sur terminaux à écran ou bien sur terminaux à imprimante. Opérationnel depuis juin 1975, il est utilisable par le public grâce à SPIRES ; il est branché sur le réseau de télécommunications TYMNET.

Les coûts d'exploitation et de maintenance de BALLOTS, sont inclus dans le budget des bibliothèques de l'Université de Stanford (SUL). Les coûts d'exploitation comprennent :

- coûts de constitution et de mise à jour des fichiers	56,2 %
- coût des traitements on-line	18,5 %
- coûts des traitements en lots	14,5 %
- coûts de location des terminaux à tube cathodique (CTR)	7,3 %
- temps de terminal CTR	3,5 %

Les pourcentages indiqués représentent les proportions des différentes charges, telles qu'elles étaient au mois de novembre 1974.

Si l'on en croit l'équipe de BALLOTS (1), les espoirs placés dans le système, aussi bien du point de vue du catalogage que du point de vue des acquisitions, n'ont été nullement déçus. Les résultats relatifs à la réduction des coûts, en revanche, apparaissent modestes au regard des prévisions.

La perspective dans laquelle travaille actuellement BALLOTS, est de devenir la base, en terme de ressource, d'un réseau on-line régional de bibliothèques de types variés. Ce réseau, souple et peu coûteux, n'en serait pas moins fiable, dans la mesure où il respecterait les normes fédérales. On le relierait en outre, à d'autres systèmes existants en Californie ou ailleurs.

Grâce à une subvention de la California state library, sept bibliothèques publiques de l'Etat bénéficient des services de BALLOTS depuis 1975, dans le cadre du réseau PLAN (Public Library Access Network).

(1) PROJECT BALLOTS AND THE STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES. Stanford university's BALLOTS system. In : Journal of library automation, (1975), 8, n° 1, 31-50.

Elles peuvent interroger les fichiers, entrer des références et en disposer en retour, sous forme lisible par machine ou sous forme de fiches. Ces données cependant, ne sont pas conservées dans le fichier on-line et ne peuvent donc être retrouvées lors d'une deuxième recherche. Cet exemple a été suivi par d'autres bibliothèques.

En 1976, les bibliothèques de Stanford et l'University of California Berkeley ont lancé un programme de coopération, qui comporte diverses activités de partage des ressources. La bibliothèque de Berkeley sera dans ce cadre, le premier utilisateur extérieur de BALLOTS, à introduire on-line des références ou des données relatives au catalogue et aux acquisitions.

III. LE REGIONAL MEDICAL LIBRARY PROGRAM.

Le Medical library assistance act de 1965 a autorisé différents programmes d'aide aux bibliothèques médicales, concourant entre autre à la mise en place du réseau RMLP (Regional medical library program). En dix ans la communauté des bibliothèques médicales a donné l'exemple du contrôle bibliographique au niveau mondial, de la constitution d'un réseau national permettant la coordination des efforts dans le domaine des bibliothèques médicales, en utilisant la technologie.

La structure du réseau.

Le Medical library assistance act autorisait d'une part la création de bibliothèques médicales régionales et d'autre part la création de succursales régionales de la National library of medicine. Deux théories se sont donc affrontées :

. une structure centralisée avec des succursales régionales de la bibliothèque nationale, ce qui aurait nécessité l'attribution de subventions pour établir des collections et des services.

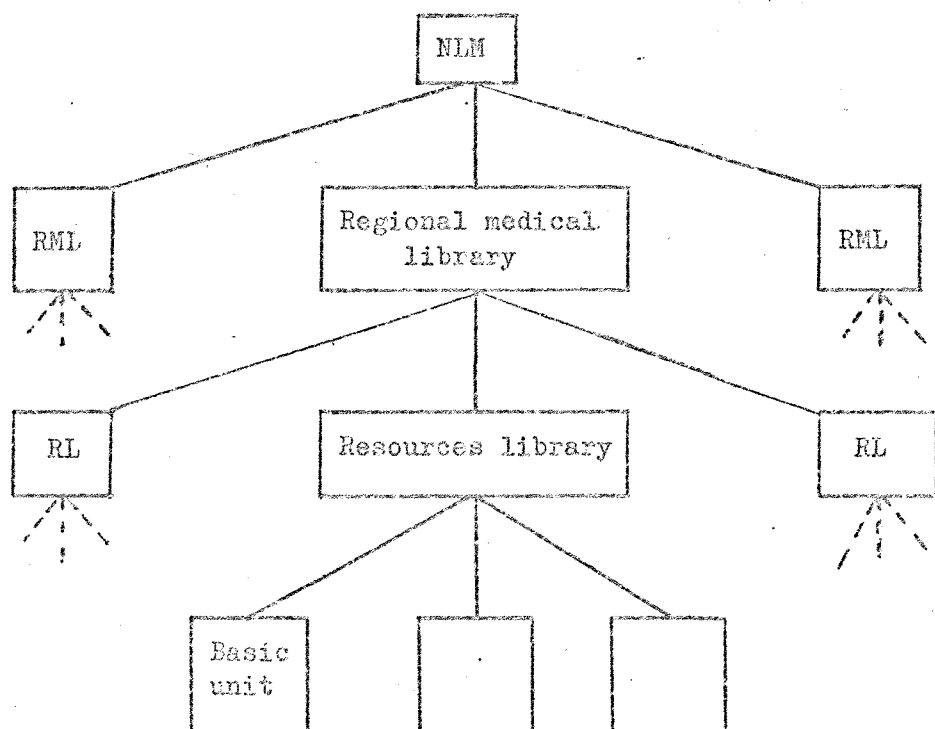
. une structure décentralisée, avec des bibliothèques médicales régionales, au niveau de chaque région, plusieurs bibliothèques d'égale importance pouvant prétendre partager les subventions et la responsabilité des services.

C'est une solution intermédiaire qui a été adoptée. C'est un réseau hiérarchisé et partiellement décentralisé puisqu'organisé sur une base régionale.

- au sommet la National library of medicine (NLM), qui représente la collection biomédicale la plus importante du monde, avec le National medical audiovisual center, (NMIAC), Atlanta, et le Lister Hill national center for biomedical communications, Bethesda.
- 11 bibliothèques médicales régionales : RML (Regional medical library). Dans chacune des régions ce rôle est assumé par une bibliothèque ayant des collections très importantes dans le domaine biomédical.

- des bibliothèques qui possèdent des collections suffisamment importantes pour répondre à beaucoup de demandes : RL (Resources library). Ce sont les bibliothèques des Ecoles de médecine .
- les bibliothèques de base, (basic units). Ce sont les bibliothèques d'hopitiaux qui correspondent à 7.000 points géographiques et possèdent de petites collections.

Le schéma simplifié théorique est donc le suivant :



Dans la pratique les choses sont différentes car les régions se sont organisées en fonction de ce qui existait effectivement, sans qu'un modèle soit imposé aux bibliothèques médicales régionales. Ainsi pour la région IX, South central, désignées souvent par le sigle TALON (Texas, Arkansas, Louisiana, Oklahoma, New Mexico), aucune bibliothèque n'ayant la taille suffisante pour être une bibliothèque médicale régionale, il a été décidé de créer un consortium jouant le rôle d'une bibliothèque médicale régionale décentralisée ; 12 bibliothèques théoriquement du niveau inférieur (RL) appartiennent à ce consortium. Des bibliothèques du niveau de base se sont aussi constituées en consortium localement. Il existe donc des relations horizontales qui ne sont pas prévues dans le schéma théorique de l'organisation du réseau.

Le prêt interbibliothèques.

Dans le cas des bibliothèques médicales il s'agit surtout de prêt sous forme de photocopies.

Le principe est de fournir des photocopies gratuitement aux usagers qui sont considérés comme devant bénéficier du Medical library assistance act. Les bibliothèques qui ont répondu à la demande de prêt sont remboursées sur la base de 3 \$ par demande de prêt, en 1974. Cette somme forfaitaire ne couvre pas les frais de photocopie et d'envoi, et comme il n'entre pas dans les objectifs du programme de subventionner les photocopies de toute la nation, il a fallu établir des restrictions. Le nombre de photocopies est limité à 30 p. gratuites par demande, au-delà elles sont facturées.

Une liste des périodiques courants, qui ne sont pas photocopiés gratuitement a été dressée et même dans certaines régions il a été établi deux listes : une de 20 à 30 titres qui ne sont pas photocopiés gratuitement et une autre de 50 à 100 titres qui ne sont pas photocopiés pour les grandes bibliothèques. Ainsi le prêt subventionné par le Medical library assistance act est réservé aux publications difficiles à trouver. Cette mesure a encouragé les bibliothèques à s'organiser localement pour les titres plus accessibles. Des exceptions peuvent être faites pour des organismes disposant de peu de ressources ou qui viennent de se créer, mais les bibliothèques qui les aident le font sans demander le remboursement des prêts qu'elles ont consentis.

Les services bibliographiques.

Les bibliothèques ont accès à la littérature indexée dans MEDLARS/MEDLINE et les autres bases de données en-ligne de la NLM.

Pour les publications en série, depuis la mise en place de SERLINE, chaque région envoie des bandes d'enregistrements à la NLM. La base de données SERLINE ne comporte pas d'indication sur l'état des collections. Les usagers préféreraient avoir des indications sur les collections, mais la NLM pense que l'addition de tels renseignements n'est pas justifiée, compte tenu du prix de l'opération, par les avantages que cela apporterait.

Toutes les bibliothèques ne sont pas équipées de terminaux, et la recherche de localisation on-line coûte cher et encombre le réseau de communications qui sert aussi à la recherche bibliographique. Les répertoires collectifs de périodiques sont pourtant indispensables pour la localisation des documents pour le prêt interbibliothèques et pour des décisions d'abonnement, afin de ne pas faire d'acquisitions inutiles. Le réseau compte actuellement 200 terminaux et il est prévu le double. Une solution pourrait être d'avoir un terminal pour chacun des consortiums locaux de petites bibliothèques d'hôpitaux, et d'utiliser les répertoires collectifs de publications en série locaux, et SERLINE pour les publications n'ayant pu être localisées par le premier moyen. Le coût de production des répertoires nationaux imprimés est devenu trop élevé pour continuer à en publier.

La NLM est partisane de ne pas faire de catalogue collectif national des monographies, mais des bibliothèques régionales ne sont pas de cet avis et s'organisent pour produire des catalogues collectifs régionaux de monographies (c'est le cas de la VIIe et de la IXe région).

La solution envisagée par la NLM pour la localisation des monographies est plutôt de participer à l'OCLC. Pour cela elle doit traduire la base de données CATLINE en format MARC, car actuellement les formats sont incompatibles.

Le partage des ressources.

Les acquisitions partagées sous-entendent la mise en commun des fonds réservés aux acquisitions, entre deux ou trois bibliothèques, pour des achats de documents exceptionnels.

Un faible pourcentage des périodiques publiés dans le domaine biomédical permet de satisfaire la plus grande partie des demandes. Il pourrait être fait des économies de stockage et d'acquisitions si un petit nombre de bibliothèques s'engageaient à acquérir et conserver les titres qui servent moins souvent.

Un programme de réduction des collections en double a été réalisé dans la IXe région de 1972 à 1975, subventionné par la NLM.

Tous ces programmes ont amené des conflits avec les éditeurs de périodiques médicaux, qui se sont traduits par le procès de Williams & Wilkins company contre la NLM.

Les communications.

En dehors de la poste, au niveau local, les demandes de prêt sont transmises, ainsi que divers messages, par télex.

La recherche bibliographique on-line est possible à partir des bibliothèques équipées d'un terminal.

La plupart des régions possèdent un bulletin d'information qui permet d'assurer la communication entre les membres du réseau régional.

La recherche.

Les programmes de recherche subventionnés par le Medical library assistance act concernent assez peu le développement des réseaux. On peut néanmoins relever :

- une étude réalisée par la Texas medical center library, Houston, sur les coûts des différents services de bibliothèque.

- une étude sur l'utilisation d'une collection de doubles de périodiques, au lieu de photocopies, pour la satisfaction des demandes de prêt interbibliothèques, pour résoudre d'éventuels problèmes à venir avec une nouvelle réglementation sur le copyright.

Bilan.

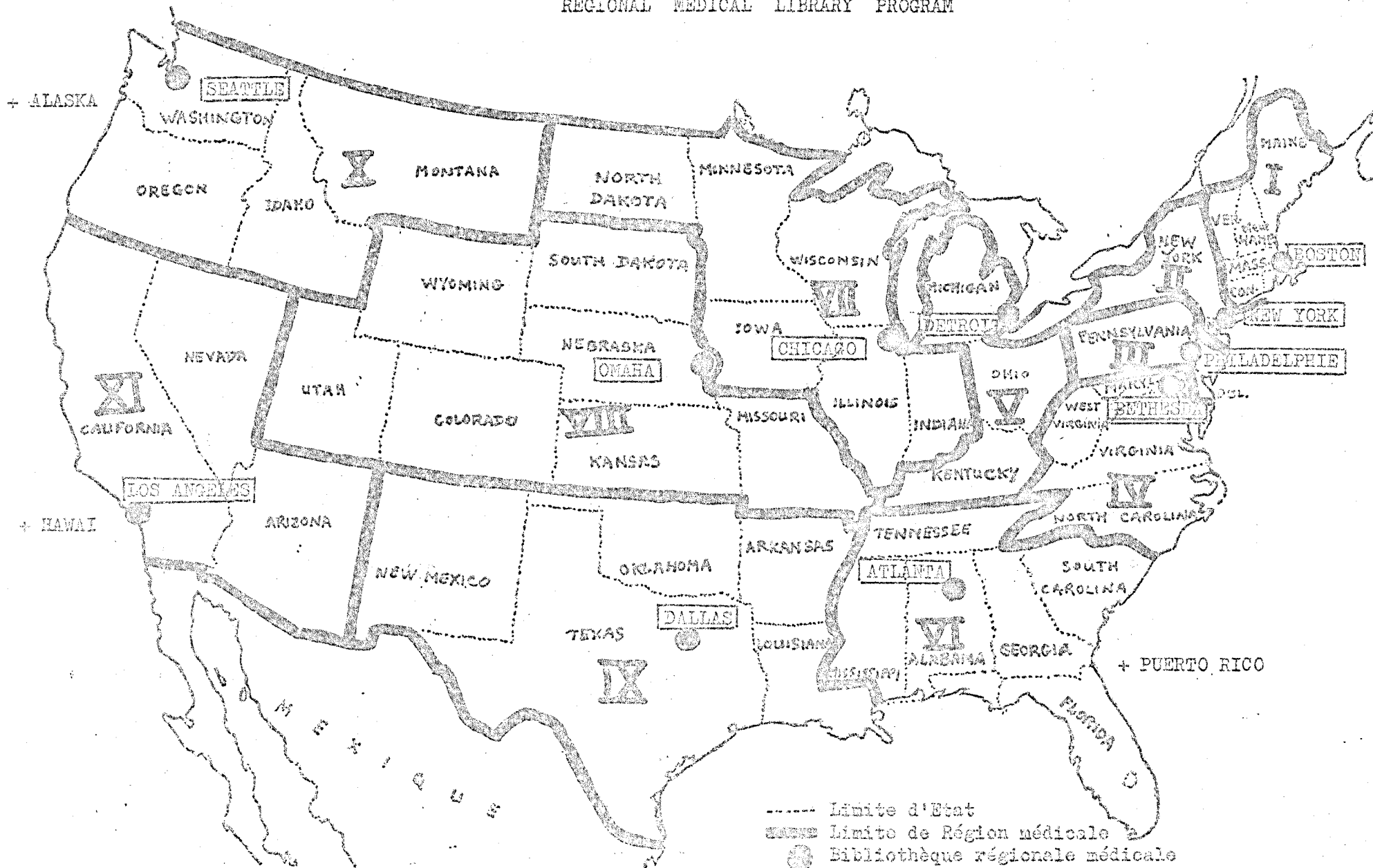
Ce réseau, constitué à partir d'une législation fédérale spécifique, peut apparaître de l'extérieur comme résultant d'une planification rigoureuse. Ce n'est pas l'avis des participants. Il y a eu des retards, des changements de programme, des changements dans le mode financement.

Il a manqué un plan national clair, avec des buts définis. Chaque bibliothèque médicale régionale, au lieu de correspondre à un modèle type, a eu la possibilité de se développer conformément à la politique, la technologie, la fiscalité, aux tendances bibliographiques, propres à sa région.

			Etats desservis	Opérationnel le :
I	New England RML	The Francis A. Countway library of medicine, Boston	Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, Vermont.	10-01-67
II	New York and Northern New Jersey RML	New York academy of medicine	Northern New Jersey, New York	2-16-70
III	Mid-Eastern RML	College of physicians of Philadelphia	Pennsylvania, Delaware, Southern New Jersey	7-01-68
IV	Mid-Atlantic RML	National library of medicine, Bethesda, Md.	Maryland, North Carolina, Virginia, Washington, D.C., West Virginia	
V	East central KOM RML	Wayne state university, Detroit	Kentucky, Michigan, Ohio	4-01-69
VI	Southeastern RML	A.W. Calhoun medical library, Emory university, Atlanta	Alabama, Florida, Georgia, Mississippi, Puerto Rico, South Carolina, Tennessee	1-02-70
VII	Midwest RML	The John Crerar library, Chicago	Illinois, Indiana, Iowa, Minnesota, North Dakota, Wisconsin	11-08-68
VIII	Midcontinental RML	University of Nebraska Medical center, Omaha	Colorado, Kansas, Missouri, Nebraska, South Dakota, Utah, Wyoming	7-01-70
IX	South central RML	University of Texas Health science center, Dallas	Arkansas, Louisiana, Texas, New Mexico, Oklahoma	2-01-70
X	Pacific northwest RML	Pacific northwest regional health sciences library, University of Washington, Seattle	Alaska, Idaho, Montana, Oregon, Washington	10-01-68
XI	Pacific southwest RML	Center for health science, University of California, Los Angeles	Arizona, California, Hawaii, Nevada	9-01-69

REGIONAL MEDICAL LIBRARY PROGRAM : les bibliothèques médicales régionales.

REGIONAL MEDICAL LIBRARY PROGRAM



----- Limite d'Etat
 [Thick shaded line] Limite de Région médicale
 ● Bibliothèque régionale médicale

Deux agences fédérales, la Bibliothèque du Congrès et la NLM, ont pu développer parallèlement des bases de données lisibles en machine dans des formats incompatibles, alors qu'elles siègent toutes deux au Federal library committees.

En 1973-1974, la National library of medicine a commencé à créer des comités des directeurs de bibliothèques médicales régionales, chargés de la planification dans des domaines particuliers : acquisitions en coopération et catalogage, partage des ressources, etc..., ce qui a amélioré l'organisation du réseau, chacun se sentant davantage concerné par l'avenir. La période des subventions initiales est maintenant terminée et chacun doit participer au financement des développements futurs.

IV. LE NEW YORK STATE INTERLIBRARY LOAN NETWORK.

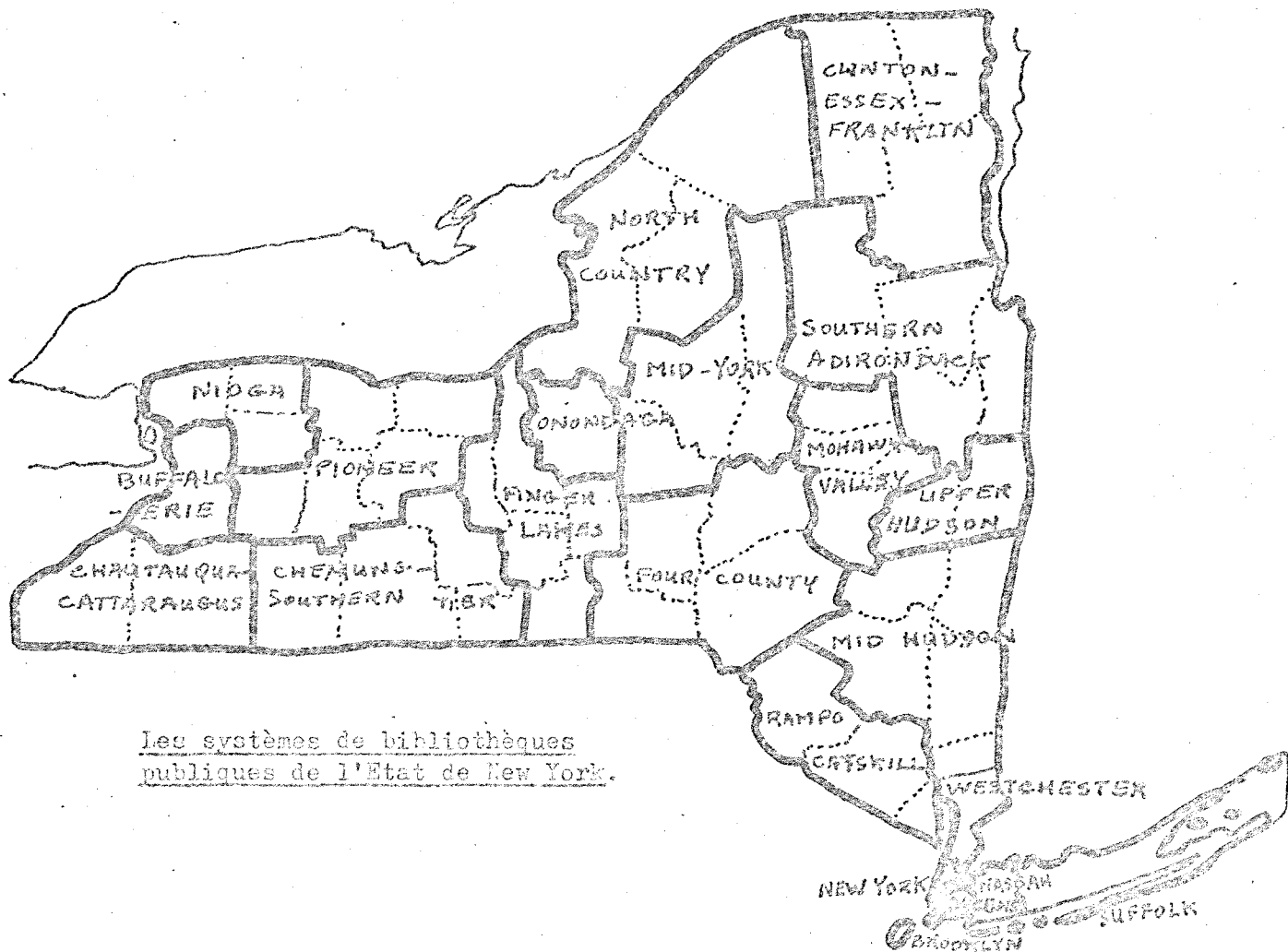
Pratiquement tous les Etats possèdent maintenant un système de bibliothèques publiques, à un stade plus ou moins avancé de la réalisation. Les Etats de New York et de l'Illinois sont cependant les seuls à avoir réalisé un réseau de prêt interbibliothèques regroupant les bibliothèques publiques et les bibliothèques de recherche. Le réseau NYSILL (New York state interlibrary loan) s'appuie sur deux systèmes : le système des bibliothèques publiques de l'Etat et le système des bibliothèques de recherche et centres de références. Les aires géographiques de ces deux systèmes sont cohérentes et le réseau est centré sur la bibliothèque de l'Etat. (voir les cartes p. suivante).

Le système des bibliothèques publiques.

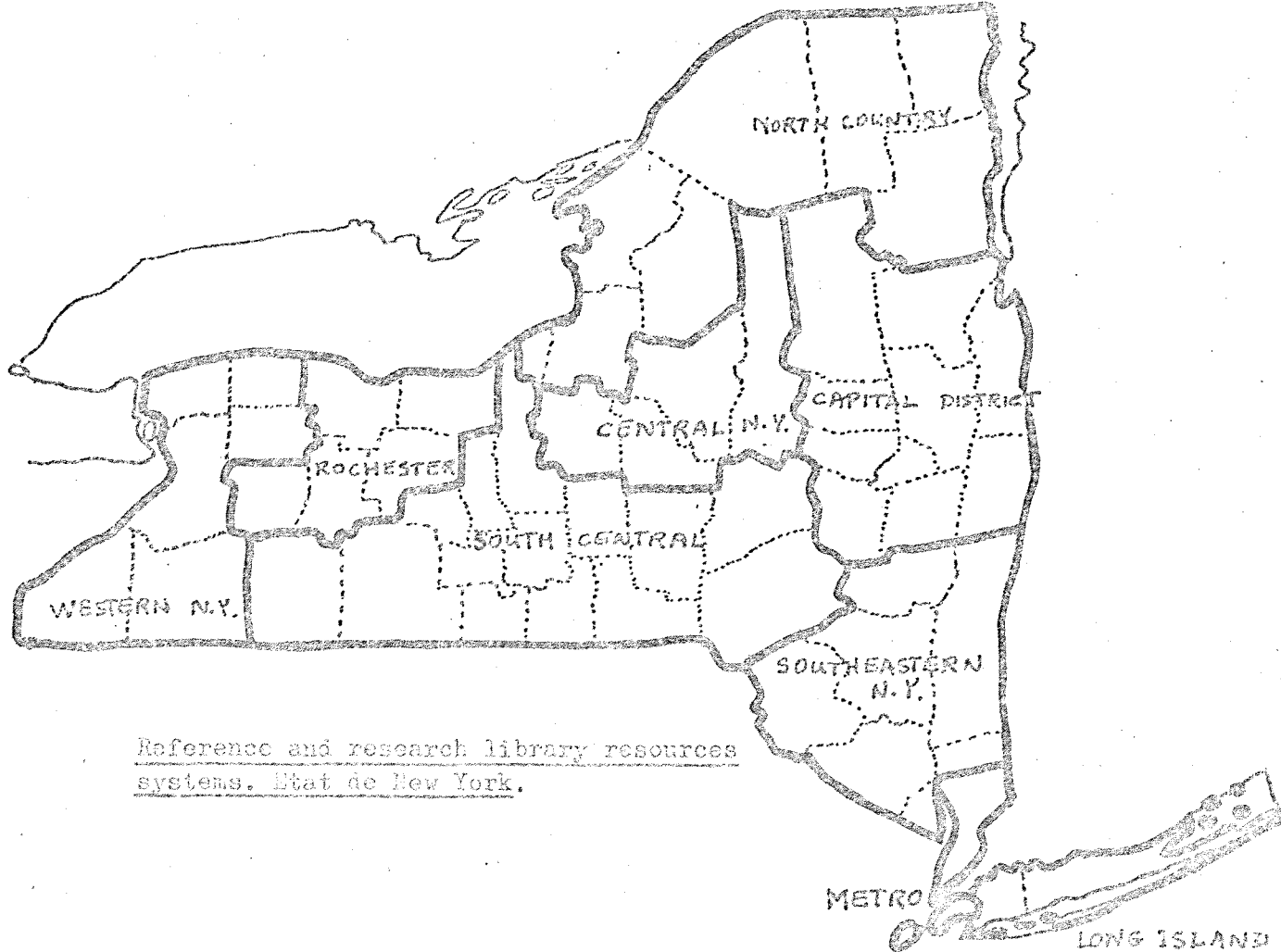
L'Etat de New York compte environ 700 bibliothèques publiques. La loi de 1950, amendée en 1958, favorise, par des mesures d'ordre financier, la création de systèmes de bibliothèques publiques. Pour qu'un système soit reconnu et subventionné par l'Etat, il doit remplir certaines conditions :

- . desservir au moins 200.000 personnes ou avoir une superficie d'au moins 4 000 miles carré (10 360 km²)
- . avoir du personnel à plein temps, comprenant pour chaque tranche de 5 000 résidents desservis : un administrateur et 3 bibliothécaires diplômés
- . acquérir chaque année au moins 4 000 titres
- . posséder des outils de localisation
- . avoir une bibliothèque centrale, qui dépense au minimum 3 \$ par habitant, et est ouverte au moins 55 H par semaine ...

Il existe 22 systèmes de bibliothèques publiques, qui se sont constitués sur une base volontaire. Seules 6 bibliothèques ne participent pas à un système. Les subventions ont été attribuées de telle manière qu'elles ont favorisé l'intégration de comtés entiers.



Les systèmes de bibliothèques publiques de l'Etat de New York.



Reference and research library resources systems. Etat de New York.

Le Reference and research library resources system (3 R's system).

Ce système est achevé depuis 1966. Il couvre 232 bibliothèques universitaire et un nombre non chiffré de bibliothèques spécialisées. Il comprend 9 sous-systèmes administrés par un conseil.

Chaque sous-système doit avoir au moins un établissement d'enseignement supérieur, enseignant jusqu'au "master's degree", dont la bibliothèque possède au moins 175 000 volumes et reçoit au minimum 1 500 périodiques, ou une bibliothèque publique possédant au moins 400 000 volumes pour adultes et 1 500 périodiques. Chaque système englobe tous les systèmes de bibliothèques publiques de sa région, et dessert au moins 750 000 personnes.

NYSILL.

C'est un réseau de prêt interbibliothèques, établi sur la base de l'Etat de New York, et qui fonctionne depuis 1967.

C'est un réseau centralisé, en étoile autour de la Bibliothèque de l'Etat. Les principales bibliothèques participant au réseau sont : American museum of natural history library, Columbia university libraries, Brooklyn public library, Engineering societies library, New York university libraries, Teachers college library, Union theological seminary library, toutes situées à New York ; Buffalo and Erie county public library à Buffalo ; Rochester public library ; Cornell university à Ithaca ; c'est à dire les centres des systèmes 3 R's et de grandes bibliothèques de recherche. Ces bibliothèques sont les centres bibliographiques par lesquels doivent transiter les demandes de prêt interbibliothèques en provenance des bibliothèques de l'Etat.

Les bibliothèques scolaires, n'étant pas intégrées dans les deux systèmes qui servent de base au réseau, ne peuvent bénéficier du prêt interbibliothèques ou en adressant leurs demandes à un des centres par le biais d'une bibliothèque publique. Elles cherchent actuellement à s'organiser, selon la carte des districts scolaires, pour participer au réseau.

Au début le réseau était moins hiérarchisé, mais il a fallu organiser la circulation des demandes. L'augmentation des demandes transmises par télex, au lieu de la poste, correspond à cette organisation.

Les emprunteurs se répartissent dans les secteurs suivants :

universitaires et étudiants	56 % des demandes
secteur de l'industrie	12 %
public en général	32 %

Les demandes portent essentiellement sur les domaines suivants :

sciences médicales, avec un taux de satisfaction de	59 % en 1974
littérature anglo-américaine	61 %
sociologie	57 %
économie	48 %
technologie	53 %

Il y a 56 demandes de monographies pour 44 demandes de périodiques.

Ce réseau, qui a été fait pour mettre à la disposition des bibliothèques publiques de l'Etat les ressources des grandes bibliothèques de recherche, sert de plus en plus à satisfaire des demandes de documents généraux.

L'Etat de New York a réussi, grâce à une politique de subventions importantes, à susciter la création d'un système de bibliothèques publiques et d'un système de bibliothèques de recherche, correspondant à l'organisation administrative de l'Etat. Mais il existe d'autres réseaux dans cet Etat : la Région II du Regional medical library program, SUNY (State university of New York) biomedical communication network et des réseaux privés auxquels appartiennent de grandes bibliothèques de l'Etat : FAUL (Five associated university libraries) et RLG (Research library group). NYSILL a réalisé l'interface avec le Regional medical library program, en 1973, afin d'améliorer ses services.

V. UN PREMIER BILAN.

Le développement spectaculaire des réseaux de bibliothèques on-line, dans les dernières années, a donné lieu à une littérature volumineuse. Les revues professionnelles publient de nombreux articles, et même des bibliographies sur les réseaux les plus significatifs, comme l'OCLC (1). Des répertoires ou des annuaires décrivent régulièrement l'état des réseaux à l'échelon national (2) et de véritables traités sont édités (3).

Après une expérience de dix ans dans certains cas, on pourrait s'attendre à disposer de bilans d'utilisation des réseaux. Cependant l'impact des réseaux on-line sur la gestion des bibliothèques, n'a fait l'objet que d'un nombre restreint de travaux, si l'on excepte les articles très généraux et les articles spécialisés. Le point de vue d'une bibliothèque de très petite taille, et celui d'une bibliothèque de très grande taille utilisant l'OCLC, ont été par exemple présentés ; mais il n'existe, à notre connaissance que deux études publiées traitant de l'effet global d'un système sur ses membres. Ces enquêtes, à peu près contemporaines, concernent en l'occurrence l'OCLC, dont l'expérience est la plus riche parmi les réseaux.

-
- (1) JACOBS (B.). Basic background on OCLC : a selected bibliography. In : American libraries, (1976), 7, n° 5, 267.
 - (2) MARTIN (S.K.). - Library networks : 1976-1977. - White plains, N.Y. : Knowledge industry publ. cop. 1976. - 131 p., bibl. (dissem.).
 - (3) BUTLER (B.), BUCKLAND (L.), AVENBY (B.). - The California state university and colleges survey of library automation systems : phase II, final report. - Los Altos, California : R & D press, 1974. - 6vol. - (Research report series ; 6).

La première est celle de B.E. Markuson (1), qui dirige l'Indiana cooperative library services authority, et qui avait auparavant étudié comment mettre sur pied un réseau, à l'échelon de l'Etat de l'Indiana, en prenant l'OCLC pour modèle (2). L'étude a été faite en interrogeant des personnes à des niveaux hiérarchiques différents : directeurs, cadres, personnels opérant sur les terminaux. Un questionnaire assez complexe, en trois parties, a été envoyé à 151 bibliothèques - on s'est limité aux bibliothèques qui disposaient de terminaux à la date du premier juin 1974, pour que leur expérience soit significative - et plus de 200 bibliothécaires ont participé à la rédaction des réponses. Les seules réponses exploitables proviennent de 80 bibliothèques, qui forment toutefois un échantillon représentatif des bibliothèques et des réseaux utilisant l'OCLC. On peut regretter que cette enquête fournisse surtout des renseignements relatifs à l'opinion des trois catégories de personnels interrogées, donc des renseignements subjectifs.

L'impression générale sur l'OCLC est rapportée comme excellente ; l'amélioration du fonctionnement des services techniques est notée par 94,1 % des directeurs ; 91,5 % des cadres et 96 % des opérateurs préfèrent le système actuel aux méthodes traditionnelles. On reconnaît aux réseaux un rôle important, et l'on estime que les avantages de la participation à l'OCLC compensent largement son prix.

Le succès du passage au système on-line dépendrait de différents facteurs :

- attitude du personnel
- participation du personnel à des séances de planning
- nombre d'enregistrements recherchés, exploitables
- similitude des usages locaux de catalogage avec ceux de la LC
- affectation d'une personne à la coordination

L'entraînement local au fonctionnement du système, en s'appuyant sur les manuels de l'OCLC, qui représente l'essentiel de l'apprentissage du personnel, est plus apprécié que l'enseignement dispensé par le Centre, ou par le réseau régional auquel la bibliothèque appartient.

La planification du système et son "implémentation" seraient satisfaisante, à la différence de la communication interne.

La réduction des coûts ne serait pas perceptible.

Les bibliothèques auraient tendance à se conformer aux usages de la LC et à utiliser les enregistrements MARC de préférence aux enregistrements provenant des autres bibliothèques.

La deuxième enquête, qui porte sur les 47 bibliothèques membres en 1974, a été réalisée à partir d'un questionnaire comportant 122 questions et a donné lieu à 148 entretiens. Elle a fourni à son auteur, J.A. Hewitt, la matière à une thèse de doctorat que l'Université de l'Ohio doit publier en 1977.

-
- (1) MARKUSON (B.E.). The Ohio college library center system : a study of factors affecting the adaptation of libraries to on-line networks. In : Library technology reports, (1976), 12, n° 1, 11-129.
- (2) MARKUSON (B.E.). - The Indiana cooperative library services authority : a plan for the future. - Indianapolis : Indiana state library, 1974.

Les 47 bibliothèques membres ont été classées, pour la commodité de la chose, suivant l'importance de leur budget annuel en imprimés :

- A : plus de 500 000 \$
- B : 300 000 à 500 000 \$
- C : 100 000 à 300 000 \$
- D : 50 000 à 100 000 \$
- E : moins de 50 000 \$

A l'origine, cette enquête devait servir à aider les bibliothèques, à se faire une idée sur les réseaux on-line, pour qu'elles aient la possibilité d'adhérer éventuellement, en connaissance de cause. Par la suite la question a évolué et il s'est agi plutôt de savoir comment une bibliothèque pouvait se servir la plus efficacement possible d'un réseau. L'enquête est à jour au 30 juin 1974 et fait le bilan de trois années d'activité sur la base de données on-line. Des résultats significatifs de cette enquête ont été rapportés dans un article (1).

L'orientation plus nettement bibliothéconomique de cette deuxième enquête et la plus grande précision des renseignements concernant le fonctionnement effectif des services nous ont conduit à exploiter en détail ces résultats de préférence à ceux de la première enquête.

La valeur d'un réseau de catalogage on-line est déterminée en dernière analyse, non par la taille de sa base de données, par la complexité, la sophistication de ses systèmes d'exploitation et de transmission, mais par l'impact collectif qu'il a sur les bibliothèques qui participent à ce réseau du point de vue du service, de l'organisation et des coûts. Cet impact tient plus de la façon d'intégrer le système dans l'environnement particulier de la bibliothèque, pour en tirer le maximum de bénéfice (Interface, plans de travail ...) que des différents services apportés par le réseau. C'est cette interaction qui détermine réellement la valeur novatrice du réseau pour les bibliothèques utilisatrices. Dans une large mesure, la variété des utilisations de l'OCLC s'explique par la grande souplesse du réseau, souplesse qui découle directement de la conception même du réseau.

Cette situation complexe rend difficile l'évaluation du réseau et il faudrait, pour donner une interprétation correcte des résultats, pouvoir les rapporter aux conditions antérieures et aux types d'interface adoptés dans les bibliothèques. Ce travail, énorme s'il était réalisé à l'échelle actuelle du réseau, n'a été encore entrepris que de façon exploratoire. Les indications qui seront données doivent par conséquent être prises avec prudence.

Pour étudier l'impact de l'OCLC on ne doit pas oublier qu'il représente autre chose qu'un système de catalogage en conversationnel et

(1) HEWITT (J.A.). The impact of OCLC. In: American libraries, (1975), 7, n° 5, 268-275.

qu'un service de production de fiches ; on peut le considérer à certains égards comme un réseau bibliographique c'est à dire une chose qui introduira nécessairement des transformations importantes dans l'administration des bibliothèques.

La première question à se poser est de savoir si les bibliothèques membres de l'OCLC partagent réellement leurs ressources. Le catalogue collectif on-line a certainement facilité le développement du prêt interbibliothèques au sein du réseau. 45 % des bibliothèques membres utilisent la base de données pour le prêt inter ; cela représente un temps de terminal largement inférieur à celui que représentent les vérifications préalables aux commandes et à celui du catalogage. 59 % de ces bibliothèques recherchent toutes les références correspondant aux demandes de prêt inter (documents en alphabet latin) ; 41 % utilisent le terminal seulement pour les vérifications et les recherches de localisation.

La relativement faible utilisation du système pour le prêt inter tient à différentes raisons :

- on n'effectue la recherche dans la base de données que pour les documents publiés après une date déterminée ;
- on utilise préalablement toute une série d'instruments bibliographiques traditionnels ;
- on élimine de la recherche les documents dont on estime qu'ils ont peu de chance de se trouver dans la base de données.

Les bibliothèques gardent trop rarement les traces des vérifications qu'elles effectuent au sujet des demandes de monographies, pour qu'une étude systématique soit possible. Une bibliothèque de type B signalait un taux de vérification de 85 %, une bibliothèque de type C, un taux de 75 % et une autre de 80 à 90 %, une bibliothèque de type E, un taux de 90 % et une autre, de 75 %. Une bibliothèque de type A a signalé les taux suivants :

- 24 % pour les imprimés antérieurs à 1950
- 34 % pour les imprimés publiés entre 1950 et 1967
- 60 % pour les imprimés postérieurs à 1968

La plupart des bibliothécaires chargés du prêt inter estiment utile la base de données dans la recherche de localisation ; dans les bibliothèques de types B, C, D, E le taux de succès semble élevé (75 - 80 %).

Une opinion fréquemment exprimée est que l'accès à un catalogue collectif on-line, ne permet pas en soi, d'accélérer sensiblement le prêt interbibliothèques, mais qu'il faudrait pour cela, procéder à des améliorations dans la transmission des demandes et des documents. Cependant, il apparaît que l'utilisation de l'OCLC comme instrument de la vérification a permis d'accroître la rapidité du prêt inter ; 44 % des bibliothécaires qui en sont chargés, ont observé cette amélioration, tout en remarquant sa faible amplitude. Il faut noter qu'elle s'est manifestée dans les bibliothèques qui effectuent des recherches pour toutes les demandes, alors qu'on observe cette amélioration seulement dans 21 % des bibliothèques qui limitent leurs recherches.

Quelques bibliothèques ont fait état d'une réduction du personnel chargé du prêt inter, mais dans une faible mesure.

L'impact le plus significatif du système concerne les schémas de prêts et d'emprunts entre les bibliothèques. Pour décharger les grandes bibliothèques de recherche, et aussi parce qu'on a l'impression que les petites bibliothèques sont mieux à même d'envoyer des ouvrages de leurs fonds, la majorité des bibliothèques ont tendance à envoyer les demandes aux petites bibliothèques. Bien que la progression du prêt inter soit plus spectaculaire dans les petites bibliothèques - plusieurs centaines de % pour certaines de type D ou E -, l'allègement de la charge de travail des grandes bibliothèques est le fait, pour la plus grande part, des bibliothèques de type B et des bibliothèques de type A les moins importantes ; le nombre de prêt inter, en nombre absolu, a augmenté considérablement plus dans ces bibliothèques que dans les autres. D'autre part, les prêts réalisés à l'intérieur de l'Etat par les plus grandes bibliothèques, ont eu tendance à décroître, ou à se stabiliser, alors que les bibliothèques extérieures, affiliées à des réseaux régionaux, ont fait croître le nombre total de prêts. La plupart des bibliothèques de type A sont maintenant mieux à même de répondre aux demandes de monographies en restant dans les limites de l'Etat. La contribution au prêt inter, des bibliothèques de petite et moyenne taille, va donc en augmentant, ce qui témoigne de la valeur de leurs collections. La plupart de ces prêts concernent des livres "courants", mais un grand nombre de prêts se rapportent à des titres qu'elles sont les seules à posséder.

De l'étude des schémas de prêts et d'emprunts entre les bibliothèques universitaires de l'Ohio, on peut tirer quelques enseignements, à titre provisoire :

- en dehors du rôle accru donné aux petites bibliothèques, une autre modification concerne l'envoi des demandes de prêts : on a maintenant tendance à s'adresser à la bibliothèque la plus proche qui possède le document. Cela expliquerait en grande partie la réduction des délais, qui encore une fois n'est pas très importante.
- rien ne permet actuellement d'affirmer, que l'accès à un plus grand nombre de collections, a entraîné un accroissement global de l'activité des services de prêt inter.
- dans les zones à forte concentration en bibliothèques universitaires, les schémas directs préexistants ont été nettement renforcés par l'utilisation du catalogue on-line.

Acquisitions en coopération.

Seulement 7 bibliothèques sur 47 bibliothèques membres se sont déclarées partie prenante de programmes d'acquisitions en coopération avec d'autres bibliothèques du réseau. Le manque de coordination des programmes d'enseignement, et le manque d'enthousiasme des Facultés à l'égard de la coopération dans le domaine des acquisitions, ont été les raisons données pour expliquer cet état de chose. Seules des initiatives audacieuses pourraient stimuler ces activités.

D'autre part, il est apparu que dans certaines bibliothèques, le catalogue collectif on-line a commencé à intervenir lors du choix des livres. Cinq bibliothèques vérifient systématiquement si d'autres bibliothèques ne possèdent pas déjà le document, pour décider du choix de certaines catégories d'ouvrages ; le sujet et le prix des ouvrages déterminent ces catégories.

Un certain nombre de bibliothèques se contentent de rechercher la localisation de l'ouvrage, lorsque le titre demandé par la Faculté semble ne pas entrer dans le cadre du fonds de la bibliothèque. La notification du refus d'achat mentionne alors que le livre est disponible dans certaines bibliothèques proches. La possession du livre par d'autres bibliothèques joue parfois en sens inverse : si un grand nombre de bibliothèques possèdent un ouvrage sur l'acquisition duquel on hésite, on peut avoir tendance à le considérer comme digne d'être acheté.

Recherche préalable à la commande.

Rechercher les éléments nécessaires à la rédaction des bons de commande est toujours une opération fastidieuse avec les répertoires traditionnels. Il apparaît que 35 bibliothèques (soit 76 %) se servent du système OCLC pour effectuer la recherche préliminaire, mais que seulement 24 (soit 54 %), le font pour toutes les monographies, ou bien pour toutes celles qui sont parues depuis 1968. Les autres l'utilisent seulement pour les commandes "à problèmes". Qu'une minorité importante de bibliothèques s'adressent peu ou pas à leurs terminaux est d'autant plus étonnant, que celles qui utilisent à plein le système ont de très bons résultats. Les raisons invoquées (le prix ne figure pas, le temps de terminal est insuffisant, le terminal appartient au service de catalogage) ne sont pas convaincantes. Cependant il apparaît clairement que le cloisonnement et le manque de collaboration entre les services, ainsi que le peu d'initiative au niveau de la direction, empêchent dans certains cas de mettre à profit toutes les potentialités du système.

La recherche préalable à la commande donne lieu à des modes variés d'utilisation du système. La majorité des bibliothèques utilisant pleinement le système dans cette recherche, consultent la base de données avant de chercher dans le catalogue sur fiches ou dans le fichier des commandes ; le taux de réussite dans ces bibliothèques va de 50 % à 90 % avec une moyenne de 71 %. 83 % de ces bibliothèques ont indiqué que le temps moyen de la recherche avait diminué grâce à l'emploi des terminaux. Bien que la plupart ne disposent pas de chiffres, les estimations de cette réduction de temps, allaient de 4 à 1 semaines dans 14 bibliothèques. Dans les bibliothèques où l'on n'a pas assisté à une amélioration, la responsabilité peut en être attribuée aux procédures de traitement en lots qui préexistaient à l'utilisation du système et ont été maintenues.

L'OCLC représente sans doute une aide réelle dans les vérifications préalables à la commande. Cependant le nombre de commandes vérifiées n'a augmenté que dans 7 bibliothèques.

Utilisation de l'OCLC dans le catalogage.

Le catalogage représente actuellement la principale fonction de l'OCLC et toutes les bibliothèques mettent l'accent sur l'emploi du système en tant qu'aide au catalogage. Toutefois, certaines limitations existent encore ; même pour les livres qui rentrent dans la base de données de l'OCLC, certaines bibliothèques utilisent toujours des systèmes

de production de fiches, qui ont été maintenus pour les documents spéciaux (titres qui ne sont pas en caractères latins, partitions musicales et autres documents non entrés dans la base de données). Dans les bibliothèques où l'on observe ces pratiques, elles ne sont pas pour autant généralisées.

Toutes les bibliothèques, à l'exception de cinq, recherchent tous les titres en caractères latins pour les cataloguer, quelles que soient la date de publication et la langue du livre. Le taux de réussite moyen des premières recherches, livres en main, va de 67 % pour les bibliothèques de type A, à 80 % pour les bibliothèques de type E et atteint 74 % en moyenne ; cela ne représente qu'un gain minime par rapport au taux de réussite donné par la recherche préalable à la commande (l'accroissement des enregistrements de la base de données, pendant l'intervalle séparant les deux recherches, serait compensé, dans une certaine mesure, par l'arrivée de titres, comme les dons, qui n'ont fait l'objet d'aucune commande).

On peut estimer que le catalogage "original", c'est à dire le catalogage fait localement, le document en main, a été éliminé presque totalement dans les bibliothèques de types D et E, et qu'il reste en moyenne largement en dessous de 20 % de tout le catalogage, dans les autres types de bibliothèques.

Les procédures d'interface avec le système de catalogage on-line sont très variées. Cet interface n'apparaît pas déterminé par la taille de la bibliothèque, mais par le système de classification qui y est adopté. Dans les bibliothèques utilisant la classification de la Library of Congress, on relève trois modèles qui diffèrent selon le degré de latitude laissé à la personne chargée d'opérer sur le terminal :

- dans le modèle "restrictif", qui utilise des employés, l'opérateur ne peut cataloguer que d'après la notice MARC correspondant à l'ouvrage ; ce modèle conduit à une grande vitesse de catalogage, mais laisse une masse importante de documents à traiter spécialement par du personnel plus qualifié.
- dans le modèle "semi restrictif", qui utilise du personnel "para-professionnel" (personnel non diplômé), l'opérateur a la possibilité d'adapter les notices et d'accepter celles des bibliothèques membres, mais dans des conditions bien définies.
- dans le modèle "non restrictif", qui utilise du personnel "professionnel" (personnel diplômé), l'opérateur peut accepter et adapter n'importe quel type de notice ; le rythme de catalogage est relativement lent, mais le nombre de cas spéciaux réduit.

Parmi les bibliothèques utilisant la classification de la LC, huit suivent le premier modèle, onze le deuxième et onze le troisième. Le choix du modèle n'a pas été, dans la plupart des cas, un choix conscient ; il s'est fait en fonction des pratiques antérieures de catalogage à partir de la notice de la LC. Les grandes bibliothèques ont tendance à préférer le modèle "semi restrictif" et les petites, le modèle "non restrictif" ; le modèle "restrictif" se rencontre dans tous les types de bibliothèques. Un grand nombre de bibliothèques ne se cantonnent pas dans un modèle, et l'on constate couramment des adaptations, en fonction des possibilités du personnel chargé du catalogage, à partir de la notice de la base de données.

Un mélange des modèles apparaît particulièrement efficace :

- modèle "restrictif" pour les ouvrages correspondant exactement à des enregistrements MARC, identifiés préalablement lors de la recherche pour les acquisitions ; il en résulte une vitesse de 20 à 25 titres catalogués à l'heure, dans de bonnes conditions de temps de réponse ;
- modèle "semi restrictif" ou "non restrictif" pour les ouvrages sans notice identifiée préalablement dans les enregistrements MARC, ou avec une autre notice adaptable.

Dans trente cinq bibliothèques, on a pu avoir des chiffres ou des estimations sérieuses, se rapportant à la vitesse du catalogage on-line. La moyenne s'élève à 14,3 titres par heure ; pour 25 bibliothèques utilisant la classification de la LC, elle est de 14,9, avec la répartition suivante :

- . 17,4 dans 5 bibliothèques utilisant des modèles à prédominance restrictive
- . 14,9 dans 10 bibliothèques utilisant des modèles "semi restrictifs"
- . 12,1 dans des bibliothèques utilisant des modèles "non restrictifs".

Il faudrait en réalité corriger ces chiffres, dans le sens d'une augmentation, car ils correspondent à la période de démarrage de l'OCIC, où les temps de réponse n'étaient pas encore satisfaisants.

La vitesse moyenne dans 10 bibliothèques utilisant la classification Dewey atteint 12,9 titres à l'heure ; la comparaison avec les chiffres précédents induirait en erreur, dans la mesure où les procédures employées diffèrent largement ; les chiffres se rapportent en effet au moment où l'on a adapté les enregistrements et réalisé les fiches ; or cette étape n'intervient que dans un deuxième temps, après des vérifications sur des répertoires manuels (fichiers d'autorité, plans de classification, catalogue topographique), dans ces bibliothèques.

La vitesse à laquelle sont entrés sur terminal les bordereaux pré-étiquetés, est estimée, en moyenne, à 8,7 enregistrements par heure dans 40 bibliothèques ; si on y ajoute le temps de relecture, on aboutit finalement à une vitesse de 6 titres à l'heure.

En ce qui concerne les problèmes d'intégration des nouveaux enregistrements aux catalogues existants, 85 % des personnes interrogées pensent que l'utilisation du système on-line ne les augmente pas ; cette opinion irait à l'encontre de celle émise par F. Ohmes et J.F. Jones (1). La manipulation des fiches, à leur réception, paraît s'effectuer d'une façon à peu près uniforme dans les différentes bibliothèques.

(1) OHMES (F.), JONES (J.F.). The Other half of cataloging. In : Library resources and technical services, (1973), 17, 320-329.

49 % des bibliothèques concernent les ouvrages au service de catalogage, avant l'arrivée des fiches, 51 % les envoient à l'équipement et en rayon, dès le catalogage terminé.

6 bibliothèques continuent à vérifier que la fiche correspondant à un ouvrage est bien arrivée, quoique cette vérification n'ait fait apparaître que très peu d'erreurs.

90 % des personnes interrogées expriment leur préférence pour les fiches pré-intercallées, telles que l'OCLC les produit actuellement.

La modification des pratiques de catalogage a été étudiée en fonction de la classification adoptée : dans les bibliothèques utilisant la classification de la LC, la participation à l'OCLC n'a entraîné aucune modification ; en revanche, dans les bibliothèques utilisant la classification Dewey, on assiste non seulement à des modifications au niveau des indices, mais aussi au niveau du reste de l'enregistrement. Ces bibliothèques méritent d'autant plus d'attention, qu'elles rencontrent des problèmes d'interface plus ardues que les bibliothèques utilisant la classification de la LC. Alors que dans ces dernières, le personnel employé effectue la plus grande partie du catalogage on-line, les 14 bibliothèques qui utilisent la classification Dewey, confient toutes, sauf une, ce travail à des catalogueurs qualifiés. Ces bibliothèques se demandent s'il faut laisser à ces catalogueurs, une part importante du travail sur terminal, ou bien si l'on peut trouver un moyen de transmettre l'information du terminal au catalogueur. 9 des 14 bibliothèques ont choisi la première voie : le personnel "professionnel" (diplômé) joue à peu près le même rôle que le personnel "para-professionnel" (non diplômé) et employé, dans les bibliothèques utilisant la classification de la LC et le modèle "semi restrictif" ou "non restrictif".

Les bibliothèques utilisant la classification de la LC ont toujours eu une position privilégiée pour exploiter le catalogue de la LC. La comparaison des pratiques entre les deux types de bibliothèques montre que le catalogage on-line a tendance à accentuer cet écart. L'emploi d'imprimantes dans les bibliothèques utilisant la classification Dewey, pourrait contribuer à résoudre ce problème.

L'étude en profondeur des procédures d'interface, montre l'extrême diversité d'utilisation du système dont témoignent les bibliothèques en fonction de leurs besoins propres. L'une voudra conserver sa haute qualité de catalogage et ses habitudes locales ; l'autre mettra l'accent sur la réduction des coûts de catalogage ; ces deux points de vue sont compatibles dans le cadre du système. Dans 93 % des bibliothèques, on estime en effet le catalogage on-line supérieur aux méthodes traditionnelles de catalogage. Dans 91 % des bibliothèques, les personnes interrogées estiment que le catalogage on-line a réduit le temps de catalogage et de confection des fiches. Dans les autres, qui sont des petites bibliothèques, le temps consacré à ce travail était déjà réduit, dans la mesure où l'on y privilégiait les fonctions de traitement par rapport aux autres fonctions bibliothéconomiques. 28 bibliothèques ont donné des estimations relatives à cette réduction de temps, dont la moyenne s'élève à 12 semaines. Une telle amélioration ne s'explique, qu'en prenant en considération

les énormes retards qui s'accumulaient avec les méthodes traditionnelles, lors de la dernière phase de la confection des fiches.

La réduction du temps de catalogage est considérée par les bibliothèques, comme le but essentiel qu'elles se fixent en participant à l'OCLC, avant même la réduction des coûts de catalogage.

En ce qui concerne la réduction du personnel affecté au catalogage, l'effet de l'OCLC se fait beaucoup moins sentir. 63 % des bibliothèques ont réduit leur personnel de catalogage, la plupart du temps au profit d'autres fonctions (gestion des catalogues ...), mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Dans certaines bibliothèques, l'introduction du système a été l'occasion de réaliser des transformations, qui étaient en attente et qui ont été autant la cause de réduction de personnel que l'utilisation de l'OCLC. Dans d'autres bibliothèques, ce sont les gestionnaires qui ont exigé des réductions de personnel pour compenser les droits payés au Centre. Le volume décroissant de documents à cataloguer est intervenu aussi dans ce sens.

Les administrateurs de seulement dix bibliothèques s'étaient fixés comme objectif principal, de réduire les coûts, ou selon les termes de l'OCLC, de réduire l'augmentation du prix unitaire des services offerts par leurs bibliothèques. Parmi eux, 80 % estiment avoir réussi. D'autre part, les administrateurs de seulement 41 % des autres bibliothèques affirment que cet objectif a été atteint dans leurs bibliothèques.

On peut se poser la question de savoir si l'utilisation de l'OCLC exige la réorganisation des services. Après trois ans d'affiliation à l'OCLC, 9 bibliothèques seulement (soit 20 %) avaient réorganisé leurs services techniques ; c'est dans les bibliothèques de type A que cette tendance s'est le plus manifestée. On constate par ailleurs, que les changements de structure ne s'accompagnent pas toujours d'une réduction du cloisonnement entre les services.

L'introduction d'un système on-line suscite une certaine appréhension de la part du personnel. Des stages préliminaires suffisent à dissiper cette appréhension, selon l'opinion du personnel de direction, et en tous cas, elle disparaît rapidement après un contact direct avec le système. Lorsqu'elle persiste, c'est en général chez les personnes qui ne travaillent pas directement avec le système. C'est pourquoi de nombreuses bibliothèques ont appris à l'ensemble de leur personnel à se servir des terminaux. 74 % des personnes interrogées estiment, que la nature du travail non spécialisé, requiert désormais une qualification plus élevée. Cette situation a créé des difficultés dans les bibliothèques où les indices correspondant à ces postes, n'ont pas été relevés. Cependant plusieurs directeurs reconnaissent parmi les mérites les plus significatifs du système, l'intérêt accru du travail non spécialisé. Le résultat est moins évident en ce qui concerne le travail des catalogueurs qualifiés, mais nombreux sont ceux qui ont estimé l'expérience enrichissante sur le plan professionnel (participation à des réunions de bibliothécaires et contacts professionnels, attention apportée au côté administratif du catalogage, amélioration des connaissances dans le domaine de l'automatisation des bibliothèques et dans le domaine de la normalisation du catalogage, nature du système lui même qui suscite la communication).

Toutefois les conséquences sur le travail quotidien, ne donnent pas lieu à des commentaires enthousiastes de la part des catalogueurs

qualifiés. Ceux-ci continuent d'ailleurs, dans la plupart des bibliothèques, à effectuer le catalogage "original", comme par le passé. On a mis l'accent sur des effets négatifs ayant trait au catalogage spécialisé, dans 6 bibliothèques, et dans une moindre mesure, dans 6 autres. On a évoqué un sentiment de déshumanisation dans la moitié de ces bibliothèques, mais sans plus de précision ; il s'agissait de bibliothèques de deux types :

- celles où les procédures d'interface se traduisent par un temps important passé sur le terminal, relativement au reste du travail ;
- celles où les catalogueurs qualifiés n'ont aucun contact avec les terminaux.

Un autre inconvénient a été mis en évidence, de façon plus précise : la participation au réseau crée une dépendance à l'égard d'un système, sur lequel elle n'a aucun contrôle effectif ; ses défaillances peuvent se traduire par des ruptures dans le travail et engendrer des sentiments de frustration.

Les bibliothèques membres ont-elles atteint leurs objectifs initiaux ?

En adhérent à l'OCLC, 12 bibliothèques n'avaient aucun objectif particulier ; 15 bibliothèques se proposaient d'améliorer la vitesse de catalogage ; 10 bibliothèques avaient l'intention de réduire les coûts de catalogage ; 7 bibliothèques désiraient améliorer le prêt inter ; les autres se fixaient divers autres objectifs. 80 % des bibliothèques dont les objectifs étaient bien déterminés, ont jugé qu'elles les avaient atteints, grâce à l'OCLC ; les 20 % restantes ont reconnu que l'OCLC leur avait apporté des avantages inattendus. Une seule bibliothèque a dressé un bilan négatif, bilan d'ailleurs non partagé aux différents niveaux de la hiérarchie.

Bien que l'impression générale donnée par l'OCLC soit excellente, les personnes interrogées n'ont pas hésité à critiquer le Centre ou à suggérer des améliorations (temps de réponse, délais d'addition des enregistrements MARC, qualité du catalogage, gestion, priorités accordées, etc...). Aucune critique n'a mis en cause la conception générale du système. Une petite minorité ont déclaré préférer une solution plus simple et moins coûteuse.

Trois points méritent d'être retenus en conclusion :

- toutes les fonctions peuvent être améliorées par l'utilisation de l'OCLC, mais davantage sur le plan des délais que sur le plan des coûts.
- la coopération entre les bibliothèques, et notamment le prêt inter, peut espérer beaucoup du système, à condition que les accords nécessaires entre les bibliothèques soient mis en place.
- la grande variété des méthodes d'interaction avec le système témoignent de la souplesse du réseau et de sa capacité à satisfaire les besoins locaux des bibliothèques ; mais on doit d'autre part, attribuer cette diversité en partie à l'incapacité dans laquelle se trouvent de nombreuses bibliothèques, de trouver les méthodes optimales d'interaction avec le réseau.

VI. QUELQUES REMARQUES SUR LES RESEAUX EN GUISE DE CONCLUSION.

Depuis la naissance du premier "consortium" de bibliothèques, en 1920, on a assisté à un véritable foisonnement de structures de coopération entre les bibliothèques aux Etats-Unis, si bien qu'on rencontre aujourd'hui des milliers de "coopératives", "consortiums", "systèmes" et "réseaux". L'explosion documentaire - 40 000 ouvrages parus aux Etats-Unis en 1975 - qui s'accompagne d'un accroissement de la demande, et les difficultés financières - augmentation des coûts, réduction des crédits - ont été une incitation très forte au partage des ressources.

Les réseaux automatisés ont pu prendre leur essor en exploitant les possibilités offertes par les progrès de l'informatique et des télécommunications. Les réseaux on-line apparaissent comme ceux qui se développent le plus rapidement (1) ; des sociétés commerciales ont pris pied sur le marché des systèmes on-line de bibliothèques : IBM avec le système ELMS, qui est devenu LIBRARY 370, Information dynamics corporation avec BIBNET.

Le Stanford research institute a prévu que vers 1980, 4 à 5 000 bibliothèques seront reliées à des réseaux de télécommunications. Il s'agira de réseaux téléphoniques, comme le réseau commercial TYMNET, mais également des réseaux à câbles (CATV) ou utilisant des satellites de transmission, comme dans le projet SALINET. Les différentes bases de données seront interconnectées et reliées aux réseaux d'ordinateurs (TYMSHARE, ARPANET).

Toutes les fonctions bibliothéconomiques font potentiellement partie du champ d'action des réseaux, mais il faut étudier pour chacune, dans quelle mesure elle peut donner lieu à partage de ressources. A cet égard, l'utilisation de mini-ordinateurs par les bibliothèques d'un réseau, se révèle très efficace pour décharger l'ordinateur central des fonctions orientées vers la gestion locale, ou impliquant un grand nombre de transactions (circulation, contrôle des publications en série) (2).

La communication entre les réseaux ou leur coopération, par exemple par transfert de logiciel, suppose résolus les problèmes de compatibilité technique ; cela exige de la même façon, la normalisation des procédures de catalogage.

La qualité des bases de données dépend largement de la place accordée par les réseaux à la normalisation et au contrôle par les fichiers d'autorité ; la politique des réseaux dans ce domaine manque de fermeté ; le cas exemplaire du Washington library network, premier réseau on-line à contrôle d'autorité, mérite d'être relevé de ce point de vue (3).

La croissance anarchique des réseaux entraîne le chevauchement de certains services et l'émiettement des moyens ; elle conduit à

(1) MARTIN (S.K.). op. cit.

(2) PEARSON (K. M. Jr.). Minicomputers. In : Annual review of information science and technology, (1975), 10, 139-163, bibl. (48 réf.).

(3) REED (M.J.P.). Washington library network's computerized bibliographic system. In : Journal of library automation, (1975), 8, 174-199, bibl. (9 réf.).

recouvrir le pays d'une mosaïque hétérogène et incohérente : l'organisation des réseaux, les fonctions remplies, les pratiques suivies et la taille, les différencient profondément. A la nécessité de la normalisation s'ajoute celle de la planification, reconnue unanimement depuis 1975 ; le rôle de la Bibliothèque du Congrès et de la National commission on libraries and information science, paraît ici déterminant.

L'échec de réseaux comme ANYLTS (Association of New York libraries for technical services) ou CALBPC (Colorado academic libraries book center), témoigne de l'importance de certains problèmes, notamment ceux relatifs à l'organisation.

De même que les bibliothèques doivent se prendre en charge au sein des réseaux, ces derniers doivent assumer leur responsabilité dans la création d'un réseau national de bibliothèques. Le Council of computerized library networks, auquel participent des réseaux utilisant l'OCLC, a également un rôle à jouer.

I V

LES MOYENS MIS EN OEUVRE POUR LA COOPERATION ENTRE BIBLIOTHEQUES AUX
ETATS-UNIS

Pour que la coopération soit efficace, et que les réseaux se développent de façon harmonieuse, sans compromettre leur réussite par une croissance anarchique, il faut d'une part, que les bibliothèques disposent de moyens financiers suffisants pour faire les investissements nécessaires à la nouvelle organisation, et d'autre part qu'il y ait une politique à long terme définissant les buts d'une telle organisation, au niveau national, en s'appuyant sur des enquêtes permettant de connaître les besoins.

Ce qui caractérise le mode de financement des bibliothèques américaines, c'est qu'elles sont subventionnées, pour la plus grande part, par la collectivité ou l'organisme dont elles relèvent, et aussi par des dons et subventions occasionnels de fondations publiques ou privées. Enfin, depuis 1956, le Gouvernement fédéral subventionne des bibliothèques qu'il ne gère pas, alors que les subventions des grandes fondations ont tendance à diminuer.

I. LE ROLE DU GOUVERNEMENT FEDERAL.

La première intervention du Gouvernement fédéral est le Library services act de 1956. Cette législation se situe dans un contexte d'intervention plus grande du Gouvernement fédéral dans le secteur social. Elle visait à assurer un meilleur service de bibliothèques dans les zones rurales. De 1956 à 1973, les subventions seront accordées sous forme de "grant-in-aid", à des programmes présentés par les Etats dans le domaine des bibliothèques publiques, des bibliothèques scolaires et des bibliothèques universitaires, ces programmes devant permettre la réalisation des objectifs de la loi qui autorise les subventions dans chacun des secteurs.

L'administration des présidents Kennedy et Johnson, de 1963 à 1967, correspond à l'âge d'or des "grant-in-aid programs", tant dans le secteur des bibliothèques que dans celui de l'éducation, et à une certaine idée du fédéralisme. Avec l'élection du président Nixon triomphe une autre idée, qui avait connu ses premiers développements dès 1964, et qui était présente dans sa campagne présidentielle, c'est la notion de "revenue sharing". Au lieu de subventionner de façon catégorielle des actions ponctuelles, le Gouvernement fédéral doit redistribuer une partie des impôts, de façon équitable entre tous les Etats, et c'est aux Etats d'organiser eux-mêmes, de façon plus globale, les subventions dans le secteur social, et donc des bibliothèques publiques, scolaires et universitaires.

En 1972 est adopté le State and local fiscal assistance act, public law 92-511, sur le "general revenue sharing", précisé ensuite par des programmes dans divers secteurs (il est stipulé que les bibliothèques

peuvent prétendre à une part des subventions locales et des Etats dans le secteur social).

Le président Nixon, dans le projet de budget 1973-1974, demande au Congrès d'arrêter le Library services and construction act, l'Elementary and secondary education act, titre II, et le Higher education act, titre II, au 30 juin 1973. Mais le Congrès continuera à voter des autorisations de dépenses au titre de ces lois, jusqu'à la fin des programmes (1), grâce à l'action menée par les associations professionnelles pour persuader les membres du Congrès de l'importance de ces subventions pour les bibliothèques.

Il faut noter que, parallèlement à cette évolution, la notion de coopération a elle aussi changé de contenu. Si, en 1965, des subventions pouvaient être accordées de façon ponctuelle à des actions de coopération, avec le développement des réseaux il devient de plus en plus difficile de faire rentrer ces fonctions dans des catégories indépendantes. La création d'un réseau implique le partage de quelque chose, même s'il ne s'agit que du partage d'un équipement. La coopération est donc devenue elle aussi plus globale. De plus les bibliothèques sont amenées à coopérer localement avec les autres secteurs sociaux, culturels et éducatifs, cette coopération pouvant être organisée au niveau d'un Etat ou d'une région, par des accords entre les Etats, avec le soutien du Gouvernement fédéral.

Le Library services act, suivi du Library services and construction act, ont procuré aux bibliothèques 677 858 750 \$, de 1957 à 1975.

L'Elementary and secondary education act, titre II, a procuré 849 234 000 \$, de 1966 à 1975.

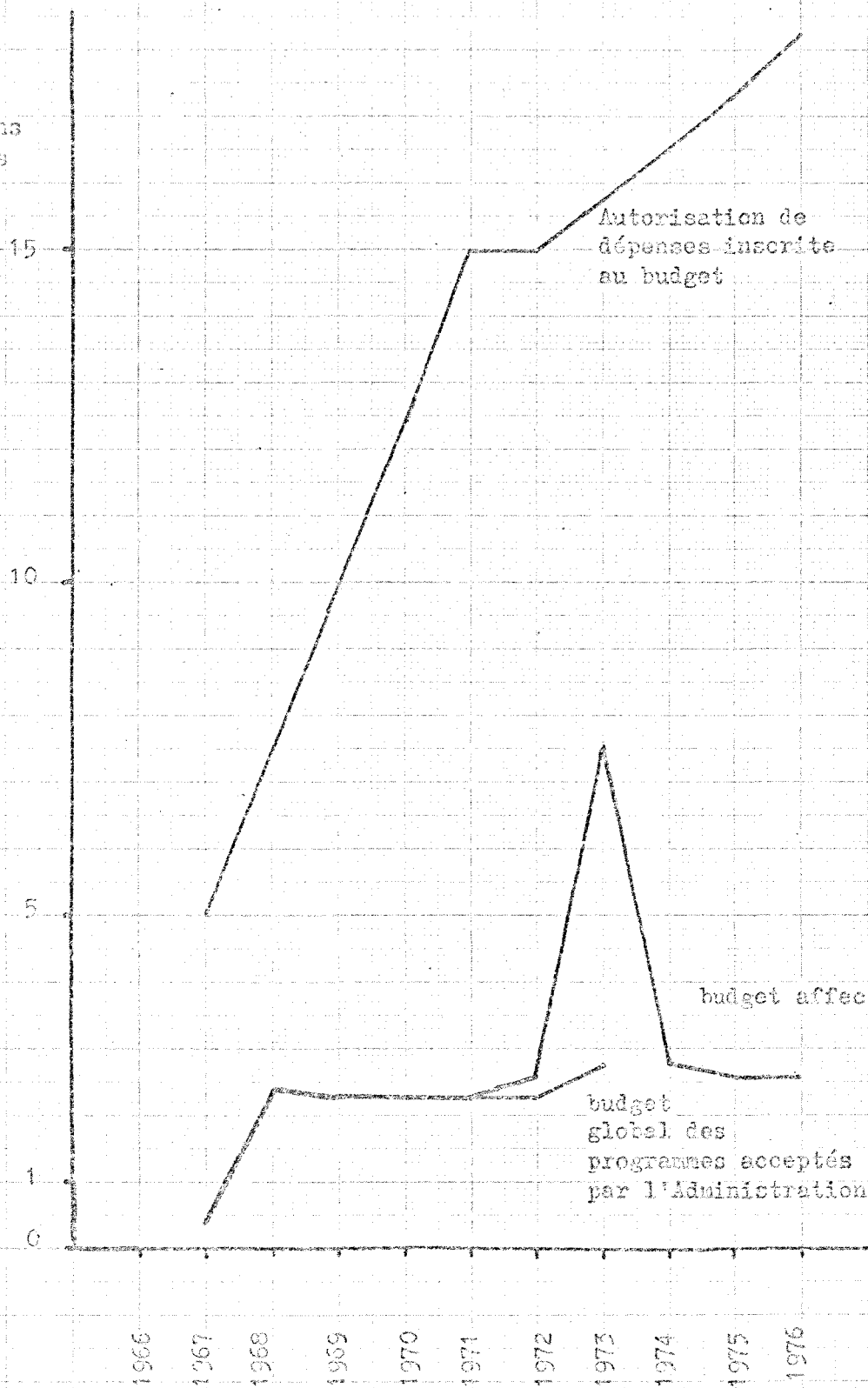
L'Higher education act, titre II-A, -B et -C a procuré 273 618 375 \$, de 1966 à 1975.

Pour ce qui est du LSCA, titre III : coopération interbibliothèques, voté en 1966, la planche page suivante montre l'évolution des autorisations de dépenses votées par le Congrès, des sommes demandées par les administrations des Etats pour la réalisations des programmes acceptés par l'administration fédérale, et des sommes effectivement versées par le Gouvernement fédéral aux Etats pour ces programmes. Nous voyons que le Congrès a autorisé une augmentation constante de l'aide du Gouvernement fédéral, mais que pour les années 1974, 1975 et 1976, les sommes effectivement versées sont restées constantes et à un niveau assez bas. De plus pendant cette période aucune demande de subvention pour un programme n'est acceptée. Il est probable aussi que les Etats, pressentant la fin de ce type de subventions, ont été peu soucieux d'engager des programmes qu'ils craignaient de devoir continuer à financer par la suite.

(1) L'Elementary and secondary education act et le Higher education act se sont terminés le 30 juin 1975 ; le Library services and construction act s'est terminé le 30 juin 1976.

LIBRARY SERVICES AND CONSTRUCTION ACT . Title III (cooperation)

Chiffres exprimés en millions de dollars



Si des subventions ont encore été versées au titre du LSCA, de l'ESEA, titre II, et de l'HEA, titre II, après 1973, le montant en a été fortement réduit.

Pour ce qui est du Medical library assistance act, autorisé par le HEA, titre II, et signé en 1965 pour un période de cinq ans, il a ensuite été renouvelé pour trois ans et incorporé à la public law 93-45, mais n'est plus continué depuis 1973.

Il est difficile d'évaluer l'impact de ces différentes lois, car les différentes statistiques effectuées ne peuvent être comparées au niveau national, faute d'un cadre normalisé utilisé par tous.

Pour les bibliothèques publiques, en 1972, les dépenses sont couvertes à 80,9 % par les ressources locales, 11,7 % par les Etats et 7,4 % par l'aide fédérale, alors que pour l'enseignement primaire et secondaire les mêmes proportions de financement sont respectivement 51, 8 %, 40,2 %, et 8 %.

En 1973, il apparaît que beaucoup de programmes sont totalement dépendants de l'aide fédérale et certains s'arrêtent, sans être achevés, avec la fin des subventions. Certains Etats ont profité des subventions fédérales pour mettre sur pied des réalisations viables, d'autres pas.

Enfin certaines bibliothèques publiques touchent davantage de subventions de leur collectivité locale et de l'Etat qu'elles n'en recevaient avec l'ancienne organisation, ces collectivités ayant suivi les recommandations du "revenue sharing program" pour le secteur social, en comptant les bibliothèques dans les huit actions prioritaires de ce secteur. Pour d'autres, au contraire, cette nouvelle législation a été catastrophique, les bibliothèques étant régulièrement oubliées dans les priorités d'action. Cependant les bibliothèques publiques étant liées à des unités administratives n'ayant pas les moyens de financer une bibliothèque moderne, les subventions des Etats joueront un rôle de plus en plus important.

Il faut noter aussi que par l'HEA, titre II-C, le Gouvernement fédéral a accepté que les grandes bibliothèques fédérales fournissent des services nationaux et régionaux de bibliothèques. Ceci revient à subventionner en partie la coopération interbibliothèques à l'échelon national.

II. LE COUNCIL ON LIBRARY RESOURCES.

Le Council on library resources (CLR) a été créé en septembre 1956, par la Fondation Ford, avec une subvention initiale de 5 000 000 \$, après une étude de deux ans sur la meilleure façon d'aider les bibliothèques. C'est donc un organisme privé, indépendant, créé "dans le but d'aider à résoudre les problèmes des bibliothèques en général, et des bibliothèques de recherche en particulier, de promouvoir la recherche en développant et expérimentant de nouvelles techniques et méthodes, en en diffusant les résultats partout et par tous les moyens,

en subventionnant d'autres institutions ou des personnes aux mêmes fins, en pourvoyant à la direction de la coordination des efforts, de façon appropriée : 1) pour développer les ressources et services des bibliothèques ; 2) pour améliorer les relations entre les bibliothèques et archives américaines et étrangères " (1).

Pendant vingt ans le CLR a reçu 29 000 000 \$ de la Fondation Ford. Le Conseil a subventionné plus de 600 programmes, dont une grande partie concerne la coopération entre les bibliothèques. Les priorités d'action ont évolué au cours de cette période, et on peut distinguer trois époques, qui suivent l'évolution des bibliothèques durant les vingt dernières années.

1. Les dix premières années.

Pendant cette période le Conseil s'occupe des problèmes des bibliothèques en général. Il subventionne des recherches sur les moyens technologiques propres à aider les bibliothèques, car elles constituent un marché potentiel insuffisant pour bénéficier d'une technologie adaptée. Les travaux se répartissent dans trois domaines : l'accès bibliographique aux documents, l'accès physique aux documents, et les dispositions administratives propres à assurer ces accès.

a) l'accès bibliographique.

- subventions permettant la publication d'outils bibliographiques d'une portée nationale, par exemple :

.La troisième édition de Union list of serials, 1965 ;

.National union catalog of manuscript collections, 1962 →

.Choice, 1964 → , une sélection courante de livres à l'usage des bibliothèques de collèges et d'universités.

- subvention d'études sur l'application de l'automatisation à l'accès bibliographique :

.La National library of medicine reçoit une première subvention en 1958, pour la production automatisée de Current list of medical literature, 1941-1959, qui deviendra ainsi Index medicus, 1960 →

La Bibliothèque du Congrès reçoit une subvention pour étudier la possibilité d'automatiser certains services, et une autre pour la conversion des données du fichier en forme lisible en machine.

- en 1958-1959, soutenus par le Conseil, la Bibliothèque du Congrès et un groupe d'éditeurs expérimentent un catalogage à la source.

- enfin au niveau international, le Conseil accorde des subventions pour l'organisation de conférences internationales de catalogage, par exemple à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, pour la Conférence de Paris, en 1961. Il accorde également des subventions aux associations professionnelles américaines pour qu'elles envoient des représentants à ces conférences.

(1) COUNCIL ON LIBRARY RESOURCES. - First annual report. - Washington : C.L.R., 1956. - p. 5.

b) l'accès physique.

- subvention de recherches sur la conservation du papier, la protection des documents ; notamment travaux de recherche effectués au W.J. Barrow laboratory.

En 1961, une série de subventions ont conduit, sous l'égide de l'American library association, à l'élaboration d'un plan national pour la conservation des documents des bibliothèques de recherche. Des subventions sont accordées actuellement pour le microfilmage intensif des livres fragiles.

- subvention de programmes d'acquisitions :

Universal serials and book exchange (USBE), créé en 1948, subventionné en 1957 et en 1971.

Farmington plan : subventions pour des études évaluatives.

Public law 480 program, géré par la Bibliothèque du Congrès et devenu maintenant Special foreign currency program.

- subvention de recherches sur la microcopie, et pour les études de matériel de reproduction et de lecture.

L'American library association, grâce au Library technology program (LTP), conseille sur l'utilisation des techniques et machines, et publie depuis 1965 Library technology reports, avec les résultats des tests. Pour ce programme ALA a reçu 2 000 000 \$ en 12 ans. Depuis 1971, les subventions ne sont plus accordées que pour des sujets précis.

c) les dispositions administratives.

- subventions pour l'étude de possibilités d'acquisitions en coopération dans plusieurs régions.

- subvention d'une enquête sur les bibliothèques fédérales, qui a conduit en 1965 à la création du Federal library committee.

- dans le domaine des statistiques, il n'existait aucune norme, si bien qu'en 1961 les résultats des 156 enquêtes effectuées sur tout le territoire furent inutilisables pour des études comparatives. Le Conseil a donc financé une partie des recherches pour l'établissement de normes, et l'American library association a publié Library statistics : a handbook of concepts, definitions and terminology, 1966. Le Conseil a aussi encouragé la définition de normes au niveau international dans le domaine des statistiques.

2. Les années de transition.

Il y a eu un changement des priorités d'action à partir des années 1966-1967. L'industrie commence à prendre en considération le marché potentiel des bibliothèques. Les nouvelles orientations sont :

- renforcer la compétence de gestion des directeurs des grandes bibliothèques, qui ont maintenant un budget énorme.

- élaborer des programmes permettant de satisfaire les nouvelles demandes des usagers.

- enfin, répondant aux nouveaux modèles d'éducation, notamment en matière d'éducation permanente, élargir le rôle de la bibliothèque publique à celui d'une université populaire.

Les interventions du Conseil ont lieu dans le domaine de l'automatisation.

- MARC (Machine-readable cataloging).

En 1968, mise en place à la Bibliothèque du Congrès du MARC pilot project. De 1961 à 1968, le Conseil a dépensé plus de 250 000 \$ pour mettre en place ce projet.

MARC a été adopté comme format national en 1971, par l'American national standards institute et comme format international en 1973, par ISO (International standards organization).

- RECON (Retrospective conversion of catalog records).

Afin de constituer une base de données nationale, il s'agissait de convertir les fiches des documents entrés à la Bibliothèque du Congrès avant l'application de MARC, ainsi que les ouvrages en langues autres que l'anglais. Ce projet a été subventionné par le Conseil, la Bibliothèque du Congrès et l'Office of education. Les estimations ont révélé un coût trop élevé, et le projet a été abandonné.

- National serials data program (NSDP)

En 1967, la Bibliothèque du Congrès avait passé un contrat avec le Joint-committee on the Union list of serials, pour établir le projet d'une banque de données nationales pour les publications en série. Ce projet était subventionné en partie par le Conseil.

Puis un deuxième projet a été élaboré, pour une sélection de périodiques reçus dans les bibliothèques nationales (LC, NLM, NAL).

Finalement, en 1972, le NSDP a été mis en place, à la Bibliothèque du Congrès, comme un service officiel du Processing department.

En 1967, l'essentiel des subventions est accordé à des projets d'automatisation ou de service de bibliothèque nationale. La nouvelle revue Journal of library automation reçoit une subvention.

- NELINET (New England library information network).

Le Conseil accorde une série de subventions au Bureau de l'enseignement supérieur de Nouvelle Angleterre (New England board of higher education) pour mettre au point ce réseau.

- projet INTREX du Massachusetts institute of technology. Ce projet a reçu sa subvention initiale de la National science foundation, puis d'autres ont pris le relais, dont le Conseil.

A partir de la mise en place de MARC, les bases de données bibliographiques ont proliféré, avec peu ou pas de direction officielle. Avec le développement de l'automatisation est apparu le besoin de normes et de systèmes compatibles, au niveau national et international.

3. La période actuelle.

A partir de 1970, dans son 14ème rapport annuel, le Conseil fixe comme priorité le besoin d'un réseau national de bibliothèques, réseau centralisé au maximum.

Afin de permettre la réalisation de cet objectif à long terme, les programmes subventionnés, ou pour lesquels le Conseil a passé des contrats avec d'autres organismes, appartiennent aux secteurs suivants :

a) programmes ayant un rapport avec un système national de service des bibliothèques.

- pour une base de données nationale des publications en série, le Conseil a accepté de gérer et financer CONSER (Conversion of serials), dans sa phase initiale. Il a signé un contrat, en décembre 1974, avec l'OCLC, pour utiliser son équipement. En 1975, il a accordé une subvention à la Bibliothèque du Congrès, pour permettre l'intégration de CONSER à ses autres fonctions, la Bibliothèque du Congrès devant ensuite assurer la maintenance de la base de données, et la diffusion des résultats du programme.

- pour une base de données nationale des monographies, le Conseil a subventionné le projet COMARC (COoperative MARC), devant permettre aux bibliothèques d'envoyer leurs notices pour le National union catalog sous forme d'enregistrements lisibles en machine. Une subvention est accordée à la Bibliothèque du Congrès pour automatiser ce service supplémentaire.

En attendant que toutes les bibliothèques soient équipées pour utiliser une base de données nationale sous forme d'enregistrements MARC, le Conseil subventionne le CIP (Cataloging in publication), comme solution d'attente pour le catalogue des monographies.

- pour le contrôle bibliographique national, le Conseil participe, conjointement avec la National science foundation et la National commission on libraries and information science, au financement du Comité pour la coordination du contrôle bibliographique national (Committee for the coordination of national bibliographic control (CNBC)).

b) programmes concernant le développement des réseaux.

Le Conseil a toujours travaillé dans le sens de la création d'un réseau national. Les programmes retenus doivent pouvoir être étendus à d'autres bibliothèques ou correspondre à une rationalisation des efforts au niveau national. Le Conseil a financé plusieurs programmes équivalents, afin de tester différentes approches des problèmes, pourvu que ces programmes soient compatibles. En 1976, il a financé un meeting des directeurs des grands réseaux.

- OCLC.

Subvention en 1970, puis en 1973 pour le contrat passé à propos de CONSER, ce contrat devant permettre à l'OCLC de progresser dans la réalisation de son sous-système de contrôle des publications en série.

Une nouvelle subvention est accordée, en mai 1975, pour le sous-système des acquisitions et du fichier d'autorité.

- BALLOTS.

Subvention en 1975, pour changer l'équipement en terminaux afin de rendre le système plus rapidement utilisable comme réseau par les bibliothèques intéressées.

- NELINET a reçu une aide du Conseil au début.

- SLICE (Southwestern library interstate cooperative endeavor), créé en 1971, a reçu une aide du Conseil pendant ses quatre premières années.

- SOLINET (Southeastern library network). Ce réseau a pour tâche principale de permettre à ses adhérents d'accéder à l'OCLC. Le Conseil a cessé de le subventionner en 1976.

- WICHE (Western interstate commission of higher education). Une subvention a été accordée à cette commission pour lui permettre de réaliser un réseau bibliographique. Des changements d'organisation étant intervenus en cours de programme, en 1976, ce programme est devenu WILCO (Western interstate library coordinating organization), sous la direction du Western council of state librarians.

- Chicago's library data management system. Système subventionné conjointement par le Conseil et le National endowment for the humanities (NEH). Une nouvelle subvention est accordée par le Conseil, en 1975, pour étudier comment le système pourrait être utilisé par d'autres bibliothèques.

c) programmes concernant la normalisation.

Les normes jouent un rôle très important pour l'automatisation et la coopération. Elles sont nécessaires pour le développement de programmes nationaux cohérents.

- ANSI (American national standard institute). Committee Z/39.

Cet institut agit comme un bureau national et une agence de coordination pour la normalisation volontaire aux Etats-Unis. Depuis 1961, le Conseil et la National science foundation, subventionnent les travaux du Comité Z/39 responsable des normes pour les bibliothèques, la documentation et les usages des éditeurs. Deux nouvelles subventions ont été accordées par le Conseil, pour une période allant d'avril 1976 à juin 1978, afin d'augmenter les effectifs en personnel du Comité Z/39.

- Anglo-american cataloging rules (AACR).

Une subvention est accordée à ALA, pour le Joint steering committee for the revision of the anglo-american cataloging rules, en 1975, afin de faire une édition des normes anglo-américaines de catalogage qui tiennent compte de l'ISBD et englobe les documents audio-visuels.

- ISSN. Une petite subvention est accordée au Boston theological institute, en 1975, pour qu'il prenne des contacts avec les éditeurs de périodiques dans ce domaine, pour les encourager à faire figurer l'ISSN sur les publications. Devant le succès de cette campagne, une subvention additionnelle est accordée en 1976.

L'ensemble des programmes concernant l'automatisation, les réseaux, les normes, les services nationaux de bibliothèques, couvre 45 % des subventions accordées par le Conseil depuis sa création. Ils représentent 489213 \$ pour l'année fiscale 1976, plus 25 000 \$ pour des activités futures.

d) programmes concernant des perfectionnements techniques.

- développement du procédé COM (Computer out-put microfilm), permettant l'impression de 10 000 à 50 000 lignes à la minute, directement sur microfilm, en sortie d'ordinateur.

Le Conseil, après avoir subventionné des expériences, comme l'Index medicus en 1960, qui ont permis le perfectionnement des techniques ayant abouti à COM, a accordé une subvention, en 1970, pour la mise au point de la conversion des fichiers de bibliothèques au format COM.

- applications du procédé COM à la Bibliothèque du Congrès. Le Conseil subventionne des études dans deux directions :

. possibilité d'une microédition COM du Register of additional locations (RAL) mettant à jour le National union catalog, qui permettrait des éditions plus rapprochées.

- si un nombre suffisant de bibliothèques possèdent des bases de données de localisation lisibles en machine, la Bibliothèque du Congrès peut-elle, à partir de ces bases de données, constituer un fichier qui serait un élément important dans un réseau national de prêt ?

Le Council on library resources a donc joué un rôle fondamental depuis 1956, dans l'élaboration de la politique nationale des bibliothèques. Il est favorable à un réseau unique, centralisé, sans méconnaître les problèmes posés aux Etats-Unis par la centralisation. Dès 1970, il a considéré que le projet MARC permettait d'espérer la réalisation d'une base de données nationale pour les monographies et les publications en série, cette base de données pouvant devenir la base du contrôle bibliographique national. La Bibliothèque du Congrès est pour le Conseil un noeud-clé du contrôle bibliographique national. Le Conseil a aussi favorisé la création de services nationaux fournis à toutes les bibliothèques du pays par des organismes centraux.

Depuis quelques temps, il recherche des actions de financement en coopération avec d'autres organismes.

Son influence est d'autant plus importante qu'il a son siège à Washington, et se trouve en contact permanent avec les groupes de pression agissant sur la politique fédérale.

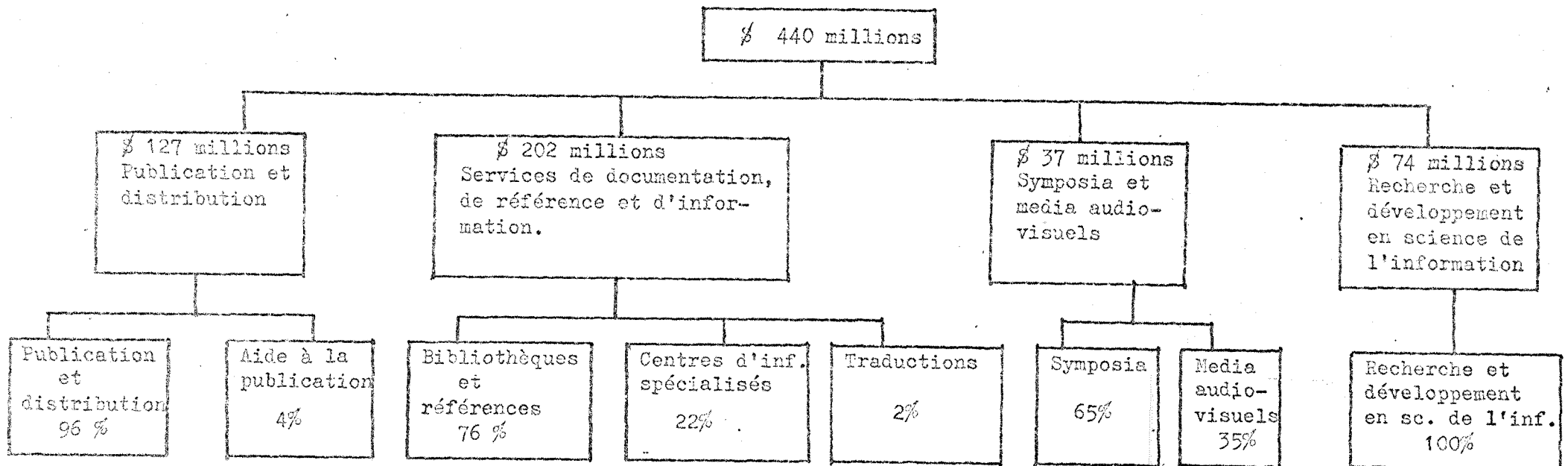
Le soutien financier de la Fondation Ford lui est assuré jusqu'en 1980, et s'il ne devait pas être renouvelé, il lui faudrait trouver, pour continuer à exister, soit d'autres fondations, soit obtenir des subventions du Gouvernement fédéral.

III. LA NATIONAL SCIENCE FOUNDATION.

La National science foundation a été créée par le National science foundation act de 1950, public law '81-507. Par le National defense education act de 1958, titre IX, public Law 85-864, a été créé en son sein l'Office of science information service (OSIS) devenu en 1976 Division of science information (DSI).

Par l'intermédiaire de cet "Office" devenu "Division", elle a un rôle consultatif et depuis 1973, date du démantèlement de l'Office of science and technology (OST), créé en 1962, des responsabilités administratives réelles dans la coordination et la définition de la politique en matière d'information scientifique et technique, dans sa collecte et sa diffusion. Elle finance des programmes de recherche.

Le Gouvernement fédéral a volontairement refusé de créer un système unique d'information scientifique et technique, pour lui préférer un réseau de différents systèmes, qui collectent différents types d'informations et servent différents groupes d'utilisateurs. Ceci a l'avantage d'encourager le pluralisme et l'innovation, mais l'inconvénient de fragmenter les services de l'information aux Etats-Unis. Conformément à ce consensus, la National science foundation n'a pas créé de système d'information, mais a aidé les systèmes publics et privés, qui existaient, à se développer.



OBLIGATIONS FEDERALES EN MATIERE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE. Année fiscale 1974.

Source : National science foundation.

Cependant ses responsabilités officielles ne reposent pas sur un mandat législatif clair, et elle est dotée de fonds insuffisants pour pouvoir jouer un rôle de direction.

Sur le plan international, elle est l'organe directeur et représentatif des Etats-Unis, pour l'intégration dans un réseau international d'information scientifique et technique. Mais rien n'oblige les autres organismes à développer leurs systèmes en fonction d'impératifs venant de la NSF ou d'une affiliation internationale.

Elle est néanmoins responsable de la coordination du développement des réseaux de coopération entre les centres d'information, les bibliothèques traditionnelles, et les autres partenaires de l'information scientifique et technique.

A ce titre, elle subventionne, avec d'autres organismes, le Committee for the coordination of national bibliographic control (CCNBC).

Elle a aussi subventionné des études sur le prêt interbibliothèques, entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées, ce qui suppose des accords de coopération entre des organismes publics, effectuant un service le plus souvent gratuit, et des organismes privés pratiquant des transactions sur une base commerciale. L'Association of research libraries (ARL) a reçu 198 000 \$, en 1972, pour une telle étude.

Elle subventionne aussi l'American national standards institute, Committee Z/39.

IV. LES DONNEES STATISTIQUES, BASE DE LA COOPERATION.

Les données statistiques sont indispensables pour la planification de trois phases dans un programme de coopération :

- lors de l'étude exploratoire elles permettent de définir les besoins ;
- pendant la réalisation, elles permettent de définir la direction que prendra la coopération ;
- enfin, elles permettent de mesurer les résultats apportés par la coopération.

Historiquement, il y a eu des évaluations de services de bibliothèques dès 1851 (1). Mais si l'utilisation des statistiques est fréquente pour les problèmes budgétaires des bibliothèques, elles sont beaucoup plus rares dans la planification de la coopération. La différence entre toutes les structures de coopération explique ce phénomène, et pour que des statistiques soient comparables, il faut qu'elles soient effectuées selon un schéma utilisé par tous les organismes.

Les statistiques qui concernent la coopération sont de deux sortes :

- des données sur les bibliothèques : évaluation des ressources, des services ;

(1) JEWETT (C.C.). - Notices of public libraries. - 1851.

- des données sur les usagers : population desservie, facteurs sociaux concernant les usagers ...

En ce qui concerne les bibliothèques, des statistiques sont collectées régulièrement par plusieurs types d'organismes :

Le library surveys branch du National center of educational statistics, créé en 1965, a décidé, avec l'aide de l'American library association, de mettre sur pied un système national de statistiques de bibliothèques. Ce système, commencé en 1966, porte le nom de Library general information survey (LIBGIS). Il fonctionne par le partage des tâches entre le National center of educational statistics (NCES) et les agences de bibliothèques des Etats. Une campagne d'information a été faite auprès des bibliothécaires au niveau local, et des Etats, pour expliquer les objectifs des enquêtes statistiques, et des formulaires ont été distribués au début de 1975, aux bibliothèques publiques et scolaires. Une nouvelle édition de Library statistics (la précédente datait de 1966) a été publiée sur la base de cette enquête.

En dehors du NCES, des agences fédérales, des agences d'Etat, des associations, quelques bibliothèques isolées, des éditeurs commerciaux, collectent et publient des statistiques de bibliothèques :

- le Bureau du recensement, au niveau fédéral, inclue les bibliothèques dans ses statistiques ;
- certaines agences de bibliothèques des Etats incluent les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées et d'institutions dans leurs statistiques et dans leurs rapports.
- l'American library association est le principal organisme qui collecte et diffuse des statistiques de bibliothèques.
- R.R. Bowker est la firme commerciale qui a le plus grand programme dans ce domaine.

Les différents programmes établis en vue d'obtenir des subventions du Gouvernement fédéral, dans le secteur des bibliothèques scolaires et des bibliothèques publiques, ont exigé des évaluations chiffrées des besoins et ont montré la nécessité d'une normalisation dans l'évaluation des services de bibliothèques.

La coopération ne peut réduire le coût des services que si des estimations correctes ont été faites, tant du point de vue des besoins que du coût réel des différents systèmes..

V. LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES.

Le rôle des associations professionnelles est très important dans l'orientation de la politique nationale des bibliothèques. Il en existe de toutes sortes, des associations générales et des spécialisées, des associations nationales, régionales, d'Etat. Mais la plus importante, tant par le nombre des adhérents que par son action, est l'American

library association (ALA). L'Association of research libraries (ARL) est aussi importante pour la coopération des bibliothèques universitaires.

1. L'American library association.

C'est la plus ancienne des associations de bibliothécaires, puisqu'elle a fêté son centenaire en 1976. Elle a son siège à Chicago, et un "Office" à Washington, avec une équipe à plein temps chargée des problèmes législatifs concernant les bibliothèques, et de faire du "lobbying".

Au 31 juillet 1976, elle avait 4 762 institutions et 28 754 personnes membres, soit un total de 33 516 adhérents. Elle emploie 200 personnes à plein temps, son budget est de 2 millions de dollars. L'association est administrée par un Conseil de 100 membres, et un bureau de 12 membres. Le travail se fait en Comités spécialisés et "Joint committee" avec d'autres organismes. Des associations spécialisées, comme American association of school librarians, Association of college and research libraries, etc... sont des "divisions" de ALA. Des associations indépendantes sont affiliées : American society of information science (ASIS), Association of research libraries (ARL), Medical library association ...

La coopération interbibliothèques a été une des préoccupations constantes de ALA, et un Cooperative committee existait déjà en 1876. Actuellement un des buts de l'association est de "pourvoir à la direction de la coopération interbibliothèques pour conduire à un système national de distribution de l'information ... (1).

ALA a participé à l'élaboration des Règles anglo-américaines de catalogage, elle a établi le premier code de prêt interbibliothèques, en 1917, et comme nous l'avons vu précédemment, elle fait beaucoup d'études sur les ressources des bibliothèques américaines. Mais son action la plus intéressante est la politique suivie, qu'elle mène depuis la dernière guerre, pour obtenir un cadre législatif fédéral des bibliothèques.

Le Legislative committee prépare la politique législative, qui est adoptée par le Conseil, comme position officielle de l'association. Ce texte officiel permet d'avoir une position ferme, représentative de l'ensemble de l'association, et non seulement des leaders, permettant des négociations avec les autres associations professionnelles. Mais cette ligne de conduite est associée à une stratégie plus souple.

Etant donné la petite communauté d'intérêts que représentent les bibliothèques, ALA participe de façon permanente ou occasionnelle, selon les cas, aux groupes de pression à Washington. Par exemple elle appartient au Committee for full funding of education programs, qui regroupe environ 70 organisations, et a permis d'inscrire au budget des bibliothèques 561,8 millions de dollars en 5 ans. Les liaisons sont continues avec les autres associations professionnelles, qui appartiennent à la même communauté d'intérêts, et occasionnelles avec d'autres groupes, pour des intérêts communs, par exemple les éditeurs.

(1) AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION. - Handbook of organization : 1976-1977. Chicago : A.L.A., 1977 . - p. 1.

La politique d'ALA, jusqu'en 1967, a été d'obtenir la plus grande intervention possible du Gouvernement fédéral, sous forme de "grant-in-aid" à des programmes, en utilisant toute son influence à promouvoir une législation pour chaque secteur des bibliothèques. Elle avait aussi obtenu la création de la National advisory commission on libraries, par un "executive order" du président Johnson, en septembre 1966. Malheureusement le rapport final de cette commission a été remis dans les derniers jours de l'administration Johnson. Il serait resté sans suite si ALA, s'appuyant sur ce rapport, et en assurant la diffusion, n'avait obtenu la création de la National commission on libraries and information science (NCLIS).

A cette date commence la nouvelle politique d'ALA, qui est d'obtenir une législation permettant d'organiser un réseau national de bibliothèques, en créant les bases d'une coopération entre le Gouvernement fédéral, les Etats, et les administrations locales. Afin de mieux connaître les activités des associations professionnelles des Etats, sur le plan législatif, un questionnaire leur est adressé, fin 1972. Des groupes de travail élaborent, à partir des réponses, un plan d'action au niveau des Etats.

L'idée d'une "White House conference" sur les bibliothèques est adoptée par le Conseil d'ALA en 1972. La demande a été déposée au Congrès en janvier 1973, et signée par le président le 31 décembre 1974, public law 93-568. Elle doit se dérouler avant 1978. Les associations professionnelles préparent des conférences préliminaires dans chaque Etat, pour sensibiliser l'opinion aux problèmes des bibliothèques.

2. Les autres associations professionnelles.

L'Association of research libraries (ARL) est aussi très importante au niveau national. Elle a son siège à Washington, et travaille avec le Washington office de ALA pour le "lobbying". Elle a joué un rôle primordial dans les plans d'acquisition en coopération : Farmington plan, PL-480 program, National program for acquisition and cataloging. Ses préoccupations actuelles sont la révision de la réglementation concernant le copyright, le prêt interbibliothèques, le partage des ressources, les statistiques et la normalisation.

Les associations professionnelles régionales travaillent beaucoup à l'identification des ressources et à la publication de catalogues collectifs. La Pacific northwest library association (PNLA) a des activités bibliographiques très importantes. En 1973, la Mountain/Plains library association a organisé une conférence sur la coopération interbibliothèques.

Les associations professionnelles des Etats élaborent aussi des catalogues collectifs, adaptent le règlement du prêt interbibliothèques aux besoins locaux, élaborent des normes, assurent le développement des bibliothèques inter-comtés, interviennent pour la législation des Etats concernant les bibliothèques. Elles assurent ces fonctions avec des résultats divers, et surtout, elles n'ont pas de programme expliquant leurs objectifs.

L'American society of information science (ASIS), anciennement American documentation institute, a 4 000 membres, et représente des intérêts du secteur public et du secteur privé (Aspen system corporation, IBM corporation, Lokheed Missiles and Space company, System development corporation ...). Cette association a longtemps émis des réserves quant à un réseau unique national, même s'il tient compte des autonomies locales et des intérêts privés. Depuis 1975, ASIS semble accepter l'intervention du Gouvernement fédéral dans la définition d'une politique nationale de l'information (1).

VI. LA NATIONAL COMMISSION ON LIBRARIES AND INFORMATION SCIENCE.

Cette Commission a été créée en juillet 1970, conformément aux recommandations de la National advisory commission on libraries de créer une commission nationale, indépendante, permanente, qui soit une agence nationale de planification. Elle est composée de représentants de l'ensemble du monde des bibliothèques et de l'information. Son président est désigné par le Président des Etats-Unis.

Son existence effective date de septembre 1971, avec un budget de 200 000 \$ pour la première année, 200 000 \$ pour 1972-1973. En 1974-1975 son budget n'est encore que de 409 000 \$. Ce budget est bien faible pour un organisme ayant pour mission de définir une politique nationale, car aux Etats-Unis les organismes qui font la politique dans le domaine de l'information et des bibliothèques sont ceux qui peuvent subventionner les programmes correspondant à leurs objectifs.

La Commission décida de développer un programme d'action, et d'oeuvrer pour sa mise en place, et en 1973, de préparer un Programme national. Un premier projet de ce programme a été diffusé en 1974, pour servir de base de discussion dans les milieux officiels et professionnels. Compte tenu des remarques faites à partir de ce texte, un texte définitif a été établi en 1975 (2).

La mise en place de ce programme est prévue pour les 5 à 10 ans à venir.

Le préambule du programme affirme que :

- la totalité des ressources documentaires appartenant à des organismes publics ou privés sont des biens collectifs nationaux et doivent être mis à la disposition du public qui en a besoin ;

-
- (1) AINES (A. A.), DAY (M. S.). National planning of information services. In : Annual review of information science and technology, (1975), 10,3-42.
- (2) NATIONAL COMMISSION ON LIBRARIES AND INFORMATION SCIENCE. - Toward a national program for library and information services : goals for action. - Washington : N.C.L.I.S., 1975. - 115 p.
- NATIONAL COMMISSION ON LIBRARIES AND INFORMATION SCIENCE. - A National program for library and information services : final draft. - Washington : N.C.L.I.S., 1975. - 137 p.

- tous les américains ont le droit d'accès à ces ressources, en fonction de leurs besoins ;
- avec l'aide de la technologie et d'une résolution nationale, les collections dispersées doivent constituer un réseau intégré de dimension nationale ;
- les droits des auteurs, des éditeurs et des organismes travaillant dans le secteur de l'information, devront être pris en compte dans le programme ;
- la législation à envisager ne devra pas aller contre les droits constitutionnel des personnes privées, et préserver au maximum les autonomies locales, des Etats et régionales .

Les objectifs du programme sont :

1. qu'il existe un minimum de bibliothèques et services d'information au niveau local ;
2. qu'il existe des services spéciaux pour des organismes particuliers ;
3. renforcer les systèmes et ressources existant au niveau des Etats ;
4. fournir un enseignement de base au personnel, pour la mise en place du programme ;
5. coordonner les programmes fédéraux existants ;
6. faire du secteur privé un partenaire du programme ;
7. trouver l'organe fédéral responsable de la mise en place du réseau national et de l'application du programme national ;
8. construire et mettre en place, au niveau national, un réseau de bibliothèques et de services d'information (il s'agira d'un réseau organisationnel et non simplement d'un réseau physique).

Il ne peut y avoir de véritable programme national sans des ressources suffisantes en documents, en informations bibliographiques, et sans la communication de ces ressources.

Pour ce qui est du financement, le programme considère que la coordination et la programmation des services au niveau local sont du ressort du gouvernement de l'Etat, mais que dès que les problèmes dépassent le cadre d'un Etat, c'est un problème fédéral, qui doit être subventionné par le Gouvernement fédéral. Le Library services and construction act n'est pas la seule solution, car il ne permet qu'un financement ponctuel, et aucune subvention fédérale n'est garantie d'une année sur l'autre.

Le Programme national prévoit un réseau composé des différents éléments suivants :

- . la Bibliothèque du Congrès
- . la National library of medicine
- . le Council on library resources
- . chaque Etat
- . chacune des bibliothèques locales

Tous les objectifs que se fixe le programme doivent être réalisés simultanément.

La Commission s'occupe de préparer les textes d'une législation qui permettrait de réaliser le programme, en fournissant entre autre les subventions indispensables.

La création à la Bibliothèque du Congrès, en avril 1976 du "Network development office", et la nomination de H.D. Avram comme "special assistant for network development", marque une étape supplémentaire dans l'acceptation, par la Bibliothèque du Congrès, du rôle d'organe fédéral responsable de la mise en place du réseau national de bibliothèques.

Le directeur de la Commission estime qu'elle peut déjà avoir une action sur l'organisation des réseaux, en accord avec les principes et les lignes directrices du programme, et qu'ainsi le programme sera en partie réalisé quand la législation interviendra. Cependant pour mener une telle action, la Commission dispose d'un budget très insuffisant. Heureusement sa politique est très proche de celle du Council on library resources, et celui-ci subventionne des programmes en accord avec les objectifs de la Commission et quelquefois conjointement avec elle.

CONCLUSION.

Si les Etats-Unis font figure de pionniers de la coopération interbibliothèques et du développement des réseaux de bibliothèques de types très variés, nous voyons que ce fourmillement d'idées et d'expériences, tentées sans harmonisation, a conduit à une situation qui nécessite une organisation plus contraignante, si les réseaux veulent continuer à exister. De même que les bibliothèques ne peuvent plus rester isolées et doivent coopérer, les réseaux doivent se construire en tenant compte des autres, tout en restant compatibles entre eux, pour pouvoir communiquer. C'est à ce prix qu'ils pourront survivre, en période de restriction de crédits, et remplir leur mission qui est de permettre l'accès à l'information pour tous. En 1970 l'avenir des réseaux paraissait très prometteur, on imaginait leur multiplication comme une solution à tous les problèmes, sinon comme une fin en soi. 1976 est une année de bilan pour les bibliothèques américaines, et chacun est conscient qu'ils ne peuvent continuer à proliférer sans avoir des objectifs communs. Les Etats-Unis ont des engagements au niveau international, et doivent avoir un système national d'information cohérent, une base de données bibliographiques nationale pour les monographies et les publications en série, s'insérant dans le cadre du contrôle bibliographique universel.

L'organisation fédérale, avec des Etats et des collectivités locales indépendants, ne facilite pas cette tâche. Les réseaux traversent les frontières des multiples circonscriptions administratives, et le statut de certains organismes de coopération pose des problèmes d'ordre administratif. Certains professionnels vont même jusqu'à penser que cela peut remettre en cause, en ce qui concerne les bibliothèques, l'indépendance des circonscriptions administratives, qui n'ont pas de rapports hiérarchiques : "si la coopération pour être réaliste doit épouser les lignes d'une structure hiérarchique, on ne peut sans contradiction profonde continuer de mettre l'accent sur la décentralisation et le maintien de l'identité des groupes concernés" (1). Il existe des plans d'Etat, des plans régionaux, des plans au niveau fédéral, sans rapports mutuels. Il faut une politique nationale de mise en place de cette organisation.

Un organisme fédéral, doté de moyens suffisants, a longtemps manqué, et tous les espoirs se fondent sur la création de la National commission on libraries and information science, pour résoudre les problèmes organisationnels. L'élaboration du National program for library and information services peut être considérée comme une plateforme de ce que tous les intérêts mis en cause sont prêts à accepter, pour arriver

(1) BEASLEY (K.E.). Social and politics factors. In : Reader in library cooperation. - Washington : NCR microcard ed., 1972. - p. 9.

à une clarification de la situation. Avant la création de cette Commission, d'autres organismes publics ou privés ont joué le rôle de leaders : la National science foundation, le Council on library resources, par exemple, ont subventionné des programmes de coopération, en fonction d'une certaine politique qui leur était propre.

Tout le monde est conscient qu'il s'agit d'un problème national, d'une fonction sociale, et donc que le Gouvernement fédéral est concerné. Mais les avis divergent sur la forme que doit prendre cette intervention. Les réseaux sont des entités trop globales pour pouvoir être encore subventionnés sous la forme de "grant-in-aid programs", puisqu'ils couvrent beaucoup d'activités bibliothéconomiques en coopération, et qu'ils ne se sont pas toujours développés en suivant les circonscriptions administratives. Le régionalisme est une solution envisagée, comme moyen terme entre les Etats et le Gouvernement fédéral. La nouvelle politique est train de se discuter. Selon les décisions qui seront prises par le Congrès et le Président, cet essai de planification à l'américaine sera ou non mis en place.

B I B L I O G R A P H I E .

BIBLIOGRAPHIE GENERALE.

ADEYEMI (N. M.). A Selected review of the literature on library cooperation. In : International library review, (1976), 8, 283-297.

Advances in librarianship. - New York ; San Francisco ; London : Academic press, 1970 → , annuel.

American library history : 1876-1976 / ed. Howard W. Winger. - Urbana, Ill. : "Library trends", 1976. - 416 p.

Annual review of information science and technology / American society for information science. - 1966 → , annuel.

BLACK (D. V.), CUADRA (C. A.). - Directory of academic library consortia. - 2nd ed. - Santa Monica, California : S.D.C., 1975. - 437 p.

CHANG (D. M.). Academic library cooperation : a selective annotated bibliography. In : Library resources and technical services, (1976), 20, n° 3, 270-286.

CLINIC ON LIBRARY APPLICATIONS OF DATA PROCESSING. - Proceedings ... / University of Illinois Graduate school of library science. - 1963 → , annuel.

Collaborative library systems development / Ed. by P.J. Fasana and A. Veaner. - Cambridge, Mass. ; London : M.I.T. press, cop. 1971. - 241 p.

Encyclopedia of information systems and services. - 2nd international ed. - [S.l.] : A.T. Kruzas, cop. 1974.

Information revolution : proceedings of the 38th American society of information science annual meeting, Boston, Mass., 1975 ... - (Proceedings of the A.S.I.S. ; 12).

Interlibrary communications and information networks : proceedings of the Conference ... held at Warrenton, Virginia, September 28, 1970-October 2, 1970 / Ed. by J. Becker. - Chicago : A.L.A., 1971. - VI-347 p., bibl. (dissem.)

Library networks : promise and performance / Ed. by L. Carnovsky. - Chicago : University of Chicago, 1969.

Library cooperation / Ed. P.S. Grove. - Urbana, Ill. : "Library trends", 1975. - [266] p.

PATRICK (R. J.). - Guidelines for library cooperation : development of academic library consortia. - Santa Monica, California : S.D.C., cop. 1972. - 200 p.

Proceedings of the American society for information science ... - 1964 → , annuel.

Resource sharing in libraries : why, how, next action steps / ed. by A. Kent. - New York : M. Dekker, 1974.

LE CADRE ADMINISTRATIF DE LA COOPERATION.

FRY (J. W.). LSA and LSCA : 1956-1973 : a legislative history . In : Library trends, (1975), 24, n° 1, 7-26, bibl. (85 réf.).

GARDNER (Frank). - Législation relative aux bibliothèques publiques ... - Paris : Unesco, 1972.

GELL (M.). The Politics of cooperation. In : Library journal, (1973), 98, n° 19, 3227-3230.

KITTEL (D. A.). Trends in state library cooperation : In : Library trends, (1975), 24, n° 2, 245-255, bibl. (19 réf.).

LADENSON (A.). The Metropolitan area library authority : a new structure for service. In : Library journal, (1974), 99, n° 20, 2935-2938.

Library services in metropolitan areas / W.S. Eudington ed. - Urbana, Ill. : "Library trends", 1974. - [138]p.

MARTIN (H. S.). Coordination by compact : a legal basis for interstate library cooperation. In : Library trends, (1975), 24, n° 2, 191-213, bibl. (77 réf.).

LES FONCTIONS DE COOPERATION.

ASSOCIATION OF RESEARCH LIBRARIES. - A Study of the characteristics, costs, and magnitude of interlibrary loans in academic libraries. - Westport, Connecticut : Greenwood publ., 1972.

ADAMS (S.). Progress toward a national serials data system. In : Library trends, (1970), 18, n° 4, 520-536, bibl. (23 réf.).

AVRAM (H.). Bibliographic and technical problems in implementing a national library network. In : Library trends, (1970), 18, n° 4, 487-502, bibl. (12 réf.).

ANABLE (R.). CONSER : an update. In : Journal of library automation, (1975), 8, n° 1, 26-30.

BECKER (J.), HAYES (R.). A system for interlibrary communication (SILC). In : Network, (1974), 1, n° 10, 11-14 et 21-22.

BOUFFEZ (F.), GROUSSEAUD (A.). - Les Publications en série et l'automatisation : deux secteurs-clés : catalogues collectifs et bulletinage dans quelques pays anglo-saxons. - (Mémoire 2ème cycle, Institut national des techniques de la documentation : 1976). P. 46-68, bibl. (44 réf.).

BOWDEN (V. M.). The PHILSOM system : one user's experience. In : Bulletin of the medical library association, (1976), 64, n° 2, 219-223, bibl. (12 réf.).

BRODMAN (E.), JOHNSON (M. F.). Medical serials control systems by computer : a state of the art review. In : Bulletin of the medical library association, (1976), 64, n° 1, 12-19, bibl. (14 réf.).

DAGNESE (J. M.). Cooperation between academic and special libraries. In : Special libraries, (1973), 64, n° 10, 423-432, bibl. (28 réf.).

DAWSON (J. M.). The Library of Congress : its role in cooperative and centralized cataloging. In : Library trends, (1967), 16, 85-96.

DOWNS (R. B.). The Growth of research collections. In : Library trends, (1976), 25, n° 1, 55-80, bibl. (35 réf.).

EDELMAN (H.). The Death of the Farmington plan. In : Library journal, (1973), 98, n° 8, 1251-1253, bibl. (5 réf.).

Library of Congress information bulletin. - 1942 →

LIEBAERS (H.). Le Catalogage en coopération : 1ère partie : le Programme national d'acquisition et de catalogage aux Etats-Unis d'Amérique. In : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1970), 24, n° 2, 66-78.

MAC GRATH (W. E.), DYSON (S.). Regional interlibrary loan : old idea, a new tool and a new dimension. In : Reference quarterly, (1974), 13, n° 4, 293-298.

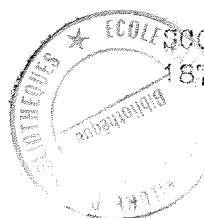
MARKUSON (B. E.). Bibliographic systems : 1945-1976. In : Library trends, (1976), 25, n° 1, 311-328, bibl. (14 réf.).

Now, add CONSER to your conversation. In : American libraries, (1977), 8, n° 1, 21-27 et 42, bibl. (9 réf.).

PALMOUR (V. E.), OLSON (E. E.), RODERER (W. K.). - Methods of financing interlibrary loan services. - Rockevills, Md. : Westat, 1974.

ROUSE (S. H.). A Selected review of the literature on interlibrary loan networks. In : Network, (1975), 2, n° 1, 17-25, bibl. (65 réf.).

SCOTT (E.). The evolution of bibliographic systems in the United States : 1876-1945. In : Library trends, (1976), 25, n° 1, 293-309, bibl. (72 réf.).



STEVENS (R. E.). A Study of interlibrary loan. In : College and research libraries, (1974), 35, n° 5, 336-343.

STUART-STRUBBS (B.). An Historical look at resource sharing. In : Library trends, (1975), 23, n° 4, 649-664, bibl. (20 réf.).

TORKINGTON (R. B.). MARC and its application to library automation. In : Advances in librarianship, (1974), 4.

VASSALO (P.). The National serials data program. In : ASSOCIATION FOR LARC INSTITUTE ON AUTOMATED SERIALS SYSTEMS. 1973. - Proceedings ... - p. 15-24.

WEBER (D. C.), LYNDEN (F. C.). Survey of interlibrary cooperation. In : Interlibrary communications and information networks ... - Chicago : A.L.A., 1971. - p. 69-81, bibl. (114 réf.).

WILCOX (A. E.), MARSHALL (N. H.). MINITEX and WILS : responses to access needs. In : Reference quarterly, (1974), 13, n° 4, 299-307.

WILLIAMS (G.). Un système de prêts entre bibliothèques : le Center for research libraries de Chicago. In : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1974), 28, n° 2, 77-83.

LES RESEAUX DE BIBLIOTHEQUES.

BALLOTS CENTER. - A Guide to BALLOTS network services. - 1976. - 194 p.

BALLOTS newsletter. - 1973 → , irrégulier.

BUTLER (B.), BUCKLAND (L.), AVENEY (B.). - The California state university and college survey of library automation systems : phase II, final report. - Los Altos, California : R & D press, 1974. - 6 vol. - (Research report series ; 6).

BUTLER (B.). State of the nation in networking. In : Journal of library automation, (1975), 8, n° 3, 200-220.

CORBIN (J.). Library networks. In : Library journal, (1976), 101, n° 1, 203-207, bibl. (5 réf.).

DE GROLLIER (E.). Esquisse d'une étude comparative des réseaux d'information. In : Réseaux et systèmes de documentation ... - Paris : Gauthier-Villars, 1975. - p. 1-48, bibl. (124 réf.).

Final report of the BALLOTS PROJECT to the National endowment for the humanities : sept. 1, 1972-January 31, 1975. - 76 p.

FINK (W. R.), BROOMQVIST (H.), ALLEN (R. G.). The Place of the hospital library consortium in the national biomedical communication network. In : Bulletin of the medical library association, (1974), 62, n° 3, 258-265, bibl. (11 réf.).

HACKER (H. S.). Implementing network plans in New York state : jurisdictional considerations in the design of library networks. In : Interlibrary communications and information networks ... - Chicago : A.L.A., 1971. - p. 223-247, bibl. (9 réf.).

HENDRICKS (D. D.). The Regional medical library program. In : Library trends, (1975), 24, n° 2, 331-345.

HENDRICKS (D. D.). TALON : the first 5 years. In : Bulletin of the Medical library association, (1976), 64, n° 2, 203-211, bibl. (8 réf.).

HEWITT (J. A.). The Impact of OCLC. In : American libraries, (1976), 7, n° 5, 268-275.

JACOBS (B.). Basic background in OCLC : a selected bibliography. In : American libraries, (1976), 7, n° 5, 267.

KILGOUR (F.). Library networks. In : Networks and disciplines ... - EDUCOM, cop. 1973. - p. 38-41 et 71-75, bibl. (10 réf.).

KILGOUR (F.). Premier pas vers une nouvelle bibliothéconomie : l'OCLC. In : Bulletin des bibliothèques de France, (1974), 19, n° 5, 245-256.

KILGOUR (F.), et al. The Shared cataloging system of the Ohio college library center. In : Journal of library automation, (1972), 5, n° 3, 157-183, bibl.

MARKUSON (B. E.). The Ohio college library center system : a study of factors affecting the adaptation of libraries to on-line networks. In : Library technology reports, (1976), 12, n° 1, 11-129 p., bibl. (dissem.).

MARTIN (S. K.). - Library networks : 1976-1977. - White plains, N.Y. : Knowledge industry publ., cop. 1976. - 131 p., bibl. (dissem.)

Networks for research and education : sharing computer and information resources nationwide / Ed. M. Greenberger, J. Aronofsky, J.L. Mac Kenney, W.F. Massy. - Cambridge, Mass. : M.I.T. press, 1974. - 418 p.

OCLC newsletter

OHIO COLLEGE LIBRARY CENTER. - Annual report.

PROJECT BALLOTS AND THE STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES. Stanford university's BALLOTS system. In : Journal of library automation, (1975), 8, n° 1, 31-50.

REED (M. J. P.). The Washington library network's computerized bibliographic systems. In : Journal of library automation, (1975), 8, n° 3, 174-199, bibl. (9 réf.).

ROLLINS (J. G.). NYSILL : an interlibrary loan network in progress, the New York state interlibrary loan program, a study of phase VI, 1972-1973. In : Bookmark, (1973), 33, n° 2, 35-39.

ROLLINS (J. G.). The New York state interlibrary loan program NYSILL : 1973-1974 annual report. In: Bookmark, (1975), 34, n° 4, 99-101.

ROUSE (Sandra H.). A Selected review of the literature on interlibrary loan networks. In : Network, (1975), 2, n° 1, 17-25, bibl. (65 réf.).

WAITE (D. P.). Basic design considerations for library networks. In : Network, (1974), 1, n° 10, 15-20 et 28-30.

LES MOYENS DE LA COOPERATION.

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION. Handbook of organization : 1976-1977. - Chicago : A.L.A., cop. 1976. - 122 p.

ANDERS (M. E.). Statistical information as a basis for cooperative planning. In : Library trends, (1975), 24, n° 2, 229-244, bibl. (56 réf.).

BECKER (J.). Le Point sur la planification des réseaux de bibliothèques aux Etats-Unis d'Amérique. In : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1977), 31, n° 2, 87-97.

CHARTRAND (Robert L.), CHALK (R. A.). Federal management of scientific and technical information activities : the role of National science foundation. In : Information : reports and bibliographies, (1975), 4, n° 6, 4-19, bibl. (53 réf.).

COOKE (E. D.). The Role of ALA and other library associations in the promotion of library legislation. In : Library trends, (1975), 24, n° 1, 137-153, bibl. (25 réf.).

COUNCIL ON LIBRARY RESOURCES. - Annual report. - Washington : C.L.R., 1956-57 → , annuel.

EASTLICK (J. T.). Financial problems affecting metropolitan libraries. In : Library trends, (1974), 23, n° 2, 207-228, bibl. (26 réf.).

Effective resource allocation in library management / ed. H. W. Axford. - Urbana, Ill. : "Library trends", 1975. - [123]p.

Federal aid to libraries : its history, impact, future / G.M. Casey. - Urbana, Ill. : "Library trends", 1975. - 153 p.

HOLLEY (F.G.). The Role of professional associations in a network of library activity. In : Library trends, (1975), 24, n° 2, 293-305, bibl. (29 réf.).

LEBLANC (J.-J.). Coopérer ... ou périr ? In : Documentation et bibliothèques, (1976), 22, n° 3, 113-121.

MOIZ (K.). - Federal policy and library support. - Cambridge, Mass. ; London : M.I.T. press, cop. 1976. - XIV-118 p., bibl. (dissem.).

MOLZ (K.). La planification des services de bibliothèque aux Etats-Unis d'Amérique. In : PENNA (C. V.). - La planification des services de bibliothèque et de documentation. - 2e ed. - Paris : Unesco, 1971. - p. 171-149.

NATIONAL COMMISSION ON LIBRARIES AND INFORMATION SCIENCE. - A National program for library and information services : final draft. - 1975. - 137 p.

SCHICK (F. L.). Statistical reporting of american library development by the Federal government. In : Library trends, (1976), 25, n° 1, 81-88, bibl. (18 réf.).

TREZZA (A. F.). A National network of library and information services. In : Bookmark, (1975), 34, n° 5, 131-134.

Washington library power : who has it, and how it works for you ? In : American libraries, (1975), 6, n° 11, 647-674.

YOUNG (H. H.), BRAWNER (L. B.), MARTIN (A. B.). A Regional association launches cooperative endeavors. In : Library trends, (1975), 24, n° 2, 307-329.

REPertoire DES SIGLES UTILISES.

AACR	Anglo-american cataloging rules
ALA	American library association
ANSI	American national standard institute
ANYLTS	Association of New York libraries for technical services
ASIS	American society of information science
BALLOTS	Bibliographic automation of large library operation using a time-sharing system
CALBPC	Colorado academic libraries book center
CATLINE	Catalog on-line (National library of medicine):
CCNBC	Committee for the coordination of national bibliographic control
CIP	Cataloging-in-publication
CLR	Council on library resources
COM	Computer output microform
COMARC	Cooperative MARC
CONSER	Conversion of serials
CRL	Center for research libraries
COSATI	Committee on scientific and technical information
DSI	Division of science information (National science foundation)
FAUL	Five associated university libraries
FEDLINK	Federal library network
PLECC	Federal libraries experiment in cooperative cataloging
HEA	Higher education act
ILLINET	Illinois library network
INTREX	Information transfer experiments
ISBD	International standard book description
ISDS	International serials data system
ISO	International standards organization
ISSN	International standard serials number
LACAP	Latin american cooperative acquisition program
LIBGIS	Library general information survey
LC	Library of Congress
LSA	Library services act
LSCA	Library services and construction act
MARC	Machine readable cataloging
MINITEX	Minnesota interlibrary teletype exchange
MULS	Minnesota union list of serials
NAL	National agricultural library
NATIS	National information system
NCBS	National center of educational statistics
NEH	National endowment for the humanities
NELINET	New England library network
NLM	National library of medicine
NMAC	National medical audiovisual center
NPAG	National program for acquisition and cataloging
NSDP	National serials data program
NSF	National science foundation
NYSILL	New York state interlibrary loan program

OCLC	Ohio college library center
OSIS	Office of science information service
CST	Office of science and technology
PALINET	Pennsylvania area library network
PHILSOM	Periodicals holdings in the libraries of schools of medicine
PLAN	Public library access network
PNLA	Pacific northwest library association
RAL	Register of additional location
RECON	Retrospective conversion project
RLG	Research library group
RML	Regional medical library
RMLP	Regional medical library program
SERLINE	Serials on line (National library of medicine)
SILC	System for interlibrary communication
SLICE	Southeastern library interstate cooperative endeavor
SOLINET	Southeastern library network
SPIRES	Stanford public information retrieval system
SUNY	State university of New York
TALON	Texas, Arkansas, Louisiana, Oklahoma, New Mexico : l'xc région du Regional medical library program
UCLA	University of California-Los Angeles
USBE	Universal serials and book exchange
WICHE	Western interstate commission of higher education
WILCO	Western council of state libraries
WILS	Wisconsin interlibrary loan service
WLN	Washington library network

T A B L E D E S M A T I E R E S .

Avant-propos	
Introduction	1
I. Le cadre administratif de la coopération entre bibliothèques aux Etats-Unis	4
II. Les fonctions de coopération entre bibliothèques aux Etats-Unis	
1. Les systèmes bibliographiques	
. les catalogues collectifs	11
. le catalogage en coopération	13
. catalogage et enregistrement des publications en séries en coopération	17
. le contrôle bibliographique national	20
2. Les programmes d'acquisition en coopération	22
3. Le prêt interbibliothèques	24
III. Les réseaux de bibliothèques aux Etats-Unis.	30
1. L'Ohio college library center	33
2. BALLOTS	48
3. Le Regional medical library program	54
4. Le New York state interlibrary loan network	60
5. Un premier bilan	63
6. Quelques remarques sur les réseaux en guise de conclusion	74
IV. Les moyens mis en oeuvre pour la coopération entre biblio- thèques aux Etats-Unis.	
1. Le rôle du Gouvernement fédéral	77

2. Le Council on library resources	80
3. La National science foundation	86
4. Les données statistiques, base de la coopération	88
5. Les associations professionnelles	89
6. La National commission on libraries and information science	92
 Conclusion	 95
 Bibliographie	 97
Index des sigles utilisés	104
Table des matières	106